



UN



ONTARIO

FORT ET JUSTE

The word "ONTARIO" is written in large, bold, black letters. Each letter of the word contains a different illustration representing various aspects of Ontario, such as agriculture, industry, transportation, and recreation.

L'honorable  
**CHARLES SOUSA**  
Ministre des Finances  
DOCUMENTS D'INFORMATION

PERSPECTIVES  
ÉCONOMIQUES  
ET REVUE FINANCIÈRE  
DE L'ONTARIO **2017**

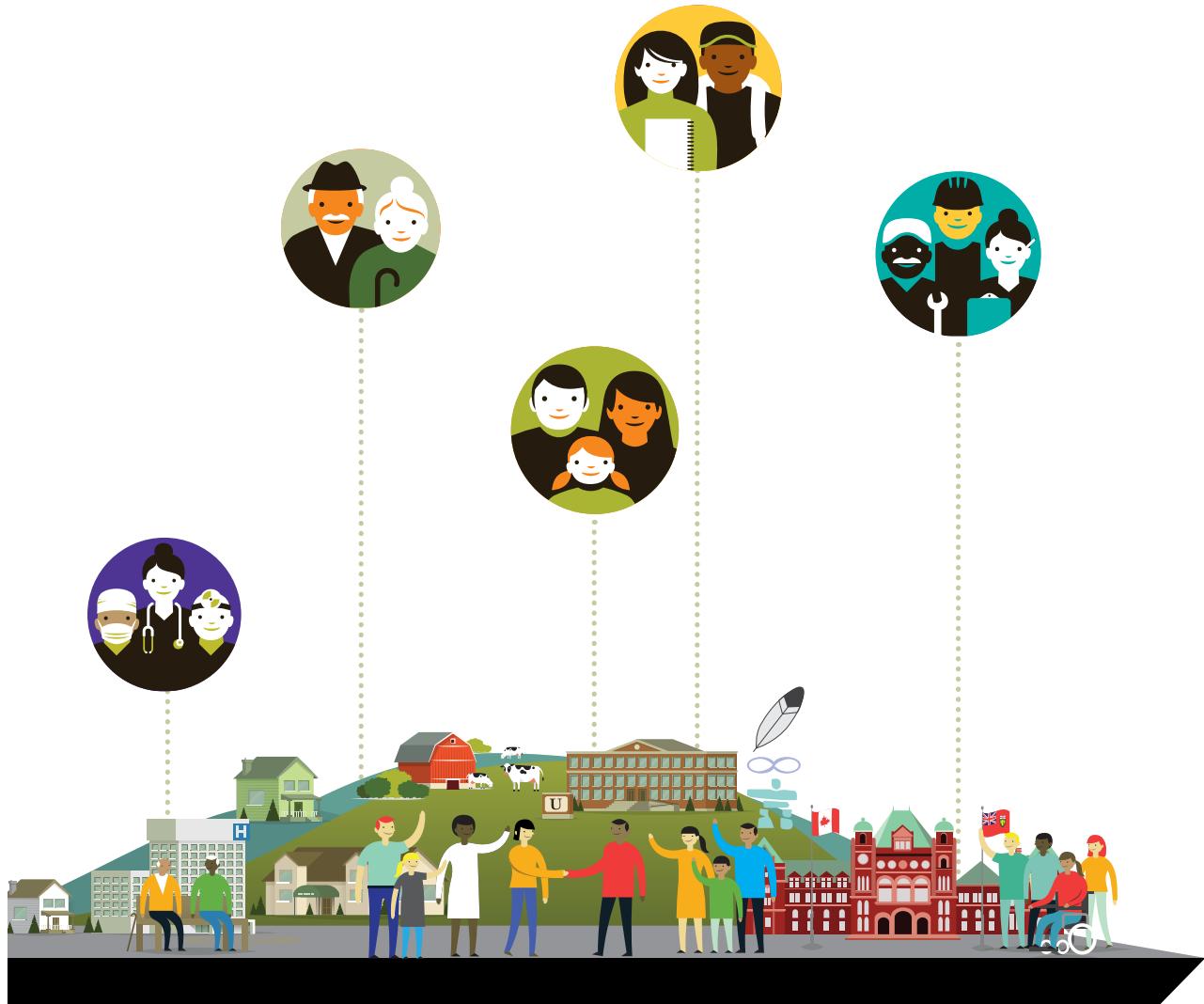
Pour de plus amples renseignements au sujet de document *Un Ontario fort et juste – Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2017, Documents d'information*, appeler (sans frais d'interurbain) au :

Demandes en français et en anglais : 1 800 337-7222  
Téléimprimeur (ATS) : 1 800 263-7776

Pour avoir la version électronique du document, visiter le site Web du ministère à : [ontario.ca/enonceeco](http://ontario.ca/enonceeco)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017  
ISSN 1483-5983 (Imprimé)  
ISSN 1496-2837 (PDF/HTML)

This document is available in English under the title:  
*A Strong and Fair Ontario – 2017 Ontario Economic Outlook and Fiscal Review, Background Papers*



## AVANT-PROPOS



## Introduction

Grâce au travail acharné de la population ontarienne, la province est sortie plus forte de la récession mondiale.

Ces trois dernières années, le rythme de croissance de l'économie ontarienne a été plus rapide que celui du Canada et de tous les autres pays du G7. Les économistes du secteur privé prévoient que cette forte croissance se poursuivra en Ontario.

L'Ontario a enregistré cette croissance économique alors que le gouvernement provincial a réalisé d'importants investissements afin d'améliorer la vie de tous les Ontariens et Ontariennes. Nous entreprenons les plus importants investissements dans l'infrastructure de notre histoire. Non seulement ces investissements créent des emplois pour tous les Ontariens et Ontariennes, mais ils améliorent aussi la qualité de vie : l'amélioration des hôpitaux et des écoles, la construction de routes et de ponts ainsi que l'expansion du réseau de transport en commun répondent aux besoins de notre population en pleine croissance.

De plus, ces investissements ont été effectués de façon responsable. L'Ontario demeure la province dont les charges de programmes par habitant sont les moins élevées du Canada. Nous y sommes arrivés en transformant nos programmes et nos services pour en dégager des économies et en nous attaquant à l'économie souterraine pour que les gens paient leur juste part.

Notre plan porte des fruits. L'Ontario compte actuellement plus d'emplois que jamais auparavant – plus de 800 000 nouveaux emplois nets depuis le creux de la récession – et, en octobre, la province affichait un taux de chômage de 5,9 %, continuant à enregistrer un niveau inférieur à la moyenne nationale depuis 31 mois consécutifs.

Étant donné notre gestion financière prudente et notre vigoureuse croissance économique, nous équilibrions le budget pour la première fois depuis la récession mondiale de 2008. L'équilibre budgétaire n'a été atteint en Ontario que huit fois au cours des 40 dernières années. Le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2017* fait le point sur le plan financier et économique présenté dans le budget de l'Ontario de 2017. Il confirme que le gouvernement demeure en voie d'équilibrer le budget au cours du présent exercice, ainsi qu'en 2018-2019 et en 2019-2020.

La question qui se pose à nous est de savoir comment utiliser la marge de manœuvre financière que nous avons acquise pour en faire bénéficier tous les Ontariens et Ontariennes. Ces dernières années, nous avons prouvé que nous pouvions nous adapter au changement, notamment en investissant dans nos gens, en les aidant à améliorer leur situation et en les préparant aux défis de demain. Non seulement ces mesures contribuent à la croissance de notre économie, mais elles font en sorte de répartir équitablement les bienfaits de cette croissance, et d'offrir un vaste éventail de possibilités.

Pourtant, de nombreuses personnes continuent de sentir un certain malaise face à l'économie. C'est pourquoi le gouvernement provincial poursuivra ses efforts pour créer des conditions équitables pour les familles de l'Ontario. Qu'il s'agisse de faire en sorte que tous les gens aient accès à des soins de santé de qualité, à l'enseignement qui les aide à progresser ou aux services sociaux dont ils ont besoin pour participer activement à la société, nous continuerons d'éliminer les obstacles pour que tous les Ontariens et Ontariennes puissent réaliser leur plein potentiel.

L'Ontario est aussi déterminé à créer des possibilités économiques et à établir des conditions favorables au succès des entreprises. Le gouvernement de l'Ontario propose de diminuer les impôts des petites entreprises et, par ailleurs, favorise le commerce international, soutient la formation professionnelle, réduit les formalités administratives et aide les entreprises de la province à prendre de l'expansion pour que l'Ontario demeure le meilleur endroit au monde où vivre, travailler et élever une famille.

## **L'équité pour les familles de l'Ontario**

Même si l'économie est vigoureuse, un trop grand nombre de personnes font face à des défis en raison de la hausse du coût de la vie et éprouvent de l'incertitude quant à leur avenir économique. Ayant atteint l'équilibre budgétaire, le gouvernement de l'Ontario est en mesure d'édifier une société plus équitable en augmentant les services publics clés qui importent le plus.

### **Investir dans les soins de santé**

En Ontario, nous sommes fiers de notre système de santé public universel. Il exprime les valeurs d'équité, d'égalité et de compassion auxquelles nous sommes attachés. Dans le budget de 2017, le gouvernement provincial a annoncé qu'il investirait 7 milliards de dollars supplémentaires sur trois ans afin d'améliorer la prestation des soins primaires, de faciliter l'accès aux spécialistes, de faire en sorte que les patients reçoivent des soins plus près de leur domicile, de réduire les temps d'attente et d'octroyer des fonds accrus pour le fonctionnement des hôpitaux.

Qu'ils soient jeunes ou vieux, les patients hospitalisés aux quatre coins de l'Ontario profitent aussi des avantages de l'investissement supplémentaire de 618 millions de dollars – soit 100 millions de dollars de plus que le montant annoncé dans le budget de 2017 – destiné à améliorer et à accélérer l'accès aux interventions et services cruciaux. Nous avons aussi ajouté 1 200 nouveaux lits d'hôpital en vue d'améliorer l'accès aux soins.

Qui dit santé dit aussi santé mentale. Nous savons que près du tiers des Ontariennes et des Ontariens seront aux prises avec un problème de santé mentale ou de dépendance à un moment ou un autre de leur vie, ce qui explique pourquoi nous élargissons les services et les soins à l'intention des nombreuses personnes qui ont besoin d'aide. Nous nous attachons aussi à relever les défis en matière de santé mentale qui se présentent pendant l'enfance et la jeunesse, pour permettre aux gens de mener une vie saine et productive dans leur milieu communautaire.

Grâce à un investissement de 100 millions de dollars sur trois ans annoncé au printemps 2017, notre gouvernement fera en sorte que toutes les personnes qui vivent avec une démence en Ontario, ainsi que leur famille et leurs aidants naturels, aient les soutiens appropriés pour prendre des décisions éclairées au sujet de leurs soins et qu'elles continuent à être traitées avec la dignité et le respect qui leur sont dus.

Nous continuons aussi à accroître les équipes de soins primaires interprofessionnelles de la province en investissant 248,4 millions de dollars sur les trois prochaines années afin d'accélérer l'accès aux soins appropriés pour un nombre croissant de personnes ayant des besoins de santé complexes.

Le gouvernement continue aussi à effectuer des investissements ciblés dans le domaine de la santé afin de satisfaire les besoins uniques des collectivités du Nord, de la communauté francophone et des Autochtones.

Nous répondons aux besoins des aînés et de leur famille en affectant cette année davantage de fonds à la prestation de soins à domicile et en milieu communautaire, afin qu'ils puissent obtenir des soins de qualité plus rapidement et plus près du domicile.

## **Appuyer les personnes âgées de l'Ontario**

À l'instar d'un grand nombre de territoires de compétence dans le monde, la population de l'Ontario vieillit. Aujourd'hui, la province compte plus de deux millions de personnes âgées, et ce nombre devrait atteindre 4,5 millions d'ici 2040. Dans le budget de 2017, le gouvernement a présenté une série de nouvelles initiatives pour aider les personnes âgées et leur famille, notamment des investissements visant à promouvoir la santé et le vieillissement actif partout dans la province, la réduction du coût des transports en commun et l'augmentation du financement des soins de longue durée.

Cet automne, le gouvernement provincial a mis sur pied la stratégie *Vieillir en confiance : le Plan d'action de l'Ontario pour les personnes âgées*, qui consiste à appuyer les personnes âgées pour leur permettre de demeurer autonomes, en santé, actives, en sécurité et intégrées sur le plan social. Dans le cadre de ce plan, la province établira 5 000 lits de soins de longue durée de plus d'ici 2022 à titre de première étape vers la création de 30 000 lits au cours des dix prochaines années, afin de tenir compte des besoins croissants et changeants de la population vieillissante. Le gouvernement majorera aussi la moyenne provinciale du nombre d'heures de soins directs dispensés par jour et par résident de foyer de soins de longue durée, pour la faire passer à 4 heures une fois que cette mesure aura été mise en oeuvre intégralement. Par ailleurs, des soins de compassion en fin de vie pourront dorénavant être prodigués à 2 000 familles de plus.

## **Aider les parents de l'Ontario**

Tout le monde devrait avoir un accès aux soins nécessaires pour demeurer en santé et s'épanouir. À compter de janvier 2018, tous les enfants et les jeunes de 24 ans ou moins recevront gratuitement leurs médicaments sur ordonnance grâce à Assurance-santé Plus, l'une des plus importantes bonifications de l'assurance-santé effectuées en Ontario depuis une génération. Nous croyons que les parents ne devraient jamais être forcés de choisir entre payer les médicaments sur ordonnance de leurs enfants et acheter les biens de première nécessité.

Le gouvernement est déterminé à faire en sorte que les familles reçoivent du soutien dès le départ grâce à des services de garde d'enfants qui sont abordables, de qualité et accessibles. Dans la province, aucune famille ne devrait avoir à s'inquiéter de ne pas trouver une place à coût abordable dans une garderie pour leur enfant.

L'Ontario aide 100 000 enfants de plus à accéder à des services de garde agréés à coût abordable et de qualité, et travaille à la mise en place de l'accessibilité universelle pour les familles dans toute la province, ce qui doublera la capacité actuelle. Soixante pour cent de ces places seront subventionnées. En 2017-2018, les investissements de la province aideront 24 000 autres enfants jusqu'à l'âge de quatre ans à avoir accès à des services de garde agréés. Nous voulons éliminer les obstacles auxquels se heurtent les élèves en créant un climat dans lequel chaque enfant d'âge scolaire se sent en sécurité, bien accueilli et accepté. C'est la raison pour laquelle nous investissons dans le rendement des élèves et leur bien-être, notamment en dégageant presque 16 milliards de dollars en subventions d'immobilisations sur 10 ans pour bâtir et rénover les écoles. En septembre, les élèves de plus de 50 écoles ont commencé l'année scolaire dans des locaux neufs ou rénovés partout dans la province.

## **Rendre l'éducation postsecondaire plus abordable**

Tous les étudiants et étudiantes devraient pouvoir aller au collège ou à l'université sans avoir à se soucier du paiement des frais de scolarité et du remboursement de leur dette. Par conséquent, nous avons refondu le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) pour que tous les apprenants puissent réaliser leur plein potentiel. Cette année, plus de 210 000 étudiantes et étudiants fréquentant un collège ou une université en Ontario n'auront pas à payer de frais de scolarité. Nous veillons aussi à ce que les étudiantes et étudiants adultes qui élèvent des enfants reçoivent un appui accru du RAFEO.

Le gouvernement améliore aussi l'aide financière aux études en faisant en sorte que les étudiantes et étudiants collégiaux et universitaires reçoivent une facture initiale réduite tenant compte de l'aide obtenue du RAFEO.

Notre gouvernement veut créer davantage de possibilités pour les étudiantes et étudiants autochtones. De concert avec nos partenaires autochtones, nous oeuvrons pour que des diplômes et des grades puissent être décernés par des instituts autochtones à l'échelle de la province.

Par ailleurs, nous proposons de créer une nouvelle université de langue française, la première dans la province, pour les apprenants francophones.

## **L'équité pour les travailleurs**

Même si l'économie est vigoureuse et le taux de chômage faible, certains Ontariens et Ontariennes ont de la difficulté à améliorer leur sort. La nature du travail a changé, et certains travailleurs font face à des salaires modestes, à des heures irrégulières et à peu d'avantages sociaux et de protection.

Le gouvernement a la responsabilité d'assurer l'équité en milieu de travail et d'aider les familles ontariennes à améliorer leur situation. La province entend porter le salaire minimum à 15 \$ l'heure d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle veillera également à ce que les travailleurs à temps partiel touchent le même taux horaire que les travailleurs à temps plein pour un travail de valeur égale, et que tous les employés bénéficient de congés de maladie payés, d'un minimum de vacances et de congés d'urgence personnelle.

Bon nombre de gens s'inquiètent pour la sécurité de leur retraite. Deux-tiers des travailleurs n'ont pas accès à un régime de retraite d'employeur. Notre gouvernement partage les préoccupations de ces particuliers et de ces familles qui se demandent comment ils maintiendront leur niveau de vie au moment de la retraite, après avoir contribué toute leur vie au monde du travail et à notre économie.

C'est pourquoi l'Ontario a exhorté le pays à s'attaquer de front au problème de la sécurité de la retraite. Le leadership dont a fait preuve le gouvernement provincial en proposant le Régime de retraite de la province de l'Ontario a été essentiel pour faire avancer les négociations qui ont abouti à l'entente historique relative à la bonification du Régime de pensions du Canada (RPC). Cette bonification améliorera considérablement la sécurité de la retraite et la qualité de vie de tous les travailleurs.

## **S'attaquer au coût du logement**

Plus tôt cette année, suite à la hausse rapide des prix de l'immobilier, le coût d'achat ou de location d'un logement est devenu de plus en plus prohibitif pour un trop grand nombre de personnes et de familles. Notre gouvernement est intervenu en avril avec la mise en oeuvre du Plan pour le logement équitable afin d'aider plus d'Ontariennes et d'Ontariens à trouver des logements abordables, en favorisant la hausse de l'offre de logements, en élargissant le contrôle des loyers, en protégeant les acheteurs et en stabilisant le marché immobilier. Les toutes dernières données nous indiquent que le plan produit l'effet escompté et permet à un plus grand nombre de personnes d'acheter ou de louer un logement qui correspond à leurs moyens financiers.

## **Rendre les tarifs d'électricité plus abordables**

Depuis 2003, le secteur de l'électricité de l'Ontario a investi massivement pour rendre le réseau électrique plus propre, plus moderne et plus fiable. Ces investissements considérables ont fait monter rapidement les coûts d'électricité pour les consommateurs et les petites entreprises de toute la province. Cette année, le gouvernement octroie la plus grande réduction des tarifs d'électricité de l'histoire de l'Ontario. Au 1<sup>er</sup> juillet 2017, les factures d'électricité des ménages ont été réduites de 25 % en moyenne. Approximativement 500 000 petites entreprises et exploitations agricoles bénéficient également d'un rabais. Dans certaines collectivités rurales ou en région éloignée, les factures d'électricité des ménages ont été réduites d'un pourcentage pouvant aller de 40 % à 50 %. Dans le cadre de ce plan, les hausses de tarifs sur quatre ans seront limitées au taux d'inflation. Compte tenu du Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables et d'autres initiatives mises en oeuvre par le gouvernement, les factures mensuelles d'électricité des consommateurs résidentiels devraient être inférieures à ce qui avait été prévu.

## **Créer des débouchés**

Le gouvernement est déterminé à créer un climat d'affaires dynamique et compétitif, et à investir dans les talents et les compétences des gens. En créant des débouchés pour les entreprises et les travailleurs de l'Ontario, nous contribuons à assurer que la croissance économique se poursuivra et que la qualité de vie s'améliorera pour tous.

### **Renforcer les petites entreprises**

Environ le tiers des emplois en Ontario sont générés par les petites entreprises. Si elles contribuent en grande partie au succès de notre économie, les petites entreprises ont cependant connu un ralentissement de leur croissance depuis la récession, comparativement aux entreprises de plus grande envergure.

Dans le but de renforcer les petites entreprises de l'Ontario, le gouvernement dégage plus de 500 millions de dollars sur trois ans pour de nouvelles initiatives, dont la réduction proposée du taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable aux petites entreprises, des investissements pour promouvoir l'emploi chez les jeunes, des mesures de soutien pour les cultivateurs de fruits et légumes et la réduction des formalités administratives. Ces nouvelles initiatives, combinées à la réduction du taux moyen des primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) ainsi qu'à d'autres mesures annoncées récemment, représenteront un appui provincial à hauteur de 1,9 milliard de dollars pour les petites entreprises de l'Ontario au cours des trois prochaines années.

### **Bâtir l'infrastructure**

Les routes, les ponts, les transports en commun, les hôpitaux et les écoles, à condition d'être modernes, bien conçus et bien entretenus, améliorent la qualité de vie et contribuent à la compétitivité de l'Ontario à long terme.

Les investissements consacrés à l'infrastructure publique stimulent la croissance économique et attirent les investissements des entreprises ainsi que les éléments talentueux. C'est la raison pour laquelle nous réalisons le plus important investissement infrastructurel de l'histoire de notre province : l'Ontario investit environ 190 milliards de dollars sur 13 ans, soutenant ainsi 125 000 emplois par année. Rien que cette année, nous affectons jusqu'à 400 millions de dollars du Fonds Trillium pour soutenir des projets prioritaires tels que la ligne de transport léger sur rail Hurontario et des investissements à l'échelle de la province par l'entremise du Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire.

D'importants investissements dans les transports en commun et des projets d'autoroutes sont en cours de réalisation afin d'améliorer la mobilité et la connectivité dans toute la province. Grâce à nos investissements dans les réseaux routiers et de transport en commun à l'échelle régionale et municipale, nous gérons l'engorgement sur les routes, relions les collectivités les unes aux autres et fournissons à la population plus de choix pour ses déplacements. Nous prenons des mesures portant sur l'intégration des tarifs à l'échelle régionale, ce qui fait économiser de l'argent aux navetteurs. Nous mettons en oeuvre le service ferroviaire express régional GO, l'un des plus grands projets d'infrastructure de transport en commun d'Amérique du Nord.

## **Perspectives économiques**

Malgré l'incertitude qui règne à l'échelle mondiale, la croissance de l'économie de l'Ontario se poursuit. Ces trois dernières années, l'économie de la province a progressé à un rythme plus rapide que le Canada et tous les autres pays du G7. Enregistrant une économie en croissance et un budget équilibré, le gouvernement fournit aux particuliers et aux entreprises en Ontario davantage de possibilités.

Le plan de notre gouvernement porte des fruits. L'économie ontarienne n'a cessé d'afficher de bons résultats, la production et les emplois étant à la hausse. Les exportations augmentent, les entreprises embauchent plus de travailleurs et les revenus des ménages sont à la hausse. De fait, le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario est maintenant de 21,3 % supérieur au taux le plus bas affiché durant la récession.

Grâce à une économie plus vigoureuse, la province a profité de revenus accrus, ce qui est essentiel au maintien de l'équilibre budgétaire. Parallèlement, nous avons géré la hausse des charges de programmes, tout en améliorant l'efficience et l'efficacité des services publics.

Selon les prévisions d'économistes indépendants, l'économie de l'Ontario poursuivra sur sa lancée au cours des deux prochaines années. Le ministère des Finances prévoit que le PIB réel de l'Ontario augmentera de 2,8 % en 2017, ce qui dépasse l'hypothèse posée dans le budget de 2017, qui était de 2,3 %.

## Conclusion

Le budget équilibré de l'Ontario nous aide à bâtir une province plus équitable et plus inclusive.

Il nous permet aussi de faire d'autres investissements dans l'amélioration de l'infrastructure, des écoles et des hôpitaux, dans la reconstruction des routes et dans l'expansion des réseaux de transport en commun.

Il nous permet de prendre des mesures accrues pour fournir plus d'occasions aux gens d'améliorer leur qualité de vie.

Il nous permet de continuer à créer le climat économique qui favorise l'essor des entreprises et qui donne la possibilité aux gens d'aller de l'avant.

Il nous permet d'assurer l'équité et des débouchés pour tous.

\\

L'honorable Charles Sousa  
Ministre des Finances



## **Parlons budget et consultations préalables au budget de 2018**

Depuis des décennies, le public est invité à participer à des consultations prébudgétaires, qui constituent un outil essentiel pour faire en sorte que le budget présenté chaque année tienne compte des valeurs et des priorités de la population de l'Ontario.

L'année dernière, 71 100 personnes de tous les horizons ont contribué à façonner les politiques et programmes qui figuraient dans le budget de l'Ontario de 2017. Durant une période de 13 semaines, plus de :

- 480 personnes ont assisté à des séances de consultation prébudgétaires dans 11 villes de la province, dont Ottawa, Thunder Bay, Mississauga, Hamilton et Windsor;
- 70 000 personnes ont pris part à quatre forums téléphoniques;
- 680 soumissions ont été envoyées au gouvernement.

En vue du budget de l'Ontario de 2018, le ministre des Finances et son adjoint parlementaire rencontreront une fois de plus, en personne et virtuellement, des membres des collectivités des quatre coins de la province à compter de décembre 2017.

### **Parlons budget**

Le public est invité à faire part de ses idées pour simplifier la vie quotidienne des Ontariennes et des Ontariens par l'entremise de la plateforme en ligne Parlons budget<sup>1</sup>. L'année dernière, le public avait proposé plus de 400 idées qui ont été soumises à un vote. Les trois idées ayant récolté le plus grand nombre de votes ont reçu un financement total de 2,6 millions de dollars pour être concrétisées.

Dans le cadre de l'édition 2018 de Parlons budget, le montant alloué pour mettre en oeuvre les idées les plus intéressantes a été augmenté jusqu'à 5 millions de dollars. On organisera aussi des séances en personne où les gens pourront débattre des idées proposées et contribuer à sélectionner celles qui seront soumises au vote du public.

---

<sup>1</sup> <http://Ontario.ca/ParlonsBudget>

## **Soumission des idées**

Les particuliers et les organisations peuvent soumettre leurs idées pour le budget de l'Ontario de 2018 en ligne, par la poste, par courriel ou par télécopieur.

### ***En ligne***

Remplir le formulaire qui se trouve sur le site Web du ministère des Finances à l'adresse [www.fin.gov.on.ca/fr/consultations/prebud/](http://www.fin.gov.on.ca/fr/consultations/prebud/)

### ***Par la poste***

L'honorable Charles Sousa  
Ministre des Finances  
a/s Secrétariat du budget  
Édifice Frost Nord, 3<sup>e</sup> étage  
95, rue Grosvenor  
Toronto ON M7A 1Z1

### ***Par courriel***

[submissions@ontario.ca](mailto:submissions@ontario.ca)

### ***Par télécopieur***

416 325-0969

## Table des matières

<b>Avant-propos .....</b>	v
<b>Parlons budget et consultations préalables au budget de 2018 .....</b>	xv
<b>Chapitre I : Favoriser l'équité pour les familles ontariennes</b>	
Introduction .....	3
Assurer l'équité pour les patients.....	4
Accroître les investissements dans les hôpitaux à l'échelle de la province .....	4
Améliorer les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances....	7
Favoriser l'accès aux soins de santé primaires.....	10
Appuyer les soins de santé pour la population du Nord de l'Ontario .....	11
Soins de santé équitables pour les peuples autochtones .....	11
Répondre aux besoins de santé de la communauté francophone .....	12
Appuyer les patients pris en charge à long terme.....	12
Élargir et renforcer les soins à domicile et en milieu communautaire.....	14
Appuyer les personnes atteintes de démence .....	15
Soutien à l'intention des soignants .....	16
Appuyer les soins de compassion en fin de vie .....	17
L'équité pour les aînés .....	18
Vieillir en confiance : le Plan d'action de l'Ontario pour les personnes âgées....	19
Soutenir les familles ayant des enfants .....	22
Rendre les services de garde d'enfants plus accessibles et plus abordables...	23
Assurance-santé Plus : Assurer l'équité pour les parents, les enfants et les jeunes.....	24
Améliorer le mieux-être et le rendement des jeunes.....	24
Assurer l'équité et l'inclusion .....	26
Aider les étudiantes et les étudiants .....	31
L'équité pour les étudiantes et étudiants du palier postsecondaire.....	31
L'équité pour les travailleurs.....	32
Renforcer et actualiser la sécurité de la retraite .....	33
Amélioration du système de sécurité du revenu et mise en oeuvre de solutions communautaires pour réduire la pauvreté.....	34
Lancement d'un projet pilote portant sur le revenu de base.....	34

Bonification des prestations d'aide sociale.....	35
Mise en oeuvre de solutions communautaires grâce au Fonds pour les initiatives locales de réduction de la pauvreté.....	36
Amélioration de l'abordabilité du logement.....	37
Mise en oeuvre du Plan pour le logement équitable .....	37
Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables .....	41
Mettre en oeuvre la plus importante réduction des tarifs d'électricité de l'histoire de l'Ontario .....	41
L'équité du système de justice .....	44
Transformer le système de justice .....	44
Assurer la sûreté et la sécurité des femmes .....	46
Protéger la liberté de choix des femmes .....	46
Protéger les femmes contre la violence et le harcèlement.....	46
Protéger les consommateurs.....	48
Réglementer les planificateurs financiers .....	48
Prêts hypothécaires consortiaux .....	48
Assurance-automobile .....	49
Protéger les coassurés innocents .....	50

## **Chapitre II : Créer des débouchés pour tous**

Introduction .....	53
Renforcer les petites entreprises de l'Ontario.....	54
Un investissement de 500 millions de dollars pour la croissance des petites entreprises et la réduction de leurs coûts.....	54
Diminuer les coûts pour les petites entreprises .....	55
Soutenir la croissance des petites entreprises.....	56
Réduire le fardeau administratif des petites entreprises .....	57
Moderniser l'apprentissage pour les petites entreprises.....	58
Miser sur les initiatives déjà en place afin de soutenir les petites entreprises	59
Appuyer la compétitivité et le dynamisme du climat d'affaires de l'Ontario.....	60
Succès précoces d'entreprises en expansion en Ontario .....	60
Promotion de l'innovation par l'entremise de technologies transformationnelles.....	61
Réduire les frais de gestion au sein du régime de la CSPAAT.....	64

Soutenir les investissements qui créent des emplois.....	65
Fonds pour l'emploi et la prospérité .....	65
Développement économique régional.....	65
Tirer parti de la technologie financière .....	67
Investir dans les talents et les compétences des gens .....	69
Mise en oeuvre de la Stratégie pour une main-d'oeuvre hautement qualifiée .....	69
Rendre l'éducation postsecondaire plus accessible .....	70
Moderniser la formation en apprentissage.....	72
Éliminer les obstacles à l'emploi pour les personnes handicapées .....	74
Aider les nouveaux Canadiens à trouver un emploi .....	74
Appuyer les nouveaux arrivants vulnérables .....	75
Promouvoir l'autonomisation des femmes .....	76
Accroître le commerce international.....	77
Stratégie ontarienne pour le commerce mondial .....	77
Renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) .....	78
Promotion du commerce avec les États et les provinces.....	79
Bâtir aujourd'hui l'infrastructure de demain .....	81
Avantages des investissements dans l'infrastructure .....	81
Fonds Trillium .....	82
Accroître les options de transport en Ontario.....	82
Améliorer l'accès aux espaces publics : carrefours communautaires de l'Ontario .....	86
Améliorer les soutiens offerts aux collectivités rurales en matière d'énergie .....	88
Élargir l'accès au service à large bande à l'échelle de la province .....	89
Promouvoir une économie sobre en carbone .....	90
Concevoir le marché du carbone de l'Ontario à l'avenir .....	90
Réduction des coûts de conformité .....	91
Investir dans une économie sobre en carbone .....	92

## **Chapitre III : Vigueur économique et financière de l'Ontario**

### **Section A : Aperçu économique et financier**

Introduction .....	97
Budget équilibré de l'Ontario.....	97
Ratio de la dette nette au PIB à la baisse.....	99
Résultats et perspectives économiques de l'Ontario.....	101

### **Section B : Perspectives économiques**

Perspectives de croissance économique en Ontario .....	103
Contexte économique externe.....	104
Marché du logement de l'Ontario .....	105
Risques pesant sur les perspectives économiques de l'Ontario .....	106
Transformation des statistiques pour soutenir l'élaboration de politiques .....	107
Détails des perspectives économiques de l'Ontario .....	108
Prévisions du secteur privé.....	109
Comparaison avec le budget de 2017.....	110

### **Section C : Perspectives financières**

Perspectives financières .....	113
Revenus .....	114
Charges.....	115
Prudence .....	115
Principales variations des perspectives budgétaires à moyen terme	
depuis la publication du budget de 2017 .....	116
Revenus .....	117
Charges.....	118
Prudence .....	120
Principales variations en 2017-2018 depuis la publication	
du budget de 2017 .....	121
Revenus .....	121
Charges.....	123
Transparence accrue de la communication de l'information financière .....	126
Détails des finances de l'Ontario.....	127

**Section D : Emprunts et gestion de la dette**

Emprunts à long terme sur les marchés publics .....	135
Chef de file sur le marché des obligations vertes en dollars canadiens.....	138
Économies au titre de l'intérêt sur la dette et abordabilité .....	139
Ratio de la dette nette au PIB .....	140
Coût de la dette.....	141
Réduction de la dette insurmontable du secteur de l'électricité de l'Ontario .....	142

**Chapitre IV : Collaborer avec nos partenaires**

Introduction .....	145
Travailler de concert avec les municipalités.....	145
Partenariat avec les communautés autochtones.....	147
Travailler en partenariat pour soutenir la jeunesse autochtone .....	147
Renforcer les communautés autochtones.....	148
Comptes rendus sur les partenariats fédéraux-provinciaux .....	150
Collaboration en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ....	150
Renforcer les soins de santé .....	151
Vers l'instauration d'un régime d'assurance-médicaments national .....	151
Se préparer à la légalisation du cannabis.....	152
Améliorer les transferts visant le marché du travail.....	152
Investir dans l'infrastructure.....	153
S'attaquer au changement climatique .....	154
Renégocier l'ALENA .....	155
Établir un régime coopératif de réglementation des marchés des capitaux ....	155

**Chapitre V : Un régime fiscal équitable et viable**

Introduction .....	159
--------------------	-----

**Section A : Imposition des entreprises**

Réduction du taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable aux petites entreprises .....	159
Moderniser le soutien offert aux employeurs pour la formation en apprentissage .....	161
Droits de cession immobilière dans le cas des aliénations non enregistrées....	161
Sommaire des mesures .....	162

**Section B : Renforcer le régime ontarien d'évaluation  
et d'imposition foncières**

Assurer une plus grande uniformité dans les programmes de réductions pour locaux commerciaux inoccupés .....	163
Achever la réforme de l'impôt foncier provincial.....	163
Encourager les activités agro-alimentaires à petite échelle dans les exploitations agricoles .....	164

**Section C : S'attaquer à l'économie souterraine et au problème  
du tabac non réglementé**

Économie souterraine .....	165
Tabac non réglementé .....	166

## Liste des tableaux

### **Chapitre II : Créer des débouchés pour tous**

Tableau 2.1	Exemples d'initiatives récentes pour soutenir les petites entreprises de l'Ontario .....	59
Tableau 2.2	Exemples d'investissements stratégiques récents dans le cadre du Fonds pour l'emploi et la prospérité.....	65
Tableau 2.3	Exemples récents d'investissements pour le développement régional.....	66
Tableau 2.4	Exemples d'investissements dans l'infrastructure faits en 2016-2017 et soutenus par le Fonds Trillium.....	82
Tableau 2.5	Investissements dans l'infrastructure à large bande à l'échelle de l'Ontario.....	89
Tableau 2.6	Scénarios pour la tarification du carbone – Retombées économiques d'ici 2020 de la réalisation des objectifs ontariens de réduction des émissions .....	91

### **Chapitre III : Vigueur économique et financière de l'Ontario**

Tableau 3.1	Perspectives économiques de l'Ontario .....	103
Tableau 3.2	Prévisions liées aux facteurs externes .....	104
Tableau 3.3	Répercussions des variations soutenues des principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel de l'Ontario ..	107
Tableau 3.4	Économie de l'Ontario, de 2015 à 2020 .....	108
Tableau 3.5	Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario .....	109
Tableau 3.6	Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2017 et l'énoncé économique d'automne (ÉEA) de 2017 .....	111
Tableau 3.7	Perspectives financières de l'Ontario .....	113
Tableau 3.8	Sommaire de l'évolution des perspectives budgétaires depuis la publication du budget de 2017 .....	116
Tableau 3.9	Sommaire des variations des charges de programmes depuis la publication du budget de 2017 .....	118

Tableau 3.10	Sommaire des variations des revenus pour 2017-2018 depuis la publication du budget de 2017 .....	121
Tableau 3.11	Sommaire des variations des charges pour 2017-2018 depuis la publication du budget de 2017 .....	123
Tableau 3.12	Incidence de la modification de la présentation provinciale ...	126
Tableau 3.13	Revenus.....	127
Tableau 3.14	Total des charges .....	129
Tableau 3.15	Dépenses liées à l'infrastructure en 2017-2018.....	131
Tableau 3.16	Principales statistiques financières et économiques établies sur dix exercices.....	132
Tableau 3.17	Programme d'emprunt et perspectives à moyen terme.....	135

**Chapitre V : Un régime fiscal équitable et viable**

Tableau 5.1	Mesures fiscales de 2017 .....	162
Tableau 5.2	Changements annuels au taux d'impôt foncier provincial résidentiel .....	164

## Liste des graphiques

### **Chapitre I : Favoriser l'équité pour les familles ontariennes**

Graphique 1.1	Exemples d'hôpitaux construits et rénovés en 2017-2018.....	6
Graphique 1.2	Services de soins à domicile pour les patients et les fournisseurs de soins en 2017-2018.....	14
Graphique 1.3	Vieillissement de la population de l'Ontario, 1980-2040 .....	18
Graphique 1.4	Exemples d'écoles qui ouvriront ou seront en construction en 2017-2018.....	29
Graphique 1.5	Marché de la revente de logements en Ontario .....	38
Graphique 1.6	Perspective du prix de l'électricité – Consommateurs résidentiels .....	42
Graphique 1.7	Soutien supplémentaire offert par l'entremise du Plan ontarien pour des frais d'électricité équitable.....	43

### **Chapitre II : Créer des débouchés pour tous**

Graphique 2.1	Bureau ontarien pour l'accélération de la technologie financière .....	68
Graphique 2.2	Mesures prises par l'Ontario face à la crise mondiale des réfugiés .....	75
Graphique 2.3	L'Ontario est un marché d'exportation clé pour les États-Unis .....	79
Graphique 2.4	Émissions de gaz à effet de serre et objectifs de réduction de l'Ontario .....	91

### **Chapitre III : Vigueur économique et financière de l'Ontario**

Graphique 3.1	Retour de l'Ontario à l'équilibre budgétaire.....	98
Graphique 3.2	Ratio de la dette nette au PIB .....	99
Graphique 3.3	Facteurs de croissance de la dette nette .....	100
Graphique 3.4	Une croissance plus robuste pour l'Ontario au cours des dernières années.....	101
Graphique 3.5	Maintien du taux de chômage de l'Ontario sous la moyenne nationale pendant 31 mois consécutifs .....	102
Graphique 3.6	Composition des revenus, 2017-2018.....	134
Graphique 3.7	Composition des charges totales, 2017-2018.....	134

Graphique 3.8	Emprunts 2017-2018 .....	136
Graphique 3.9	Ratio de l'intérêt sur la dette au revenu .....	139
Graphique 3.10	Ratio de la dette nette au PIB et ratio du déficit accumulé au PIB .....	140
Graphique 3.11	Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) de la dette totale.....	141

## **Chapitre V : Un régime fiscal équitable et viable**

Graphique 5.1	Taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable aux petites entreprises – Ontario et pays membres du G7 .....	160
---------------	--	-----

# CHAPITRE I



**FAVORISER L'ÉQUITÉ POUR LES  
FAMILLES ONTARIENNES**



## Introduction

Au cours des trois derniers exercices, le rythme de croissance de l'économie de l'Ontario a été plus rapide que celui du Canada et de tous les autres pays du G7. Aujourd'hui, un plus grand nombre d'Ontariennes et d'Ontariens ont un emploi et le taux de chômage est de 5,9 %, un niveau qui se maintient sous la moyenne canadienne depuis 31 mois consécutifs. Depuis la récession, 800 000 emplois nets ont été ajoutés.

Un nombre trop important d'Ontariennes et d'Ontariens qui travaillent fort sont obligés de jongler avec les responsabilités à l'égard de leurs études ou de leur emploi, tout en ayant à s'occuper au foyer de leurs enfants, de leurs parents et d'autres êtres chers. Le rôle du gouvernement consiste à créer un climat où chacun peut tirer parti de la croissance que la province a générée, notamment en exécutant un plan qui a des retombées avantageuses sur la vie quotidienne de la population.

Au fond, l'égalité des chances commence par la santé. Afin de garantir que la population de l'Ontario obtient les soins dont elle a besoin, le gouvernement investit 7 milliards de dollars de plus sur trois ans dans le système de santé. Par ailleurs, l'Ontario écrit une page d'histoire en étant la première province du Canada à offrir gratuitement des médicaments sur ordonnance aux enfants et aux jeunes de moins de 25 ans. Il s'agit de l'une des plus importantes bonifications du régime d'assurance-maladie effectuée depuis une génération et une étape importante vers un régime universel d'assurance-médicaments au Canada.

Une économie stable et de bons emplois sont des conditions essentielles pour améliorer les chances de réussir de la population. La nature du travail évolue : en effet, les départs à la retraite augmentent et la demande d'une main-d'œuvre hautement qualifiée est en hausse. Les investissements effectués par le gouvernement dans le secteur des services de garde d'enfants et de l'éducation permettent à l'Ontario de relever ce défi. L'Ontario double la capacité actuelle des garderies agréées pour les enfants jusqu'à l'âge de quatre ans et exonère des frais de scolarité plus de 210 000 étudiants du palier postsecondaire. Le gouvernement prend aussi des mesures pour rendre plus abordables l'acquisition d'une maison et la location d'un appartement.

Le gouvernement continuera de faciliter le quotidien de la population en majorant le salaire horaire minimum pour le faire passer à 15 \$ l'heure d'ici 2019 et en mettant en oeuvre la plus importante réduction des tarifs d'électricité de l'histoire de l'Ontario.

L'Ontario s'engage aussi à combler les besoins variés des personnes âgées et à garantir le bien-être général de cette population qui connaît une croissance rapide, notamment en augmentant les services et les soutiens à leur intention, dont l'accès amélioré aux lits de soins de longue durée.

Dans le cadre de son plan, le gouvernement est déterminé à créer des débouchés et à garantir un traitement équitable pour les personnes qui en ont le plus besoin.

## Assurer l'équité pour les patients

L'accès équitable et en temps opportun aux soins de santé de qualité est essentiel au bon fonctionnement et au bien-être d'une société équitable. La population de l'Ontario compte sur la disponibilité universelle des soins de santé quand elle en a besoin.

Afin de répondre aux besoins des patients aujourd'hui et à l'avenir, l'Ontario a annoncé, dans le budget de 2017, son intention, au cours des trois prochains exercices, d'investir dans le secteur de la santé 7 milliards de dollars de plus que les fonds prévus dans le budget de 2016. Ces investissements accroîtront l'accès aux soins, réduiront les temps d'attente et amélioreront l'expérience des patients ainsi que leur rétablissement.

### Accroître les investissements dans les hôpitaux à l'échelle de la province

Les hôpitaux de l'Ontario constituent le pilier central du système de santé de la province et ont donné l'exemple au Canada en affichant les temps d'attente parmi les plus courts en ce qui concerne l'accès par les patients aux arthroplasties de la hanche et du genou, ainsi que pour les services d'IRM et les tomodensitométries<sup>1</sup>.

Dans les hôpitaux à travers l'Ontario, les patients tirent parti des investissements ciblés qui appuient l'accès amélioré à un plus grand nombre d'interventions, à de nouvelles initiatives et aux progrès en matière de technologie numérique.

En 2017, l'Ontario investit 618 millions de dollars de plus dans les hôpitaux. Afin d'améliorer l'accès aux soins pour les patients et leur famille, et de réduire les temps d'attente dans les hôpitaux, le gouvernement a prévu plus de 1 200 lits d'hôpital supplémentaires à travers la province cette année en investissant 100 millions de dollars. L'Ontario aidera aussi les patients à continuer à recevoir les soins dont ils ont besoin quand ils quittent l'hôpital pour rentrer chez eux, par les mesures suivantes :

- mise à disposition de 207 logements abordables à l'intention des personnes âgées qui ont besoin de soutiens communautaires supplémentaires à la sortie de l'hôpital;
- création de 503 places transitoires à l'extérieur des hôpitaux pour jusqu'à 1 700 patients qui n'ont pas besoin de recevoir leurs soins en milieu hospitalier;
- réouverture de 150 lits dans l'ancien pavillon Finch de l'Hôpital Humber River et de 75 lits dans l'ancien pavillon Hillcrest du Réseau universitaire de santé (UHN) à Toronto pour les personnes qui font la transition de l'hôpital au domicile.

---

<sup>1</sup> Institut canadien d'information sur la santé. *Les temps d'attente pour les interventions prioritaires au Canada, 2017.*

### ***Construire, rénover et agrandir les hôpitaux***

La province effectue des investissements dans l'infrastructure de la santé pour construire des hôpitaux et en réaménager d'autres, contribuant ainsi à élargir l'offre de services et à améliorer les soins aux patients dans des domaines prioritaires. Au cours des 10 prochaines années, la province a l'intention d'accorder plus de 20 milliards de dollars en subventions d'immobilisation aux hôpitaux. Ce montant inclut l'engagement annoncé dans le budget de 2017 d'approximativement 9 milliards de dollars pour appuyer la construction d'importants projets hospitaliers à travers la province. En outre, la province entend fournir aux patients des soins de haute qualité dans un milieu sûr et sanitaire en investissant 175 millions de dollars en 2017-2018 pour effectuer des travaux de réparation et de rénovation dans 131 hôpitaux cette année par l'entremise du Fonds pour le réaménagement de l'infrastructure du système de santé (FRISS).

### GRAPHIQUE 1.1 Exemples d'hôpitaux construits et rénovés en 2017-2018



#### Nord



Le **Centre régional de santé de Dryden** reçoit du financement pour les améliorations à l'infrastructure et des remplacements pour que les patients continuent de recevoir des soins de haute qualité dans un milieu sûr.



L'**Hôpital général d'Atikokan** construit de nouveaux locaux et rénove les locaux existants afin d'offrir des soins actifs et de longue durée intégrés à la collectivité. Les travaux devraient être terminés à l'automne 2017.

#### Est



L'**Hôpital Victoria de Renfrew** reçoit du financement pour répondre à des besoins infrastructurels cruciaux, à savoir le remplacement des ascenseurs et des fenêtres.



À l'**Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa**, on construit une nouvelle tour et des rénovations sont en cours pour offrir plus de services et agrandir les installations de chirurgie cardiaque. On s'attend à ce que les travaux de construction soient terminés à l'automne 2019.

#### Sud-Ouest



L'**Hôpital général de Strathroy-Middlesex** reçoit des fonds pour des remplacements dans le système électrique.



Le **projet de réaménagement de l'Hôpital général de St. Thomas-Elgin** donnera aux résidents accès à des programmes et des services élargis dans une nouvelle tour à la fine pointe qui abritera l'urgence, le bloc opératoire et les services de santé mentale (internes et clinique externe).

#### Centre



L'**hôpital Hamilton Health Sciences** reçoit des fonds pour rénover ses avertisseurs d'incendie et ses ascenseurs, pour améliorer la qualité de ses installations.



Le **réaménagement de l'Hôpital Michael Garron** comprend la construction d'une nouvelle tour de soins et la rénovation de l'établissement existant. Le projet permettra d'offrir des soins de haute qualité grâce au remplacement des lits dans les départements de médecine, de chirurgie et de réadaptation, au remplacement des unités de santé mentale et à la consolidation des soins ambulatoires.

## **Améliorer les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances**

Environ 30 % des Ontariennes et des Ontariens présenteront un problème de santé mentale ou d'usage de substances psychotropes à un moment ou un autre de leur vie. Reconnaissant qu'il n'y a pas de santé sans la santé mentale, le gouvernement est déterminé à faire en sorte que toutes les personnes vivant avec une maladie mentale ou un problème lié à l'usage de substances psychotropes aient accès aux soins et aux soutiens de qualité dont ils ont besoin pour jouir d'une vie en santé, se rétablir et s'épanouir.

Dans le souci d'améliorer les services et les soins à l'intention de toute personne aux prises avec une maladie mentale ou des dépendances, et afin d'appuyer la transition entre les services destinés aux jeunes et ceux pour adultes, la province a collaboré avec le Conseil consultatif pour le leadership en santé mentale et en lutte contre les dépendances de l'Ontario à la mise en place de la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances.

### ***Élargir les services de santé mentale à l'intention des enfants et des jeunes***

Approximativement un enfant ou un jeune sur cinq en Ontario est aux prises avec un trouble de santé mentale, tandis que sept problèmes de santé mentale sur 10 font leur apparition pendant l'enfance ou l'adolescence. Si elles sont précoce, les interventions peuvent prévenir ou atténuer les difficultés qui peuvent être associées à la maladie mentale – itinérance, chômage ou emprisonnement – permettant aux personnes de vivre une vie saine et enrichissante dans leur milieu de vie.

Le gouvernement est résolu à mettre en place des démarches innovantes et intégrées pour dépister les problèmes de santé mentale et de dépendance et intervenir précoce chez les jeunes ou les jeunes adultes qui présentent ces troubles. À cet effet, la province élargit et améliore les services dispensés dans les centres de services intégrés pour les jeunes, où les jeunes de 12 à 25 ans peuvent recevoir des services sans rendez-vous de santé mentale et de lutte contre les dépendances, ainsi que d'autres services sociaux et de soutien à la santé et à l'emploi regroupés dans un guichet unique axé sur les jeunes.

## **Élargir les services de santé mentale destinés aux étudiants des collèges et des universités**

L'Ontario reconnaît que les étudiants du palier postsecondaire ont besoin de soutiens et de services en matière de santé mentale, et que ces besoins vont continuer à croître. Un sondage mené en Ontario auprès de plus de 25 000 étudiants du palier postsecondaire a révélé une hausse de 50 % des cas d'anxiété et une augmentation de 47 % des cas de dépression entre 2013 et 2016<sup>2</sup>. Pour faire en sorte que chaque étudiant de niveau collégial ou universitaire ait accès à des services et des soutiens en matière de santé mentale, quand et où ils en ont besoin, le gouvernement investit une enveloppe totale de 45 millions de dollars sur trois ans. Ce montant inclut le financement supplémentaire de 6 millions de dollars par année, annoncé dans le budget de 2017 et destiné à appuyer ou à élargir les services de santé mentale sur les campus.

---

L'Université Carleton continue à soutenir l'initiative *From Intention to Action* (FIT: Action), un système de counseling par les pairs qui appuie la formation et la supervision des étudiants et des stagiaires, et dispense du counseling à plus de 200 étudiants à risque. Ces étudiants ont constaté l'amélioration de leur bien-être psychologique, de leur diligence et de leurs résultats scolaires.

Good2Talk / Allo J'écoute est une ligne sans frais et confidentielle d'assistance qui offre aux étudiants du palier postsecondaire du counseling professionnel, des renseignements sur la santé mentale et les dépendances, et des services d'aiguillage vers des ressources locales, 24 heures sur 24 toute l'année, en français et en anglais.

---

## **Élargir l'accès à la psychothérapie financée par les deniers publics**

Les formes légères à modérées d'anxiété et de dépression sont parmi les troubles de santé mentale les plus répandus. De concert avec Qualité des services de santé Ontario, le gouvernement a conclu que la psychothérapie structurée réduit les symptômes, contribue au rétablissement des patients et améliore leur qualité de vie.

Afin d'appuyer plus de 100 000 personnes atteintes d'anxiété ou de dépression, ou les deux, le gouvernement investit près de 73 millions de dollars sur trois ans, tel qu'annoncé dans le budget de 2017, pour élargir les programmes de psychothérapie structurée. Par suite de ces investissements, l'Ontario est la première province à fournir des services de psychothérapie structurée qui sont financés par les deniers publics. Ces services, qui incluent la thérapie individuelle et de groupe ainsi que des soutiens en ligne, seront dispensés par une gamme de professionnels réglementés de la santé mentale, notamment des psychologues, des physiothérapeutes, des travailleurs sociaux, des ergothérapeutes et du personnel infirmier.

---

<sup>2</sup> American College Health Association – National College Health Assessment (Ontario Canada Reference Group), printemps 2016.

### ***Fournir plus de logements dotés de soutiens en matière de santé mentale***

Selon certaines estimations, 25 % à 50 % des sans-abri vivent avec un problème de santé mentale. Les études montrent qu'un logement stable et doté de services de soutien est essentiel au maintien de la santé mentale et peut favoriser la participation à la vie communautaire. C'est pour cela que l'Ontario investit plus de 45 millions de dollars sur trois ans pour fournir jusqu'à 1 150 logements supplémentaires dotés de services de soutien à l'intention des personnes atteintes de graves problèmes de santé mentale et de dépendance.

### ***Remédier à la crise des opioïdes***

L'usage abusif d'opioïdes est la troisième cause de décès accidentels en Ontario. Soucieux de renforcer la coordination des mesures de lutte contre cette urgence sanitaire, le gouvernement a lancé une stratégie relative aux opioïdes, qui inclut l'établissement du Groupe d'intervention d'urgence face aux opioïdes. Le gouvernement a aussi annoncé qu'il avait l'intention de financer plusieurs sites d'injection supervisés.

L'Ontario investit 222 millions de dollars sur trois ans dans la lutte contre la crise des opioïdes pour fournir, entre autres, les soutiens suivants :

- améliorer la gestion du sevrage et accélérer l'accès aux services visant les dépendances ainsi qu'aux aiguillages urgents à l'échelle communautaire vers des soins de santé intégrés de plus longue durée;
- investissements immédiats pour aider les organismes communautaires de lutte contre les dépendances, notamment à recruter plus de travailleurs de première ligne pour dispenser les services suivants : counseling, gestion des cas et autres soutiens globaux;
- créer des postes liés à la réduction des méfaits et aux interventions par des pairs pour faciliter la mise en rapport des personnes vulnérables avec les mesures de soutien nécessaires en matière de réduction des méfaits;
- élargir la distribution gratuite des trousse de naloxone.

## **Favoriser l'accès aux soins de santé primaires**

En Ontario, un nombre croissant de personnes sont atteintes de problèmes de santé complexes. L'Ontario continue à investir dans les équipes de soins primaires interprofessionnelles pour répondre à ces besoins complexes, et à ceux de l'ensemble de la population. Ces équipes sont composées de divers professionnels de la santé, dont des médecins, du personnel infirmier praticien, du personnel infirmier, des travailleurs en santé mentale, des pharmaciens, des physiothérapeutes et d'autres professionnels paramédicaux. Elles sont en mesure d'accélérer l'accès pour leurs patients aux bons soins par le bon fournisseur, ce qui améliore considérablement les résultats de santé des patients. L'accès en temps opportun aux soins de santé et la surveillance continue de l'état de santé du patient peut contribuer à diminuer la fréquence des visites inutiles aux urgences ou d'autres hospitalisations.

Le gouvernement reconnaît la valeur des services que ces équipes de soins primaires interprofessionnelles dispensent actuellement à plus de quatre millions de personnes à travers la province. L'Ontario investit 248,4 millions de dollars sur trois ans afin d'augmenter la capacité et d'accroître le nombre des équipes de soins primaires interprofessionnelles et, par conséquent, d'aider un plus grand nombre de personnes à travers la province à avoir accès à des soins de santé coordonnés. Pour l'heure, la population de l'Ontario est desservie par diverses équipes de santé : 82 maillons santé, soit des équipes locales de fournisseurs qui assurent la coordination des soins à l'intention de patients atteints de multiples affections complexes, surtout des personnes âgées; 184 équipes Santé familiale; 75 centres de santé communautaire; 25 cliniques dirigées par des infirmières et infirmiers praticiens; 10 centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones.

---

Le centre communautaire de santé (CCS) Ottawa Inner City Health Inc. met en place des unités de soins qui sont spécialement affectées aux refuges de la région pour y dispenser des soins primaires de qualité et d'autres mesures de soutien social. Les programmes du CCS incluent la gestion des maladies chroniques, le soutien en matière de santé mentale et des plans de soins destinés spécifiquement aux personnes atteintes du VIH. Les programmes sont dispensés en partenariat avec L'Hôpital d'Ottawa, La Mission d'Ottawa, l'Université d'Ottawa et d'autres CCS.

À Kitchener-Waterloo, le Centre for Family Medicine Family Health Team (FHT) est doté d'un important programme de sensibilisation visant les réfugiés nouvellement arrivés au Canada. En partenariat avec Reception House, la clinique de santé pour les réfugiés de FHT dessert les nouveaux réfugiés pris en charge par le gouvernement qui se rendent au Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Waterloo Wellington.

---

## **Appuyer les soins de santé pour la population du Nord de l'Ontario**

Plus de la moitié des habitants du Nord de l'Ontario vivent dans des localités qui comptent 2 500 personnes ou moins. Les collectivités du Nord méritent d'avoir le même accès aux soins de santé de qualité que les autres habitants de l'Ontario. Si les habitants doivent se déplacer pour les obtenir, la province contribue à couvrir ces dépenses dans le cadre du Programme de subventions aux résidents du Nord pour frais de transport à des fins médicales. Ce programme a reçu des demandes de la part de plus de 600 000 personnes au cours des trois dernières années. Dans le budget de 2017, la province a annoncé une bonification de ce programme à hauteur de 10 millions de dollars.

Voici des mesures mises en place par la province pour appuyer davantage les soins de santé à l'intention des habitants du Nord de l'Ontario :

- depuis 2009, 526 nouveaux médecins ont obtenu leur diplôme de l'École de médecine du Nord de l'Ontario;
- huit cliniques dirigées par des infirmières et infirmiers praticiens, 43 équipes de santé familiale, 11 centres de santé communautaire et six centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones desservent tout le Nord de l'Ontario;
- le financement des soins de santé du Nord de l'Ontario comprend 84,6 millions de dollars au titre des bureaux de santé publique et 76 millions de dollars au titre des services d'ambulances terrestres.

---

L'Ontario investit dans une clinique complète de chirurgie cardiovasculaire au Centre régional des sciences de la santé de Thunder Bay – améliorant ainsi pour les habitants du Nord l'accès aux soins de santé, tout en réduisant les temps d'attente ainsi que les déplacements. La clinique devrait prendre en charge quelque 1 000 patients chaque année, grâce à un nouveau bloc opératoire, à une technologie de pointe, à de nouveaux lits et à un laboratoire.

---

## **Soins de santé équitables pour les peuples autochtones**

En 2016, la province a commencé la mise en oeuvre du Plan d'action pour la santé des Premières Nations doté d'un budget de près de 222 millions de dollars sur trois ans pour garantir aux peuples autochtones un accès à des soins de santé équitables et mieux adaptés sur le plan culturel. Si ce plan d'action vise particulièrement les Premières Nations du Nord de l'Ontario, une partie des fonds est néanmoins consacrée aux prestations de santé à l'intention des Autochtones du reste de la province, notamment les soins à domicile et en milieu communautaire, les soins primaires ainsi que la prévention et la gestion du diabète, à l'intérieur comme à l'extérieur des réserves.

## **Répondre aux besoins de santé de la communauté francophone**

La province améliore l'accès aux services de santé de qualité qui sont dispensés en français, en favorisant la collaboration en matière de planification entre les réseaux locaux d'intégration des services de santé, les organismes francophones de planification de la santé et la collectivité, en améliorant la collecte et la surveillance des données, et en renforçant la reddition de comptes à l'égard de la prestation active de services de santé en français.

Depuis octobre 2017, un nouveau « carrefour de santé » à Limoges (Ontario), le Centre de santé communautaire de l'Estrie/Centre de santé de Limoges, offre des services intégrés pour la santé physique, la santé mentale et la santé communautaire, desservant la population des collectivités rurales des comtés de Stormont, Dundas, Glengarry, Prescott et Russell, qui sont majoritairement francophones. Visant particulièrement la prestation de soins préventifs de haute qualité, la promotion de la santé, les maladies chroniques, la santé mentale et les dépendances ainsi que l'éducation en matière de diabète, le Centre de santé dispense ces services en français et en anglais.

## **Appuyer les patients pris en charge à long terme**

Les personnes âgées ayant des besoins complexes attribuables à leur déclin cognitif et physique, et à des affections comme la démence, nécessiteront un niveau plus élevé de soutien à mesure qu'elles vieillissent. Nombre de ces aînés auront besoin de soins continus et intensifs, qui sont prodigues, à l'heure actuelle, dans les foyers de soins de longue durée.

Reconnaissant qu'en raison du vieillissement de la population, la demande de soins de longue durée augmente, l'Ontario établira 5 000 lits de soins de longue durée d'ici 2022. À l'égard de ces lits, le gouvernement donnera la priorité aux personnes ayant les plus grands besoins ainsi qu'à celles qui sont hospitalisées, mais sur le point de quitter l'hôpital, et nécessitent un hébergement en foyer de soins de longue durée. La priorité sera aussi accordée aux nouveaux lits qui sont adaptés aux besoins culturels des patients, dont ceux d'origine autochtone. Au cours des dix prochaines années, le gouvernement créera plus de 30 000 lits de soins de longue durée afin de tenir compte des besoins croissants et changeants de la population vieillissante.

Les besoins des résidents de foyers de soins de longue durée deviennent aussi plus complexes. La province a donc décidé d'augmenter la moyenne provinciale du nombre d'heures de soins prodigues aux pensionnaires, pour la faire passer à quatre heures de soins directs par pensionnaire et par jour. Après la mise en oeuvre intégrale de cette mesure, les pensionnaires de centres de soins de longue durée à travers l'Ontario recevront 15 millions d'heures supplémentaires de soins infirmiers, de soutien à la personne et de thérapie.

D'autres discussions et une planification supplémentaire seront nécessaires pour déterminer la meilleure manière de doter en personnel les services à l'intention des résidents aux besoins divers et complexes. Le gouvernement a l'intention de rendre compte de l'issue de ces discussions dans le budget de 2018.

Tel qu'annoncé dans le budget de 2017, l'Ontario a aussi affecté un montant additionnel de 10 millions de dollars au Projet ontarien de soutien en cas de troubles du comportement afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées qui présentent des comportements difficiles et complexes en lien avec la démence ou d'autres troubles cognitifs. Dans le cadre de ce programme, des équipes spécialisées dépistent les facteurs qui peuvent déclencher l'agitation ou l'agressivité afin de mieux gérer ces comportements.

## Élargir et renforcer les soins à domicile et en milieu communautaire

Afin de garantir que les patients quittant l'hôpital pour retourner à leur domicile ont une transition facile, le gouvernement investit un montant supplémentaire de 40 millions de dollars en 2017 afin d'aider les patients à recevoir des services post-hospitalisation et des soins communautaires à domicile qui leur seront dispensés par du personnel infirmier autorisé, des coordonnateurs de soins, des préposés aux services de soutien à la personne et d'autres fournisseurs de soins.

Depuis 2003, l'Ontario a plus que doublé le financement accordé aux soins à domicile et en milieu communautaire afin de réagir aux pressions démographiques exercées par le vieillissement de la population et pour aider davantage de gens à recevoir les soins nécessaires, à proximité de leur domicile et en milieu communautaire. En plus du financement en cours de plus de 5 milliards de dollars par année, le gouvernement a augmenté l'investissement dans les soins à domicile et en milieu communautaire d'environ 250 millions de dollars par année depuis 2013. Grâce à ces investissements, la population de l'Ontario a un meilleur accès aux soins infirmiers, aux services de soutien à la personne et aux soutiens à l'intention des proches aidants, lesquels sont prodigués chez eux ou à proximité de leur domicile.

### GRAPHIQUE 1.2 Services de soins à domicile pour les patients et les fournisseurs de soins en 2017-2018

---

Les patients et leurs fournisseurs de soins de toute la province peuvent recevoir le nombre d'heures supplémentaires qui suivent :



**1,5 million**

d'heures de services de soutien à la personne, y compris bain, habillage et exercice



**600 000**

heures de services de répit pour les fournisseurs de soins, y compris soutien à la personne ou soins infirmiers



**390 000**

heures de soins infirmiers



**110 000**

heures de thérapie, y compris orthophonie, ergothérapie et physiothérapie



## **Appuyer les personnes atteintes de démence**

On estime qu'approximativement 194 000 personnes en Ontario ont reçu un diagnostic de démence. Ce nombre devrait s'accroître pour passer à 206 000 personnes d'ici 2020 et à plus de 300 000 d'ici 2038. Les répercussions de la démence peuvent être profondes, non seulement pour les personnes atteintes de la maladie, mais aussi pour leur famille, leurs amis et leurs soignants.

En 2017, le gouvernement a lancé une nouvelle Stratégie en matière de démence dotée de 100 millions de dollars sur trois ans. Cette stratégie vise à garantir que toutes les personnes vivant avec une démence en Ontario, leur famille et leurs soignants obtiennent les soutiens, le financement et les outils en place afin de prendre des décisions éclairées sur les soins nécessaires et à garantir qu'elles sont traitées avec la dignité et le respect qui leur sont dus. À cet effet, le gouvernement prend, entre autres, les mesures suivantes :

- fournir aux personnes atteintes de démence un accès aux soins de santé, aux soins à domicile et à d'autres mesures de soutien qui leur conviennent le mieux et le plus tôt possible après qu'un diagnostic a été posé, de sorte que ces personnes et leur famille puissent faire des projets et continuer à mener une vie enrichissante et active;
- améliorer la formation et l'éducation en matière de soins liés à la démence pour les préposés aux services de soutien à la personne, les médecins, le personnel infirmier et d'autres intervenants de première ligne, afin que ces professionnels puissent contribuer à la coordination de services appropriés et conviviaux permettant aux gens de continuer à vivre chez eux et à participer à la vie communautaire;
- accroître l'accès aux programmes de jour pour adultes et aux programmes en soirée pour les personnes atteintes de démence;
- créer davantage de campagnes d'information afin de sensibiliser la population aux facteurs de risque de la démence et de réduire la stigmatisation entourant la maladie.

## **Soutien à l'intention des soignants**

Les soignants s'occupant de personnes atteintes de démence, souvent des proches, des amis ou des voisins bénévoles, déclarent subir fréquemment un haut niveau de stress, manquer de sommeil et être déprimés. Les autres obligations des soignants, comme un emploi ou une jeune famille, peuvent aggraver le stress physique, affectif et financier qu'ils vivent.

L'Ontario prend des mesures pour faciliter la vie des soignants, dont voici des exemples :

- nombre supplémentaire d'heures de soins et de transport à destination de programmes dispensés localement;
- services améliorés de répit pour les aidants, à domicile ou toute la nuit, afin de permettre à ceux-ci de prendre une pause;
- meilleure coordination des soins en renforçant les liens entre les fournisseurs de soins primaires, spécialisés et communautaires;
- une proposition de formule simplifiée du crédit d'impôt de l'Ontario pour les aidants naturels;
- au printemps 2018, inauguration d'un organisme ayant pour mandat de fournir du soutien et des ressources à travers la province, tout en constituant un point unique d'accès aux informations, aux ressources et aux services destinés à aider les soignants à s'acquitter de leur tâche.

## **Appuyer les soins de compassion en fin de vie**

Dans le but de fournir à davantage de personnes et leur famille des soins palliatifs en fin de vie empreints de compassion, l'Ontario forge des partenariats avec les communautés locales afin d'établir des lits de soins palliatifs à travers la province.

Dans le cadre d'un nouveau programme que le gouvernement a annoncé à l'automne 2017, les centres admissibles de soins palliatifs peuvent faire une demande de financement d'immobilisations, en complément des campagnes locales de financement, afin d'appuyer l'établissement ou l'agrandissement de maisons de soins palliatifs à travers l'Ontario. Ce financement contribuera aux coûts de construction ou de rénovation de centres pouvant accueillir plus de 190 lits qui, chaque année, permettront à plus de 2 000 clients supplémentaires d'être desservis plus près de leur domicile et de leur famille.

Les maisons de soins palliatifs dispensent des soins spécialisés dans un milieu rappelant le domicile, accordant aux familles et aux proches l'espace et les soins dont ils ont besoin pour se retrouver avec les êtres qui leur sont chers, à un des moments les plus difficiles de leur vie.

---

La maison de soins palliatifs de Vaughan, qui offre actuellement un programme de visites par des bénévoles, recevra jusqu'à 2 millions de dollars pour financer les coûts de construction d'une maison de soins palliatifs de 10 lits qui servira de centre d'excellence en matière de soins palliatifs. Le Centre offrira aussi des séances d'aide psychosociale et des programmes de jour pour les familles, mènera des projets de recherche et dispenserá des cours sur les soins aux patients. À titre de carrefour de soins, le centre appuiera les patients et les familles de la ville de Vaughan et de la région avoisinante.

---

## L'équité pour les aînés

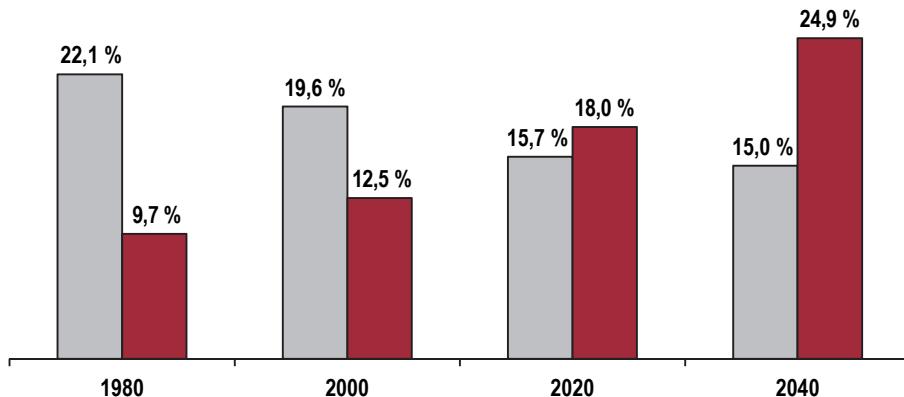
À mesure que la génération du baby-boom avance en âge et que l'espérance de vie continue à augmenter, le nombre de personnes de plus de 65 ans doublera presque au cours des prochaines décennies en Ontario. En fait, la population des personnes âgées en Ontario et au Canada est plus importante que celle de leurs enfants pour la première fois de l'histoire.

**GRAPHIQUE 1.3 Vieillissement de la population de l'Ontario, 1980-2040**

---

**Proportion de la population totale**

□ 0-14 ans ■ 65 ans et plus



Sources : Statistique Canada (estimations de 1980 et 2000) et ministère des Finances de l'Ontario.

---

Les personnes âgées sont une population aussi diversifiée que les autres segments démographiques de l'Ontario, et leurs besoins évoluent à mesure qu'elles vieillissent. La moitié des aînés de l'Ontario affirment qu'ils auront besoin d'aide au cours des 5 à 10 prochaines années pour accéder à des services cruciaux, dont le transport, ainsi qu'à des solutions sécuritaires et abordables en matière de logement; presque la moitié de ces personnes s'inquiètent d'être isolées sur le plan social; plus du tiers ont de la difficulté à accéder à des renseignements sur les services communautaires destinés aux personnes âgées. Par ailleurs, avec l'âge, une personne est plus susceptible d'être frappée d'infirmité, son état de santé peut se dégrader et ses capacités fonctionnelles risquent de diminuer.

Les investissements effectués récemment par le gouvernement dans les soins de longue durée ainsi que les soins à domicile et en milieu communautaire, et les soutiens destinés aux personnes atteintes de démence ou nécessitant des soins de compassion prodigués en fin de vie, reflètent ces défis démographiques et besoins variés.

## **Vieillir en confiance : le Plan d'action de l'Ontario pour les personnes âgées**

L'Ontario a pris l'engagement d'aider les personnes âgées à vieillir en toute sérénité et avec confiance, en reconnaissant leur diversité et en leur offrant des choix, à la faveur de plusieurs initiatives.

C'est pourquoi le gouvernement a lancé Vieillir avec confiance : un plan d'action pour les personnes âgées, un engagement permanent à l'égard des personnes âgées qui s'ajoute aux initiatives concluantes lancées en 2013 dans le cadre du Plan d'action de l'Ontario pour les personnes âgées. Ce plan est destiné à aider les aînés à demeurer autonomes, en santé, actifs, en sécurité et intégrés sur le plan social.

### ***Appuyer toutes les personnes âgées, quels que soient leurs besoins***

L'Ontario met en place plusieurs initiatives dans le but d'appuyer toutes les personnes âgées, dont les suivantes :

- amélioration des moyens de transport communautaire dans les collectivités mal desservies pour que les personnes âgées puissent accéder aux services et aux soutiens dont elles ont besoin;
- un nouveau site Web convivial à guichet unique et une ligne téléphonique ouverte 24 h sur 24, dispensant des renseignements en plus de 150 langues à propos des services du gouvernement et des mesures de soutien à l'intention des personnes âgées;
- tolérance zéro à l'égard des mauvais traitements envers les aînés en renforçant les mesures de prévention, la sensibilisation et les interventions;
- à compter de l'automne 2018, immunisation gratuite contre la grippe avec un vaccin à dose élevée qui est plus efficace pour les personnes plus âgées.

### ***Aider les personnes âgées à vivre de manière autonome dans la communauté***

L'Ontario aide les personnes âgées à demeurer actives, en santé et socialement intégrées en prenant les initiatives suivantes :

- 40 nouveaux centres communautaires de vie active qui offriront une vaste gamme de programmes sociaux, récréatifs et de santé. Le nombre total de ces centres passera à plus de 300 à l'échelle de la province.

---

Le centre 55 Plus de Thunder Bay propose des programmes de conditionnement physique, des ateliers d'arts visuels, des cours d'intérêt général ainsi que des séances de formation sur la technologie et les ordinateurs.

Le *Rendez-vous des aînés francophones d'Ottawa (RAFO)* compte plus de 750 membres et 230 bénévoles. Le RAFO a fait l'acquisition d'une ancienne école élémentaire pour offrir ses propres programmes, dont un service de repas et un jardin saisonnier, et loue des locaux pour soutenir un plus large éventail de programmes et de services.

---

- projet spécial visant à mettre en rapport des jeunes bénévoles et des aînés pour les aider à mieux comprendre la technologie;
- élargissement du Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des personnes âgées qui financera un plus grand nombre de projets communautaires novateurs permettant aux personnes âgées de demeurer actives, en santé et investies dans la vie communautaire.

---

À l'aide d'une subvention de 8 000 \$, l'organisme Latin@s en Toronto – Communication for social development a créé le programme d'apprentissage en ligne Let's Connect, à l'intention des personnes âgées hispanophones. Ainsi, des centaines de personnes âgées ont accès à des webinaires en espagnol portant sur la santé, les droits de la personne, la prévention de la violence, l'intégration sociale, le vieillissement actif, la culture et l'identité.

---

### ***Aider les personnes âgées qui ont besoin de soutiens supplémentaires à domicile***

Pour les personnes âgées qui pourraient avoir besoin de soutiens afin de continuer à vivre en sécurité et de manière autonome à la maison, la province fournira ce qui suit :

- un accès accru tant aux soins de santé de qualité qu'aux soins gériatriques dispensés à domicile;
- élargissement des soins à domicile grâce à environ 2,6 millions d'heures pour prodiguer, entre autres, des services de soutien à la personne, des soins infirmiers, des services de physiothérapie et d'orthophonie, et des services de relève à l'intention des fournisseurs de soins;
- soutiens supplémentaires pour les communautés de retraités naturels, comme les immeubles d'appartements ou les complexes résidentiels, qui amélioreront l'accès des aînés aux soins coordonnés à domicile en fonction des besoins locaux;
- un nouvel organisme dispensant aux soignants des soutiens et des ressources facilement accessibles.

### ***Aider les personnes âgées qui ont besoin de soutiens intensifs***

Les personnes âgées ayant des besoins complexes, en raison de leur déclin sur le plan cognitif et physique, ont besoin de soutiens permanents et intensifs à mesure qu'elles avancent en âge. La province leur fournira les soutiens suivants :

- moderniser les foyers de soins de longue durée en réaménageant plus de 30 000 lits de soins de longue durée dans plus de 300 foyers de soins de longue durée d'ici 2025;
- créer 5 000 lits de longue durée d'ici 2022, à titre de première étape vers la création de plus de 30 000 lits au cours des dix prochaines années;
- réaliser des travaux de planification sur les méthodes visant à majorer la moyenne provinciale du nombre d'heures de soins directs dispensés par jour et par pensionnaire, pour la faire passer à 4 heures après la mise en oeuvre intégrale de cette mesure;
- élargir les soins palliatifs et les prestations de compassion prodiguées en fin de vie;

## **Soutenir les familles ayant des enfants**

Il est essentiel d'investir dans la santé, le bien-être et l'éducation des enfants pour leur donner le meilleur départ possible dans la vie. À cette fin, le gouvernement effectue des investissements cruciaux pour soutenir l'équité envers les familles de l'Ontario.

Pour les familles, il est indispensable d'avoir des services de garde d'enfants abordables et de qualité. Les parents ont besoin de la tranquillité d'esprit que leur procure l'offre de services de garde près de chez eux et à un prix abordable. Pourtant, un trop grand nombre de ménages soit n'ont pas accès à ces services, soit ne peuvent se les permettre ou encore font face à de longues listes d'attente. L'Ontario est déterminé à faire en sorte que les moyens financiers des familles ne soient pas l'assise sur laquelle repose l'accès à des services fiables de garde d'enfants.

Les parents ne devraient jamais être forcés de choisir entre payer les médicaments sur ordonnance de leurs enfants et acheter le nécessaire vital. Le gouvernement demeure résolu à fournir un accès équitable aux soins de santé pour l'ensemble de la population de l'Ontario, ce qui inclut éliminer les obstacles financiers pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se procurer des médicaments sur ordonnance.

Le gouvernement s'engage aussi à dispenser à tous les étudiants la meilleure éducation possible, à l'aide des meilleurs soutiens qui soient, afin d'améliorer le bien-être de tous les élèves, de veiller à leur équité et de les aider à obtenir des résultats encore meilleurs.

## **Rendre les services de garde d'enfants plus accessibles et plus abordables**

La province aide 100 000 enfants de plus à profiter de services de garde agréés et vise à offrir l'accès universel à ces services aux familles ontariennes. En 2017-2018, l'Ontario a dégagé 200 millions de dollars, ce qui a permis à 24 000 autres enfants, jusqu'à l'âge de 4 ans, de bénéficier de services de garde agréés. Cette mesure a notamment contribué à créer 16 000 places subventionnées pour les enfants jusqu'à l'âge de quatre ans, ce qui aura pour effet de réduire les listes d'attente pour les familles à revenu faible et moyen.

### **Aider les familles aux quatre coins de la province**

Dans la région de Waterloo, une injection de près de 6 millions de dollars fournira du financement de fonctionnement pour l'ouverture de quatre nouveaux centres de garde d'enfants dans des écoles. Cette mesure va aider plus de 400 autres enfants et leur famille à avoir accès à des services de garde en éliminant la liste d'attente pour des places subventionnées.

À Ottawa, un nouvel investissement a récemment été fait, ce qui réduira considérablement les listes d'attente en garderies subventionnées et accroîtra le nombre de subventions pour les familles à revenu faible ou moyen. Ces mesures aideront 1 000 enfants de plus et leur famille à accéder à des services de garde.

À Hamilton, du nouveau financement pour les services de garde d'enfants permettra à 760 enfants de plus de bénéficier de places dans des garderies agréées.

---

L'Ontario continue de collaborer avec ses partenaires autochtones dans le but de fournir des programmes pertinents sur le plan culturel pour les enfants et les familles, et des places dans des services de garde agréés. Il s'agit notamment d'augmenter le nombre de places dans les garderies hors réserve et d'élargir cinq programmes existants s'adressant aux enfants et aux familles sur les réserves.

### **Proposer plus de programmes avant et après l'école**

Dans la plupart des cas, les horaires des parents et des aidants naturels ne correspondent pas à celui de la journée scolaire, d'où la nécessité d'avoir des programmes avant et après l'école. Reconnaissant ce besoin, le gouvernement s'engage à ce que les enfants jusqu'à l'âge de douze ans aient accès à des programmes sécuritaires et de qualité.

Cette année, plus de 80 % des écoles de l'Ontario proposent des programmes avant et après l'école pour les enfants de quatre à douze ans.

## **Assurance-santé Plus : Assurer l'équité pour les parents, les enfants et les jeunes**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le gouvernement lancera Assurance-santé Plus : Assurance-médicaments pour les enfants et les jeunes, ce qui fera de l'Ontario la première province au Canada à offrir l'assurance-médicaments à toutes les personnes de moins de 25 ans, sans égard au revenu familial.

Pour plus de quatre millions d'enfants et de jeunes, il suffira de présenter leur numéro de carte Santé et une ordonnance afin d'obtenir gratuitement des médicaments sur ordonnance. Ils auront ainsi accès à plus de 4 400 médicaments figurant actuellement au Programme de médicaments de l'Ontario, comme les antibiotiques pour traiter les infections, les inhalateurs contre l'asthme, les insulines, les autres antidiabétiques, ainsi que certains remèdes pour le traitement du cancer et les maladies rares.

---

Grâce à Assurance-santé Plus, les familles qui ont des enfants atteints de diabète de type 1 pourront économiser environ 8 600 \$ sur le coût des médicaments. À compter de janvier 2018, ces médicaments seront gratuits.

---

## **Améliorer le mieux-être et le rendement des jeunes**

L'Ontario continue de déployer des efforts soutenus pour assurer l'excellence du système d'éducation, et il reste du travail à faire pour que tous les élèves réussissent. Les enfants qui entretiennent des relations solides et qui ont une image positive d'eux-mêmes sont mieux à même de réaliser leur plein potentiel. C'est pourquoi le gouvernement mettra davantage l'accent sur le mieux-être des élèves et des jeunes.

D'après l'édition 2015 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves, un classement international du rendement des élèves de 15 ans établi tous les trois ans, les élèves de l'Ontario arrivent bons premiers dans le domaine de la lecture et figurent parmi les dix premiers groupes de participants en science.

### ***Mettre l'accent sur le bien-être***

L'Ontario s'engage à offrir des programmes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle de classe pour favoriser le bien-être des élèves. Ainsi, le budget de 2017 prévoyait un investissement de 49 millions de dollars sur trois ans pour l'élaboration et le renforcement des programmes visant à améliorer le développement cognitif, affectif, social et physique des élèves. En septembre 2017, la province a annoncé l'octroi de fonds pour les nouveaux programmes et les programmes élargis qui suivent :

- le transport actif, notamment les autobus scolaires pédestres et les programmes encourageant le vélo comme moyen de transport pour se rendre à l'école, qui favorisent les occasions d'activités physiques pour les élèves;
- le financement doublé pour les conseils scolaires qui soutiennent les priorités en matière de bien-être, notamment les programmes de petit-déjeuner, la prévention de l'intimidation, les activités récréatives et le perfectionnement professionnel du personnel;
- le financement accru accordé à l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles, un groupe provincial qui fournit du leadership, des ressources et d'autres soutiens dans le but d'aider les conseils scolaires à promouvoir la santé mentale et le bien-être des élèves partout en Ontario.

### ***Aider les élèves à réussir***

L'Ontario renouvelle ses programmes d'enseignement afin d'améliorer la réussite des élèves dans les compétences de base et d'accroître l'importance accordée aux compétences de vie transférables. Par ailleurs, la province passera en revue les pratiques d'évaluation, faisant en sorte qu'elles soient pertinentes sur le plan culturel, mesurent un plus vaste éventail d'apprentissages et prennent mieux en compte le bien-être des élèves et l'équité envers eux. Pour mieux communiquer les résultats des élèves à leurs parents, de nouveaux bulletins scolaires sont en voie d'élaboration; ils seront mis en circulation dès la rentrée prochaine.

---

#### **Réduction de l'effectif des classes**

Cette année, le nombre d'enfants dans les classes de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein, qui sont dotées d'une enseignante ou d'un enseignant et d'une éducatrice ou d'un éducateur de la petite enfance, est plafonné à 30. Par ailleurs, aucune classe ne compte plus de 26 élèves en moyenne dans chacun des conseils scolaires.

La province fournit aussi du soutien pour que les classes de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année, dans tous les conseils scolaires, aient un effectif moyen inférieur à 25 élèves.

---

## **Assurer l'équité et l'inclusion**

L'Ontario rend le système d'éducation plus équitable et plus inclusif pour tous les élèves en cernant et en éliminant les obstacles systémiques ainsi qu'en offrant de meilleurs soutiens aux jeunes dans le choix de leurs cheminements. La province s'est engagée à verser plus de 7 millions de dollars en 2017-2018 pour la mise en oeuvre du Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation, la feuille de route dont elle s'est dotée pour cerner et éliminer les pratiques discriminatoires et systémiques ainsi que les obstacles et les préjugés dans les écoles et les salles de classe.

Voici certains des champs d'action clés :

- adopter une nouvelle approche pour la 9<sup>e</sup> année, qui permettra aux élèves de mieux explorer les cheminements possibles vers le travail, la formation en apprentissage, le collège ou l'université;
- repérer et aplanir les inégalités dans les taux de suspension, d'expulsion et d'exclusion parmi certains groupes;
- assurer que les pratiques dans les écoles et les salles de classe tiennent compte de la diversité des élèves et du personnel de manière à ce qu'elles cadrent avec les besoins et les réalités de tous les élèves;
- veiller à ce que la diversité des élèves se reflète dans celle du corps enseignant, du personnel administratif et des leaders du système scolaire en Ontario grâce au mode de recrutement, d'embauche et de promotion du personnel enseignant et de direction dans les écoles et le système scolaire.

## ***Aider les parents et les enfants par l'amélioration des soutiens aux autistes dans les écoles***

L'Ontario a considérablement élargi la gamme de soutiens spécialisés fournis en milieu scolaire aux élèves atteints de troubles du spectre de l'autisme (TSA), notamment : plus de 30 000 éducatrices et éducateurs ont suivi une formation spécialisée sur les méthodes d'analyse comportementale appliquée afin de soutenir les élèves atteints de TSA, des équipes dédiées ont été établies pour faciliter la transition des enfants atteints de TSA qui reçoivent des soutiens intensifs pour passer des services communautaires à l'école à temps plein, et de nouveaux programmes de développement des compétences sont dispensés après l'école. Grâce à ces investissements, le nombre d'élèves atteints de TSA qui suivent des cours au palier postsecondaire a quadruplé depuis 2009. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire au chapitre des soutiens à l'égard des élèves, des familles et des éducateurs.

C'est pourquoi l'Ontario améliore les soutiens dispensés aux élèves en milieu scolaire en lançant un projet pilote qui se déroulera au cours de l'année scolaire 2017-2018. Ce projet, qui sera mené dans 18 conseils scolaires, vise à améliorer l'expérience des enfants et de leur famille. Le projet comporte aussi un volet formation et expertise professionnelle qui favorisera l'amélioration de la capacité des équipes scolaires à offrir du soutien spécialisé aux élèves atteints de TSA.

### ***Améliorer l'accès aux services à l'intention des enfants ayant des besoins particuliers***

L'Ontario s'emploie à mettre sur pied des services et des soutiens pour aider les enfants et les jeunes ayant des besoins particuliers à obtenir des services, au moment de leur passage à l'âge adulte, de façon efficace et rapide. Cette année, la province a annoncé un investissement pouvant atteindre 31 millions de dollars pour soutenir la construction de nouvelles installations au centre pour enfants Grandview dans la région de Durham. Ce nouvel aménagement permettra de créer des espaces de traitement, de réduire les listes d'attente et de favoriser et d'accélérer l'accès des familles aux soins dont elles ont besoin. La province soutient 21 centres de traitement pour enfants et aide plus de 76 000 enfants et jeunes à recevoir des services de réadaptation, comme des services de physiothérapie, d'ergothérapie et d'orthophonie.

### ***Soutenir l'éducation dans les collectivités rurales et du Nord de l'Ontario***

D'avril à juin 2017, le gouvernement a tenu des consultations auprès des élèves, parents, éducatrices et éducateurs et collectivités sur la manière de renforcer le système d'éducation dans les collectivités rurales et du Nord de l'Ontario. Le gouvernement a immédiatement réagi en étoffant les soutiens clés, notamment par la création du Fonds pour l'éducation en milieu rural et dans le Nord, doté de 20 millions de dollars. Ce fonds subventionnera les améliorations suivantes : l'immersion en français, l'éducation des arts et les conseils d'orientation des élèves, l'accès à l'enseignement en ajoutant des moyens de transport, comme le transport par autobus scolaire à des heures tardives, ainsi que l'apprentissage électronique mobile à l'aide de tablettes ou du Wi-Fi.

De plus, le gouvernement réforme le processus utilisé par les conseils scolaires pour procéder à l'examen des écoles en vue de fermetures éventuelles, ce qui permettra d'élargir le processus d'engagement collectif. Il fournira un financement additionnel de 1,2 million de dollars pour encourager les conseils scolaires à partager des installations scolaires et permettre aux partenaires communautaires de les utiliser afin de maintenir une présence dans les collectivités. Pour de plus amples renseignements sur les carrefours communautaires, voir le chapitre II, *Créer des débouchés pour tous*.

***Investir dans l'infrastructure de l'éducation***

L'Ontario investit quelque 16 milliards de dollars sur dix ans, à l'échelle de la province, en subventions pour bâtir de nouvelles écoles et rénover les écoles existantes pour permettre d'offrir des programmes de haute qualité et d'améliorer les résultats et le bien-être des élèves. Ces investissements dans les immobilisations sont essentiels pour répondre à la croissance des effectifs, rénover les écoles en mauvais état et veiller à ce que les élèves de toute la province aient un accès équitable à une infrastructure d'enseignement de qualité.

En septembre, les élèves de plus de 50 écoles ont repris les cours dans des locaux neufs ou rénovés à travers la province. Ces investissements fourniront aux élèves un environnement plus propice à leur apprentissage et à leur croissance dès cette année scolaire et à l'avenir.

GRAPHIQUE 1.4

**Exemples d'écoles qui ouvriront ou seront en construction en 2017-2018**



**Sud-Ouest**



**Sir Arthur Currie Public School**

Cette nouvelle école de London accueillera 533 élèves de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année. Elle comprendra également cinq salles de garde d'enfants et quatre salles de soutien aux enfants et à la famille.



**Cardinal Carter Catholic Secondary School**

Des rénovations majeures ont été entreprises à l'école Cardinal Carter Catholic Secondary School de Leamington pour accueillir les élèves des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années d'écoles élémentaires avoisinantes.

**Centre**



**École élémentaire publique Le Flambeau**

Cette nouvelle école élémentaire de Mississauga accueillera 366 élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année. Elle comprendra également trois salles de garde d'enfants.



**École secondaire catholique Père-Philippe-Lamarche**

Cette nouvelle école secondaire de Toronto offrira une éducation en langue française à 500 élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année dans des locaux modernes et accessibles.

**St. Eugene Catholic Elementary School**

Cette école de Toronto a aménagé de nouveaux locaux pour accueillir 308 nouveaux élèves et a entrepris des rénovations internes pour faire face à la hausse des effectifs dans le secteur. Le projet comprend l'ajout d'un gymnase.

**Nord**



**St. Basil Elementary School**

Des rénovations à cette école de Sault Ste. Marie permettront d'accueillir 619 élèves de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année. L'école comprend également trois salles de garde d'enfants.

**Est**



**Vimy Ridge Public School**

Cette nouvelle école située à Ottawa accueillera 674 élèves de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année.



**St. Martin of Tours Catholic Elementary School**

Cette école de South Algonquin fera l'objet d'une rénovation majeure pour accueillir les élèves de l'école Whitney Elementary School, située dans un conseil scolaire adjacent, et créer des possibilités d'utilisations communes entre les deux conseils scolaires.

***Une meilleure façon d'avancer : l'engagement pris par l'Ontario pour lutter contre le racisme systémique***

**Mettre en oeuvre le Plan ontarien d'action pour les jeunes noirs**

En mars 2017, le gouvernement a mis en oeuvre le Plan ontarien d'action pour les jeunes noirs, le premier du genre au Canada, pour soutenir plus de 10 000 enfants et jeunes noirs et leur famille. Dans le cadre de ce plan, la province a annoncé la création de programmes axés sur la culture visant les enfants et les jeunes noirs. Ces programmes leur fourniront des possibilités de mentorat et de carrière et leur permettront d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir à l'école et dans le monde du travail. De nouveaux itinéraires seront aussi créés dans les domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques (STGM). Le plan soutiendra jusqu'à 30 programmes de mentorat et de formation qui sont élaborés de concert avec les partenaires communautaires et les entreprises dans les collectivités prioritaires, notamment la région du grand Toronto et de Hamilton, Ottawa et Windsor.

## **Aider les étudiantes et les étudiants**

### **L'équité pour les étudiantes et étudiants du palier postsecondaire**

L'accès aux études postsecondaires ne devrait pas être fonction de la capacité à payer, mais plutôt de la volonté d'apprendre. Il importe que tous ceux et celles qui veulent poursuivre des études supérieures puissent y parvenir sans trop s'endetter. C'est pourquoi l'Ontario abaisse les obstacles financiers pour les étudiantes et étudiants de la province issus de familles à revenu faible et moyen.

Cette année, plus de 210 000 étudiantes et étudiants de l'Ontario profiteront de la gratuité des frais de scolarité moyens et de nombreux autres paieront des frais réduits. La plupart des étudiantes et des étudiants de l'Ontario reçoivent plus d'aide que ce à quoi ils étaient admissibles auparavant.

Jusqu'ici, dans l'année scolaire 2017-2018, comparativement à pareille date dans l'année scolaire 2016-2017 :

- le nombre total de bourses du RAFEO a augmenté de presque 20 %;
- le nombre de boursiers à faible revenu du RAFEO a augmenté d'environ 20 %;
- le nombre de boursiers du RAFEO qui s'identifient comme Autochtones a augmenté de 35 %;
- le nombre d'étudiants adultes qui reçoivent une bourse du RAFEO a augmenté de 32 %.

Pour de plus amples renseignements sur les modifications au RAFEO, voir le chapitre II, *Créer des débouchés pour tous*.

## L'équité pour les travailleurs

Ces trois dernières années, l'économie ontarienne a poursuivi son expansion, des emplois ont été créés, les revenus ont augmenté et le taux de chômage a baissé pour s'établir à 5,9 % en octobre. Cependant, tout le monde ne profite pas de la situation. Le monde du travail a changé et certains travailleurs sont aux prises avec de faibles salaires, des heures irrégulières, peu d'avantages sociaux ou peu de protection. Certains ont de la difficulté à pourvoir aux besoins de leur famille en travaillant à temps partiel, à contrat ou au salaire minimum.

Le gouvernement a déposé la *Loi de 2017 pour l'équité en milieu de travail et de meilleurs emplois* qui prend appui sur l'engagement énoncé dans le budget de 2017 de moderniser les lois de l'Ontario sur l'emploi et le travail afin d'aider à protéger les employés, à rendre les lieux de travail plus équitables et à soutenir de meilleurs emplois. Si elle était adoptée, cette loi :

- ferait passer le salaire horaire minimum à 14 \$ le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et à 15 \$ le 1<sup>er</sup> janvier 2019, ce qui assurerait une augmentation salariale à des centaines de milliers de travailleurs;
- ferait en sorte que les travailleurs à temps partiel touchent le même taux horaire que les travailleurs à temps plein;
- établirait que tous les travailleurs ont droit à des congés de maladie payés;
- ferait en sorte que tous les employés aient droit à 10 jours de congé d'urgence personnelle par année;
- assurerait au moins trois semaines de vacances après cinq ans de travail chez le même employeur;
- renforcerait la mise en application des lois régissant le travail.

Le gouvernement reconnaît que ces avantages sociaux importants s'accompagnent aussi de certains coûts. Il est déterminé à collaborer avec ses partenaires de prestation de services, comme ceux qui oeuvrent dans le secteur parapublic et le secteur à but non lucratif, afin de s'assurer qu'ils gèrent bien la transition menant au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et après cette date.

## **Renforcer et actualiser la sécurité de la retraite**

Puisque les deux tiers des travailleurs ontariens ne bénéficient pas d'un régime de retraite d'employeur et que de nombreuses familles s'inquiètent de la façon dont elles pourront maintenir leur niveau de vie à la retraite, le renforcement et l'actualisation de la sécurité de la retraite continuent d'être un objectif prioritaire du gouvernement. En outre, les réalités économiques actuelles exercent des pressions sur les promoteurs de régimes de retraite à prestations déterminées, d'où la nécessité de se pencher sur la viabilité et la sécurité des prestations des régimes.

Pour actualiser et renforcer la sécurité de la retraite, l'Ontario entreprend des transformations en prenant notamment les initiatives suivantes :

- Le leadership de l'Ontario à l'égard de la conception et de la mise en oeuvre du Régime de retraite de la province de l'Ontario a été déterminant pour l'aboutissement de l'entente historique relative à la bonification du Régime de pensions du Canada (RPC). Cette bonification, une fois qu'elle sera mise en oeuvre intégralement, améliorera la sécurité de la retraite et la qualité de vie future de nombreux travailleurs actuels, particulièrement ceux qui ne bénéficient pas d'un régime de retraite d'employeur, en leur permettant d'obtenir une augmentation significative permanente de leur revenu de retraite. Par exemple, grâce à la bonification, des personnes touchant un revenu annuel de 40 000 \$ pendant leur carrière cotiseront seulement 1 \$ de plus par jour, mais recevront 3 222 \$ de plus par année à la retraite. Les nouvelles prestations seront indexées annuellement pour aider les personnes retraitées à faire face aux hausses du coût de la vie.
- L'Ontario a annoncé un nouveau cadre pour les régimes de retraite à prestations déterminées qui englobe certaines mesures visant à protéger les prestations de retraite des travailleurs tout en permettant aux entreprises de prendre de l'expansion et d'être plus concurrentielles. Par ailleurs, un cadre pour les régimes de retraite interentreprises à prestations cibles a été annoncé pour assurer la pérennité de ces régimes.

En outre, le gouvernement envisage de nouvelles approches pour aider les personnes retraitées à puiser dans leurs économies de façon efficace et efficiente pour qu'elles en aient pendant toute leur retraite.

## **Amélioration du système de sécurité du revenu et mise en oeuvre de solutions communautaires pour réduire la pauvreté**

Dans le cadre de ses efforts pour édifier un Ontario plus juste, le gouvernement est déterminé à offrir des services sociaux efficaces et à s'assurer que tout le monde profite de la croissance économique de la province.

### **Lancement d'un projet pilote portant sur le revenu de base**

Un large éventail d'études montrent que vivre dans la pauvreté et occuper un emploi précaire peuvent avoir des incidences négatives sur la santé et le bien-être de la personne et de la famille. Afin de mettre au point des méthodes fondées sur des données probantes pour soutenir les personnes à faible revenu dans un contexte économique changeant, la province a instauré, au printemps 2017, un projet pilote d'une durée de trois ans portant sur le revenu de base.

Ce projet cherche à vérifier si un revenu de base serait un moyen plus simple et plus efficace d'offrir un soutien au revenu, tout en améliorant la sécurité alimentaire, la stabilité du logement, la santé physique et mentale ainsi que l'accès aux soins de santé. On veut aussi connaître les effets d'un revenu de base sur la participation aux études et à l'emploi.

Afin de tenir compte de la diversité des collectivités ontariennes, on a choisi trois endroits représentatifs des profils socioéconomique et démographique de la province.

Depuis le lancement du projet pilote, plus de 500 participants à Hamilton, dans la région de Brantford et du comté de Brant, à Thunder Bay et dans les environs, ainsi qu'à Lindsay ont commencé à recevoir un revenu de base. Le traitement des demandes se poursuit.

On poursuivra le dialogue avec les Premières Nations et les organismes autochtones provinciaux et territoriaux en vue de la mise sur pied d'un projet pilote portant sur le revenu de base pour les Premières Nations.

## **Bonification des prestations d'aide sociale**

Les programmes d'aide sociale de l'Ontario constituent un volet important du système de sécurité du revenu. Depuis 2013, le gouvernement a apporté des améliorations au programme Ontario au travail et au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, notamment la majoration des taux, particulièrement pour les personnes ayant les plus faibles revenus et celles qui vivent dans les communautés éloignées et du Nord où les coûts sont plus élevés. D'autres améliorations ont été apportées, comme en témoignent les mesures suivantes :

- faire en sorte que les familles monoparentales profitent pleinement des pensions alimentaires pour enfants qu'elles peuvent recevoir, en plus de l'aide sociale;
- majorer l'exemption du revenu pour les cadeaux en espèces afin de reconnaître que les gens peuvent aussi compter sur le soutien de membres de leur famille ou d'amis;
- hausser les plafonds de l'avoir afin que les particuliers puissent éviter d'épuiser leur avoir avant d'obtenir de l'aide.

Faisant fond sur ces progrès, le gouvernement a pris l'engagement, dans le budget de 2017, d'investir plus de 480 millions de dollars sur quatre ans afin de bonifier encore davantage les prestations. Ce financement contribuera à offrir un meilleur soutien à plus de 900 000 Ontariennes et Ontariens dans toute la province.

En outre, l'Ontario a reçu le rapport intitulé *Sécurité du revenu : Feuille de route pour le changement* rédigé par le Groupe de travail sur la réforme en matière de sécurité du revenu. Le gouvernement est en train d'examiner le rapport qui servira, tout comme les commentaires du public, à orienter les décisions portant sur la réforme pluriannuelle de la sécurité du revenu.

## **Mise en oeuvre de solutions communautaires grâce au Fonds pour les initiatives locales de réduction de la pauvreté**

Des recherches ont démontré que la sécurité alimentaire améliore la santé mentale, réduit les risques de maladies chroniques et diminue globalement les dépenses en soins de santé. Avec un investissement de plus de 16 millions de dollars, l'Ontario soutient 48 projets communautaires additionnels dans le cadre de la troisième phase du Fonds pour les initiatives locales de réduction de la pauvreté. Ce fonds, dont la création a été annoncée cette année, soutient 14 programmes qui renforceront la sécurité alimentaire tout en améliorant les moyens de subsistance et en favorisant l'inclusion sociale. Ces projets reposent sur des partenariats communautaires locaux, ce qui aidera les communautés à élaborer de meilleures solutions pour accroître la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté infantile et l'itinérance, ainsi qu'aider les gens à se préparer aux occasions d'emploi.

---

Exemples d'initiatives soutenues par le Fonds pour les initiatives locales de réduction de la pauvreté :

- Le programme SEED/d'amorçage du centre de santé communautaire de Guelph est une entreprise à vocation sociale centrée sur l'alimentation qui vise à améliorer l'accès aux aliments et la littératie alimentaire ainsi qu'à aider les jeunes qui n'ont pas d'emploi, ne fréquentent pas l'école et ne suivent pas de formation afin qu'ils cheminent vers l'emploi et la sécurité du revenu.
  - Le programme « Back to Our Roots » de la Première Nation Kasabonika Lake est un projet à plusieurs volets qui s'attaque au problème de la sécurité économique et alimentaire par la revitalisation des méthodes traditionnelles de culture de manière à suppléer au revenu des membres de la communauté vivant dans la pauvreté et à les nourrir.
  - Les centres de santé communautaires de Kingston s'associent avec Loving Spoonful pour intégrer des programmes d'alimentation saine dans le programme de réduction de la pauvreté Circles, appuyé par des données probantes.
-

## Amélioration de l'abordabilité du logement

### Mise en oeuvre du Plan pour le logement équitable

Le gouvernement s'efforce de rendre l'achat ou la location d'un logement plus abordable pour la population de l'Ontario.

Bien que la hausse des prix des logements découle de la vigueur de l'économie et procure un avantage net aux propriétaires, elle crée des inégalités et pose un problème d'abordabilité pour les personnes et les familles qui essaient d'acheter une habitation ou sont à la recherche d'un logement locatif.

Réagissant à ces défis, le gouvernement a annoncé, le 20 avril 2017, l'instauration du Plan de l'Ontario pour le logement équitable, un vaste train de mesures visant à aider plus de gens à trouver un logement abordable, à augmenter l'offre, à protéger les acheteurs et les locataires, et à stabiliser le marché immobilier.

Selon les données les plus récentes, le marché du logement se stabilise et les mesures du Plan pour le logement équitable commencent à avoir l'effet voulu, soit rendre le logement plus abordable.

---

« En un mot, les mesures ont accompli presque exactement ce que le gouvernement provincial espérait... un marché plus calme, sans effondrement. »

Douglas Porter, économiste en chef, BMO

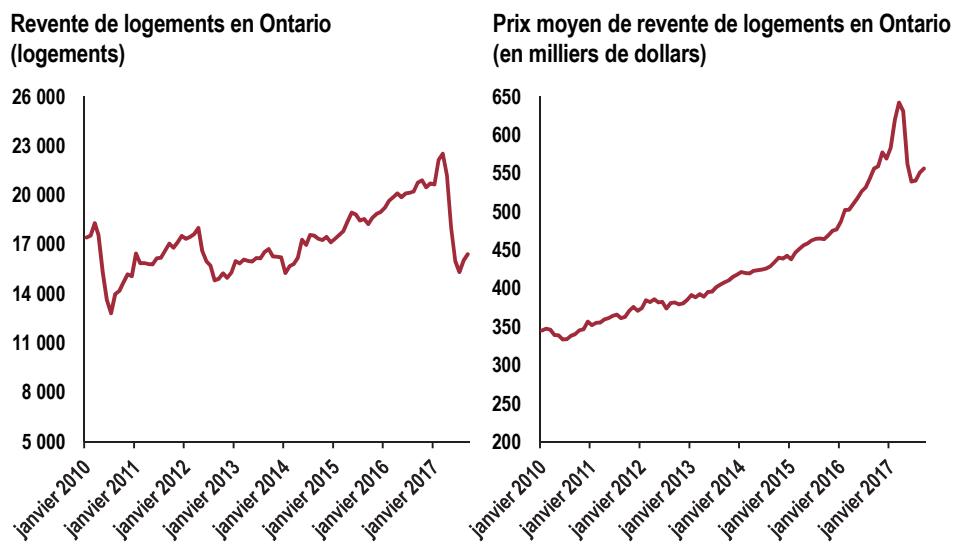
---

Après avoir atteint un sommet en mars, le prix moyen des logements revendus et le nombre de reventes de logements en Ontario ont diminué pendant quelques mois, puis se sont stabilisés peu de temps après. Le prix moyen des logements revendus en Ontario s'établissait à 556 000 \$ en septembre 2017, par rapport à 642 000 \$ en mars. Pour de plus amples détails, se reporter à la section B du chapitre III, *Perspectives économiques*.

---

#### GRAPHIQUE 1.5 Marché de la revente de logements en Ontario

---



Source : Association canadienne de l'immeuble.

---

Le vaste train de mesures annoncées dans le Plan pour le logement équitable comprend, entre autres :

- l'instauration de l'impôt sur la spéculation pour les non-résidents afin d'aider à rendre le logement plus abordable dans la région élargie du Golden Horseshoe;
- l'élargissement du contrôle des loyers à tous les logements locatifs sur le marché privé, et ce, à l'échelle de la province, afin protéger les locataires contre les hausses de loyer inéquitables.
- l'amélioration de l'équité de l'imposition foncière applicable aux immeubles d'habitation à usage locatif;

- la collaboration avec les municipalités et les intervenants afin de doter celles-ci d'outils additionnels pour accroître l'offre de logements, y compris de nouveaux projets de logements locatifs;
  - la mise à profit des biens-fonds provinciaux excédentaires pour créer plus de 2 000 logements locatifs en combinant logements à la valeur du marché et logements abordables;
- 

**Endroits où des logements pour personnes à revenu mixte ont été aménagés en Ontario :**

- Deux terrains dans le secteur West Don Lands, le premier au sud de la rue Front, entre les rues Trinity et Cherry, et l'autre à l'est de la rue Cherry et au nord de la voie ferrée.
  - Thistletown, à l'angle des avenues Kipling et Finch à Toronto, accueillera des logements à prix abordables, que l'on pourra louer ou acheter.
  - Un complexe de logements situé à Lido Place, 129, Riverside Drive, London.
  - Des complexes de logements dans le Nord, y compris des édifices au 82, rue Gibson à Parry Sound et au 531, Trunk Road à Sault Ste. Marie.
- 

- la mise à jour du Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe 2017, avec de nouvelles exigences pour la densification, les cibles de densité et la mixité des logements afin de soutenir l'offre de logements, de manière à répondre aux besoins des personnes de tous les âges;
- le renforcement de la protection des consommateurs, par l'amélioration des pratiques immobilières.

Dans le cadre du Plan pour le logement équitable, le gouvernement a aussi mis sur pied des forums pour cerner des occasions de traiter de questions cruciales relativement à l'offre de logements, entre autres :

- **un groupe de facilitation en matière de logement** – qui travaille avec les promoteurs et les municipalités afin de réduire les tracasseries administratives et d'accélérer la réalisation de projets immobiliers particuliers;
- **une table ronde sur l'approbation des demandes d'aménagement** – à laquelle participent des cadres supérieurs représentant les promoteurs et le secteur municipal afin de cerner des occasions de soutenir la création de plus de logements, de préparer un plan d'action<sup>3</sup> axé sur la modernisation et la simplification des processus d'approbation dans le secteur résidentiel, d'élaborer du nouveau matériel d'orientation et d'encourager un meilleur partage de données communes et normalisées dans le domaine du logement;
- **un forum sur le logement** – qui collabore avec des partenaires dans le domaine du logement afin d'évaluer les répercussions du Plan pour le logement équitable et de discuter de toute autre mesure additionnelle possible.

---

<sup>3</sup> <http://www.mah.gov.on.ca/Page16625.aspx>

## Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables

### **Mettre en oeuvre la plus importante réduction des tarifs d'électricité de l'histoire de l'Ontario**

L'électricité fait partie intégrante de la vie quotidienne. Après des années d'investissements insuffisants, il a fallu apporter d'importantes améliorations au système. Depuis 2003, près de 70 milliards de dollars ont été investis dans l'infrastructure d'électricité à l'échelle de la province pour veiller à ce que les personnes et les entreprises profitent d'un réseau plus propre, plus moderne et plus fiable.

L'indispensable reconstruction d'un réseau d'électricité vieillissant a entraîné une augmentation rapide des tarifs pour les particuliers et les entreprises partout en Ontario. Le gouvernement a reconnu que les consommateurs actuels ne devraient pas avoir à assumer une part disproportionnée des investissements qui procureront des avantages pendant des décennies.

Ainsi, le gouvernement a annoncé, en mars 2017, la création du Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables. Une partie du rajustement global, qui aide à payer les investissements dans l'approvisionnement et la conservation, est refinancée et le recouvrement des coûts auprès des utilisateurs sera échelonné sur une plus longue période. L'échelonnement du refinancement et le recouvrement des coûts auprès des utilisateurs futurs, sur une plus longue période, tiennent compte du plus long cycle de vie prévu des installations en place et permettent d'obtenir sur-le-champ un allégement considérable des tarifs, aidant ainsi à assurer l'équité intergénérationnelle.

La réduction moyenne de 25 % de la facture d'électricité découle aussi d'un certain nombre d'autres éléments, qui sont financés par le gouvernement, notamment : le rabais de 8 % des factures d'électricité, équivalant à la portion provinciale de la taxe de vente harmonisée (TVH), qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017; l'élimination de la facture d'électricité des consommateurs du coût du Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité et de la plupart des coûts du Programme de protection des tarifs dans les régions rurales ou éloignées.

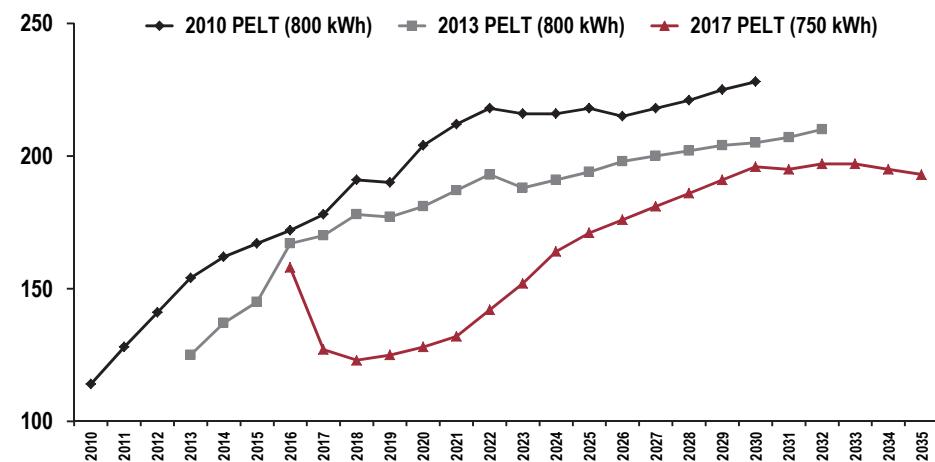
Au 1<sup>er</sup> juillet 2017, les factures d'électricité des ménages admissibles ont été réduites de 25 % en moyenne, soit d'environ 41 \$ par mois. Environ un demi-million de petites entreprises et d'exploitants agricoles admissibles bénéficient aussi de ce plan. Dans le cadre du plan, les hausses de tarifs sur quatre ans seront limitées au taux d'inflation. Même si les tarifs augmenteront graduellement au fil du temps, le gouvernement demeure résolu à éviter toute hausse abrupte.

En raison de plusieurs initiatives mises en oeuvre par le gouvernement – y compris le Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables, l'initiative de renouvellement du marché prise par la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité ainsi que d'autres mesures d'amélioration de l'efficience et de la productivité –, le Plan énergétique à long terme (PELT) de l'Ontario pour 2017 prévoit que les factures d'électricité des consommateurs résidentiels seront plus basses que prévu.

GRAPHIQUE 1.6

### Perspective du prix de l'électricité – Consommateurs résidentiels

Facture d'électricité résidentielle mensuelle (\$ nominal)



*Nota :* Les prévisions utilisées dans *Garantir l'équité et le choix* reflètent les modes de consommation prévalant. Entre la fin de 2009 et le milieu de 2016, la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a défini le consommateur résidentiel type comme un foyer consommant 800 kWh d'électricité par mois.

À compter de mai 2016, la CEO a réduit la consommation résidentielle type de ces foyers à 750 kWh par mois, en raison d'une consommation en baisse.

Source : ministère de l'Énergie de l'Ontario, *Plan énergétique à long terme de 2017 de l'Ontario – Garantir l'équité et le choix*.

---

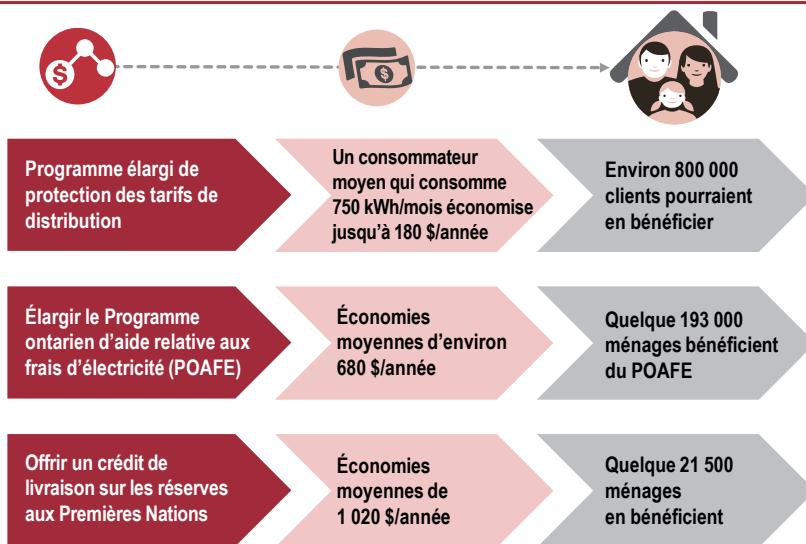
### **Fournir un soutien supplémentaire dans le cadre du Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables**

Les Ontariennes et Ontariens à faible revenu et ceux qui habitent dans des régions rurales ou éloignées admissibles bénéficient de réductions encore plus importantes, d'un pourcentage pouvant aller de 40 % à 50 %. Les clients résidentiels des Premières Nations vivant dans une réserve et faisant affaire avec des détaillants titulaires d'un permis reçoivent un crédit de 100 % des frais de livraison figurant sur leur facture.

En outre, en octobre 2017, la province a annoncé la mise en oeuvre du Fonds pour des frais abordables, doté de 100 millions de dollars, afin d'aider les personnes qui ne sont pas admissibles à des programmes d'économie d'énergie pour les personnes à faible revenu et qui, sans soutien, seront incapables d'améliorer leur efficacité énergétique.

GRAPHIQUE 1.7

### **Soutien supplémentaire offert par l'entremise du Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables**



Source : ministère de l'Énergie de l'Ontario.

## L'équité du système de justice

Le gouvernement transforme le système de justice de l'Ontario afin de protéger les intérêts de tous, c'est-à-dire les victimes, le public et les inculpés, tout en améliorant la sécurité des collectivités. L'Ontario poursuit ses efforts pour améliorer le système de justice et le rendre plus rapide, plus équitable et plus accessible aux Ontariennes et aux Ontariens.

### Transformer le système de justice

Le gouvernement reconnaît qu'il est nécessaire d'apporter des changements au système de justice afin de renforcer la confiance du public, d'éliminer les obstacles systémiques et d'établir des liens plus positifs entre la police et le public. Voici les principales initiatives de transformation qui sont en cours d'exécution :

- **Renforcement de la surveillance policière** – Le gouvernement déposera de nouvelles mesures législatives cette année en vue de renforcer l'indépendance du système de surveillance de la police de l'Ontario et de moderniser le cadre s'appliquant aux services policiers.
- **Réforme du système correctionnel** – La province continue sa vaste réforme du système correctionnel de l'Ontario. Le gouvernement mène des consultations en vue de la rédaction d'un nouveau projet de loi sur le système correctionnel, planifie l'établissement de nouveaux centres correctionnels à Thunder Bay et à Ottawa, et recherche des modèles de surveillance indépendants qui accroîtraient la reddition de comptes à l'endroit des membres du public. Les réformes du système correctionnel seraient soutenues par la nouvelle directive de l'Ontario en matière de mise en liberté sous caution, qui vise à réduire la détention préventive.
- **Rationalisation et modernisation du système judiciaire**
  - Le gouvernement dépose des mesures législatives visant à moderniser les cours des infractions provinciales, en procédant notamment à la rationalisation des procédures de règlement des différends quant à des contraventions et à d'autres infractions provinciales mineures.
  - Le gouvernement a nommé 13 nouveaux juges pour les cours provinciales, soit une augmentation de 5 %, afin de soutenir une progression plus efficace et plus rapide des affaires criminelles. Ainsi, la Cour de justice de l'Ontario comporte maintenant 299 juges à temps plein.

L'Ontario investit dans un nouveau palais de justice dans la région de Halton, comptant 21 salles d'audience, qui permettra d'offrir un large éventail de services de justice et de réunir les activités de la Cour supérieure de justice et de la Cour de justice de l'Ontario à Milton et à Burlington dans un seul endroit pratique et accessible.

---

- **Transformer le système de justice pour la jeunesse** – L'Ontario est passé d'un système de justice pour la jeunesse principalement axé sur la détention à un système qui offre un grand éventail de services communautaires et de garde fondés sur des données probantes en vue de répondre aux besoins des jeunes, de leur famille et de leur communauté. Grâce à l'accent mis sur la prévention et la déjudiciarisation, le taux de criminalité chez les jeunes a diminué de 48 % depuis 2003, le nombre d'incarcérations a diminué de 85 % et 9 jeunes sur 10 qui reçoivent des services juridiques peuvent désormais le faire dans leur collectivité.

## Assurer la sûreté et la sécurité des femmes

La sûreté et la sécurité sont les fondements du soutien octroyé aux femmes par le gouvernement et la province s'est profondément engagée à mieux protéger les femmes en Ontario.

### Protéger la liberté de choix des femmes

En Ontario, les femmes ont le droit de se prévaloir de services d'interruption volontaire de grossesse et d'y accéder sans crainte d'ingérence, d'intimidation ou de harcèlement. La province a adopté la *Loi de 2017 sur l'accès sécuritaire aux services d'interruption volontaire de grossesse* qui protège la sûreté, la sécurité, la santé et le droit à la vie privée des femmes et des fournisseurs de soins de santé en prévoyant la création de zones d'accès sécuritaire aux cliniques et établissements qui offrent des services d'interruption volontaire de grossesse, aux résidences des membres du personnel des cliniques, ainsi qu'aux résidences et bureaux d'autres professionnels de la santé réglementés qui fournissent ces services. Cette loi interdit les comportements de harcèlement dirigés contre le personnel des cliniques ou les professionnels de la santé réglementés qui fournissent des services d'interruption volontaire de grossesse. Le processus législatif comprenait des consultations pour faire en sorte que la voix des personnes touchées soit entendue et que le texte législatif tienne compte de leurs perspectives.

« Les zones d'accès sécuritaires donnent la priorité à l'équité en matière de santé. Ces zones protègent le droit de nos clientes d'avoir accès aux services dont elles ont besoin, sans subir de harcèlement. Les tactiques d'intimidation qu'appliquent les manifestants anti-choix font du mal à tous ceux qui veulent avoir accès à des services de santé mentale, de soins primaires et d'interruption volontaire de grossesse. Nous félicitons la province d'avoir présenté une loi qui protégera les choix des femmes en matière de reproduction et d'autres services de soins de santé. »

Sarah Hobbs Blyth, directrice générale  
Planned Parenthood Toronto

### Protéger les femmes contre la violence et le harcèlement

L'Ontario est un chef de file de la lutte contre la violence faite aux femmes, ayant mis en oeuvre diverses initiatives clés. Le gouvernement a adopté la *Loi de 2017 contre la traite de personnes* qui est axée sur la protection des personnes survivantes. Cette mesure s'ajoute à la stratégie pour lutter contre la traite des personnes qui a été adoptée par le gouvernement. La province met aussi en oeuvre deux autres mesures intergouvernementales pour mettre fin à la violence contre les femmes, notamment : Plan d'action pour mettre un terme à la violence et au harcèlement à caractère sexuel, et Pas à pas ensemble : La stratégie de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones.

Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre II, *Créer des débouchés pour tous*.

### **Communautés francophones de l'Ontario**

La communauté francophone de l'Ontario fait partie intégrante du développement culturel et économique de la province. L'Ontario compte plus de 600 000 francophones, soit la plus grande communauté d'expression française au Canada en dehors du Québec.

Le gouvernement continue à investir dans la vitalité et la viabilité des communautés francophones des quatre coins de la province. Par ailleurs, l'Ontario continue à consolider son engagement à l'égard de la préservation et de l'avancement de la communauté francophone par la mise en oeuvre d'initiatives clés comme l'adhésion de la province à l'Organisation internationale de la Francophonie.

Voici des exemples d'investissements récents ou continus dans la communauté francophone de l'Ontario :

- Établir une nouvelle université de langue française, la première en Ontario. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre II, *Créer des débouchés pour tous*.
- Répondre aux besoins de santé de la communauté francophone en améliorant l'accès à des services de santé de qualité dispensés en français. Pour de plus amples renseignements, voir la section *Répondre aux besoins de santé de la communauté francophone plus tôt* dans le chapitre.
- Investir dans la culture et les communautés francophones par le biais du Programme d'appui à la francophonie ontarienne, un programme de subventions basé sur un processus de demande qui vise à favoriser l'intégration sociale, l'apprentissage, l'innovation et l'engagement des francophones de l'Ontario, dans le cadre d'initiatives culturelles et communautaires.
- Investir dans des centres communautaires comme le Rendez-vous des aînés francophones d'Ottawa (RAFO), lesquels offrent des programmes communautaires, dont des services de repas et un jardin saisonnier. Pour de plus amples renseignements, voir la section *Viellir avec confiance : un plan d'action pour les personnes âgées plus tôt* dans le chapitre.

## Protéger les consommateurs

### Réglementer les planificateurs financiers

Pour faire en sorte que les consommateurs aient accès à des services de qualité pour assurer leur bien-être à long terme sur le plan financier, le gouvernement prévoit élaborer des mesures législatives visant à réglementer les planificateurs financiers de l'Ontario. En vertu du cadre proposé, ceux-ci seraient tenus de remplir des exigences précises en matière de compétences professionnelles. Le gouvernement prendra aussi des mesures afin de réduire la confusion que la grande variété de titres utilisés dans l'industrie crée pour les consommateurs en réduisant l'utilisation des titres professionnels liés aux activités de planification financière. Il mènera de vastes consultations auprès des intervenants en vue d'élaborer le cadre proposé.

### Prêts hypothécaires consortiaux

L'Ontario va de l'avant avec des modifications réglementaires qui renforceront la protection des investisseurs dans des prêts hypothécaires consortiaux. Il s'agit notamment de renforcer l'exigence pour les courtiers en hypothèques de fournir aux investisseurs les renseignements dont ceux-ci ont besoin pour bien évaluer le niveau de risque que représentent des placements dans ces produits.

Les placements dans des prêts hypothécaires consortiaux, qui sont financés par au moins deux investisseurs, peuvent être des produits complexes à risque élevé et ils sont de plus en plus commercialisés auprès des petits épargnants du marché de détail.

Le gouvernement procède à l'examen des commentaires reçus au cours des derniers mois dans le cadre des consultations sur les modifications éventuelles aux règlements pris en application de la *Loi de 2006 sur les maisons de courtage d'hypothèques, les prêteurs hypothécaires et les administrateurs d'hypothèques* qui auraient les effets suivants :

- établir des restrictions s'appliquant aux placements dans ces produits pour éviter que les petits épargnants du marché de détail ne fassent trop de placements dans ces produits à risque élevé;
- exiger que les maisons de courtage d'hypothèque consignent les évaluations effectuées pour déterminer qu'un produit convient à leurs clients pour s'assurer que seuls les épargnants qui peuvent assumer le risque associé à ces produits y ont recours.

De plus, la province prévoit proposer des modifications à la *Loi sur les valeurs mobilières* afin de faciliter le transfert de la surveillance réglementaire des placements dans des prêts hypothécaires consortiaux de la Commission des services financiers de l'Ontario à l'organisme de réglementation des valeurs mobilières. Cette approche correspondrait à la façon dont ces produits sont réglementés dans d'autres provinces.

## **Assurance-automobile**

Le gouvernement poursuit ses efforts afin de réduire encore davantage les tarifs d'assurance-automobile en Ontario. En avril 2017, il a reçu le rapport intitulé *Des indemnités justes accordées de façon équitable : Un examen du système d'assurance-automobile en Ontario* de David Marshall, le conseiller de l'Ontario en matière d'assurance-automobile. Ce rapport fait ressortir les problèmes structurels du système d'assurance-automobile qui nuisent considérablement à la réduction durable des tarifs et le manque de gestion active des soins pour les victimes. Il renferme aussi un plan d'action à cinq volets et des recommandations clés visant ce qui suit :

- améliorer la façon dont les blessures les plus communes sont traitées et gérées afin que les victimes d'un accident reçoivent des soins plus rapidement, évitant ainsi que d'autres problèmes ne surviennent parce que les traitements ont été retardés;
- établir un système dans le cadre duquel on procède à des évaluations médicales neutres uniques pour offrir aux patients les meilleures solutions possibles pour leurs soins;
- mettre sur pied un service de gestion des soins à vie destinés aux victimes d'accident ayant subi des blessures invalidantes;
- créer un organisme de réglementation de l'assurance-automobile solide et indépendant qui est proactif et habilité à rectifier les problèmes du système;
- passer en revue le cadre de réglementation des tarifs d'assurance-automobile en vue de favoriser l'innovation et la concurrence qui permettraient de donner un plus grand nombre d'options aux consommateurs.

En août et en septembre 2017, le gouvernement a mené des consultations au sujet des recommandations de ce rapport.

Dans les semaines à venir, le gouvernement annoncera de nouvelles mesures visant à transformer d'importants aspects de l'assurance-automobile en vue d'établir un système plus efficace axé sur des soins dispensés en temps opportun aux victimes et sur des économies soutenues pour les consommateurs.

## **Protéger les coassurés innocents**

Les compagnies d'assurance de l'Ontario peuvent refuser le paiement des demandes de règlement pour perte de biens à la suite d'actes intentionnels ou criminels ou d'omissions par un titulaire de police. À l'heure actuelle, lorsque deux personnes ou plus sont coassurées en vertu de la même police, un assureur peut refuser de verser un paiement à toute personne assurée, qu'elle ait été ou non en cause ou au courant d'un événement ayant causé le dommage.

En vue d'offrir une protection accrue aux titulaires de police qui sont innocents, le gouvernement propose des changements visant à interdire aux compagnies d'assurance de refuser des demandes de règlement présentées par des titulaires de police coassurés innocents. Ces modifications auraient les effets suivants :

- assurer le traitement équitable des coassurés innocents, dont les victimes de violence familiale et de mauvais traitements;
- avoir peu d'impact sur les primes d'assurance ou pas d'impact du tout;
- fournir un niveau de protection similaire à ce qui se fait au Québec, en Colombie-Britannique, en Alberta et au Manitoba.

## CHAPITRE II





## Introduction

Les entreprises de l'Ontario, qu'elles soient grandes ou petites, locales ou internationales, apportent une contribution importante à la croissance économique et participent à l'augmentation des charges et de l'activité qui vont de pair avec une économie forte. Tout cela profite aux travailleurs et aux familles de toute la province.

La province prévoit équilibrer le budget pour la première fois depuis la récession mondiale de 2008-2009. Grâce à des décisions ciblées, mesurées et responsables sur le plan financier, l'Ontario a retrouvé sa vigueur financière et économique.

Le ratio de la dette nette au PIB de la province a atteint un sommet de 39,3 % en 2014-2015 et, en raison de la croissance économique de l'Ontario et des progrès accomplis par le gouvernement pour équilibrer le budget, on prévoit qu'il sera ramené à 37,3 % en 2017-2018.

C'est cette position de force qui permet au gouvernement de continuer à soutenir la croissance des régions et des industries.

La province s'est engagée à créer un climat d'affaires dynamique et concurrentiel en investissant dans les petites et moyennes entreprises, en affermissant sa position à titre de carrefour mondial de la croissance des technologies financières, en augmentant ses échanges internationaux et en construisant dès aujourd'hui l'infrastructure de demain, tout en s'attaquant au changement climatique et en favorisant la transition vers une économie sobre en carbone.

Rien de tout cela ne serait possible sans des investissements dans la priorité absolue de l'Ontario : sa population. La province s'est également engagée à développer les talents et les compétences des étudiantes et étudiants et des travailleuses et travailleurs de l'Ontario de tous âges et à toutes les étapes afin qu'ils puissent s'épanouir dans une économie qui évolue rapidement.

## **Renforcer les petites entreprises de l'Ontario**

### **Un investissement de 500 millions de dollars pour la croissance des petites entreprises et la réduction de leurs coûts**

Environ le tiers des travailleurs de l'Ontario sont employés par de petites entreprises, lesquelles ont toujours contribué considérablement à la réussite de l'économie de la province. Ces entreprises ont connu une croissance plus lente depuis la récession mondiale comparativement aux grandes entreprises. Elles ont été mises au défi par des risques et des facteurs hors de leur contrôle, comme la mondialisation, le changement technologique rapide et les répercussions du changement climatique.

Dans le présent document, la province a annoncé plus de 500 millions de dollars sur trois ans en nouvelles initiatives pour les petites entreprises afin de réduire leurs coûts et de favoriser leur croissance, notamment :

- la proposition de réduire de 22 % le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés (IRS) applicable aux petites entreprises;
- de nouveaux encouragements pour embaucher et maintenir des jeunes en poste;
- un soutien financier pour les petites et moyennes entreprises entreprises agricoles de fruits et de légumes;
- des investissements pour augmenter la vitalité des collectivités et des rues principales;
- un programme pilote destiné à améliorer l'accès au financement;
- un service à guichet unique pour aider les petites entreprises à interagir avec le gouvernement;
- des initiatives pour fournir un meilleur accès aux occasions de participer à l'approvisionnement gouvernemental;
- l'accroissement de l'efficacité des inspections gouvernementales des entreprises qui ont de bons dossiers de conformité;
- l'augmentation de la souplesse accordée aux entreprises pour satisfaire aux exigences réglementaires du gouvernement.

D'autres mesures provinciales récemment annoncées représentent plus de 400 millions de dollars en soutien aux petites entreprises. De plus, les petites entreprises réaliseront des économies notables découlant des réductions du taux moyen des primes de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT), soit une valeur totale estimée à plus de 800 millions de dollars au cours des trois prochaines années. Globalement, ces soutiens aux petites entreprises de l'Ontario s'élèveront à 1,9 milliard de dollars sur trois ans. Des modifications récemment proposées au taux fédéral d'IRS pour les petites entreprises fourniront à ce secteur un appui supplémentaire de près de 500 millions de dollars sur trois ans.

## **Diminuer les coûts pour les petites entreprises**

### ***Réduire le taux de l'IRS de l'Ontario applicable aux petites entreprises***

Les petites entreprises de l'Ontario bénéficient actuellement d'un taux d'IRS inférieur sur la première tranche de 500 000 \$ du revenu tiré d'une société exploitée activement, soit un taux de 4,5 %.

Pour accroître le soutien aux petites entreprises et les aider à devenir plus compétitives, la province propose de réduire le taux de l'IRS applicable aux petites entreprises pour le ramener à 3,5 %, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette mesure représenterait une baisse de 22 % du taux de l'IRS applicable aux petites entreprises.

Voir la section A du chapitre V, *Imposition des entreprises*, pour de plus amples renseignements.

### ***Accroître le soutien à l'emploi des jeunes dans les petites entreprises***

Dans un environnement où la technologie évolue rapidement, les petites entreprises ont de la difficulté à embaucher et à maintenir la main-d'œuvre en poste. Par ailleurs, les petites entreprises emploient un nombre disproportionné de jeunes travailleurs. C'est pourquoi l'Ontario fournira 124 millions de dollars sur trois ans pour mettre en oeuvre, en concertation avec les Services d'emploi et le Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, des soutiens pour les jeunes de 15 à 29 ans afin de favoriser leur embauche et leur maintien en poste. Par le truchement du programme des Services d'emploi de l'Ontario, le petit employeur de moins de 100 employés recevrait un incitatif de 1 000 \$ pour l'embauche d'un jeune travailleur et un incitatif supplémentaire de 1 000 \$ pour son maintien en poste pendant six mois.

En outre, si l'embauche se fait dans le cadre du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes, un programme distinct visant les jeunes qui font face à des obstacles, les employeurs recevraient des paiements de maintien en poste de 1 000 \$ au bout de trois mois et ce même montant au bout de six mois pour chaque travailleur.

### ***Accroître la compétitivité des agriculteurs de l'Ontario***

Le secteur de l'horticulture comestible fait face à des défis de taille alors qu'il doit s'adapter à un environnement commercial changeant et continuer de soutenir la concurrence en tant que preneur de prix sur le marché mondial. Afin de soutenir ce secteur important, le gouvernement fournit une aide ciblée de 60 millions de dollars aux producteurs locaux de fruits et de légumes, et d'autres produits horticoles comestibles. Les producteurs admissibles recevront des paiements pendant deux ans en fonction de leurs ventes nettes admissibles.

### **Soutenir la croissance des petites entreprises**

#### ***Investir dans les rues principales pour créer des débouchés pour les petites entreprises***

Les petites entreprises établies dans les centres-villes et sur les principales artères commerciales ont souvent du mal à faire concurrence aux établissements de plus grande envergure et font face à certains autres défis, tels que le commerce électronique. Des rues principales dynamiques et florissantes peuvent être profitables tant aux entreprises et aux propriétaires fonciers qu'aux résidents et aux organismes communautaires. La province va de l'avant en faisant un investissement supplémentaire de 40 millions de dollars pour créer un fonds d'amélioration visant à renforcer les activités de promotion, de planification et de mise en oeuvre des collectivités et à fournir un soutien direct aux entreprises qui souhaitent améliorer leurs immobilisations, accroître leurs capacités numériques et améliorer leur efficacité énergétique.

#### ***Accroître l'accès aux capitaux pour soutenir les investissements des petites entreprises***

Un meilleur accès au financement peut jouer un rôle crucial dans la capacité des petites entreprises à prendre de l'expansion. Les nouvelles technologies dans le secteur des services financiers peuvent accroître l'accès des petites entreprises aux capitaux et réduire les frais de financement. Certains fournisseurs de services de technologie financière cherchent à établir des partenariats stratégiques avec des établissements de prêts et les autorités gouvernementales afin d'avoir accès à des capitaux. La province investit 8 millions de dollars pour mettre à l'essai un programme de prêts qui favorise de tels partenariats dans le but d'aider les petites entreprises à obtenir du financement.

Voir la section *Tirer parti de la technologie financière* plus loin dans le chapitre pour de plus amples renseignements sur les efforts déployés par le gouvernement pour consolider la position de l'Ontario en tant que chef de file du secteur de la technologie financière.

### **Faciliter l'accès aux services et aux soutiens du gouvernement**

Les petites entreprises veulent concentrer leurs efforts sur la gestion et la croissance de leurs activités. Pour leur faciliter la tâche, la province lance le Service d'accès pour les petites entreprises, un « guichet unique » qui offrira des ressources en ligne ou au téléphone de façon à simplifier leurs interactions avec le gouvernement et à obtenir le soutien dont elles ont besoin. Le gouvernement s'est joint à la Chambre de commerce de l'Ontario et travaille en collaboration avec les petites entreprises pour sensibiliser ces dernières à ce nouveau service.

### **Désigner des possibilités d'approvisionnement pour les petites entreprises**

Le gouvernement de l'Ontario achète un large éventail de biens et de services. Pour aider les petites entreprises à croître, il pourrait être essentiel de rendre plus équitable l'accès à ces possibilités d'approvisionnement. Comme il a été annoncé le mois dernier, l'Ontario affectera 33 % de ses dépenses d'approvisionnement aux petites et moyennes entreprises d'ici 2020 et soutiendra ces efforts au moyen d'initiatives visant à faciliter le processus de soumission de propositions pour les entreprises. De plus, la province examine la possibilité d'éliminer ou de rembourser les droits exigés des entreprises qui souhaitent faire affaire avec le gouvernement par le truchement du Portail des appels d'offres de l'Ontario et, pour les travaux d'entretien des routes, du Système d'inscription, d'évaluation et de qualification.

### **Réduire le fardeau administratif des petites entreprises**

Les petites entreprises ont de la difficulté à se tenir au fait de l'évolution des exigences administratives et des services d'aide offerts par le gouvernement. Depuis 2011, le gouvernement a pris un nombre considérable de mesures pour éliminer les doubles emplois, alléger le fardeau réglementaire et réduire les délais de réponse afin de faire économiser aux entreprises 152 millions de dollars. En outre, l'Ontario a adopté la *Loi de 2017 visant à réduire les formalités administratives inutiles*. L'Ontario mettra en oeuvre les initiatives additionnelles suivantes afin d'aider les entreprises à accéder aux programmes et à se conformer aux exigences réglementaires.

### **Améliorer le processus d'inspection pour les entreprises ayant un bon dossier de conformité**

Les entreprises conformes aux exigences font souvent l'objet du même niveau d'inspection que celles qui sont non conformes. La province améliore son analyse des données pour que les programmes d'inspection gouvernementaux ciblent les entreprises non conformes et que les entreprises régulièrement conformes soient assujetties à moins d'inspections. Ainsi, les entreprises conformes réaliseront des économies sur les coûts de préparation aux inspections, et comme les inspections seront effectuées plus efficacement, cela leur fera aussi gagner du temps.

### ***Améliorer l'efficacité du processus d'inspection des bars et des restaurants***

La province met en place un projet pilote d'inspections coordonnées dans le secteur des bars et restaurants. Dans le cadre de ce projet, les organismes de réglementation partageront des données et de l'information sur les problèmes de conformité graves, ainsi que sur les pratiques exemplaires en matière de conformité. On pourra ainsi mieux cibler les inspections en se concentrant sur les entreprises non conformes, tout en réduisant les inspections pour celles qui sont en conformité avec les exigences du secteur. Grâce au partage de renseignements sur les pratiques exemplaires, les entreprises pourront apporter des changements de sorte à réduire leurs coûts de conformité, et les inspections pourront être effectuées plus efficacement.

### ***Accorder une plus grande flexibilité sur le plan du respect des exigences gouvernementales***

Les règlements prescriptifs peuvent mettre un frein à l'innovation des entreprises et nuire à leur capacité à se concentrer sur leurs activités. La province envisagera de nouvelles dispositions qui déclareront conformes les entreprises qui adoptent une approche différente pour respecter ou dépasser les exigences.

### ***Moderniser l'apprentissage pour les petites entreprises***

La province est consciente des difficultés auxquelles se heurtent de nombreuses petites entreprises lorsque vient le temps d'attirer et de maintenir en poste des employés de talent. Elle propose donc des mesures importantes et ciblées afin de soutenir les investissements que ces entreprises font dans leur main-d'œuvre, notamment les suivantes :

- ajout de cinq métiers du secteur des services aux métiers admissibles à la nouvelle Subvention progressive aux employeurs pour l'apprentissage : coiffeur/coiffeuse, cuisinier/cuisinière, technicien/technicienne en horticulture, boulanger-pâtissier/boulangère-pâtissière, et technicien/technicienne d'entretien d'appareils ménagers;
- soutien de la formation de consortiums d'employeurs aux fins de l'embauche, de l'inscription et de la formation de leurs apprentis dans les métiers spécialisés.

Pour de plus amples détails sur la Subvention progressive aux employeurs pour l'apprentissage, veuillez consulter la section *Investir dans les talents et les compétences des gens* plus loin dans le chapitre.

## Miser sur les initiatives déjà en place afin de soutenir les petites entreprises

Les nouveaux investissements de l'Ontario ainsi que les récentes mesures qui ont été décrits précédemment s'appuient sur un certain nombre d'initiatives qui avaient été mises en place dans le but de soutenir la croissance des petites entreprises et de réduire leurs coûts. Bon nombre de programmes d'aide aux entreprises – y compris certains éléments des investissements de plus de 650 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative pour la croissance des entreprises, qui avait été annoncée dans le budget de l'Ontario de 2016 et étoffée dans le budget de l'Ontario de 2017 – visent à aider les petites entreprises à prendre de l'expansion. La province a aussi récemment lancé la Stratégie pour le commerce mondial et l'a dotée de programmes qui aideront les entreprises de l'Ontario à accroître et à diversifier leurs exportations.

**TABLEAU 2.1 Exemples d'initiatives récentes pour soutenir les petites entreprises de l'Ontario**

Soutien aux entreprises	Amélioration du commerce
Fonds Démarrage et expansion	Stratégie ontarienne pour le commerce mondial, Exploiter les marchés mondiaux
Défi pour des petites entreprises innovatrices	Portail d'aide à l'exportation Magnet
Programme de bons pour l'expansion	Programme pour l'accélération de l'accès aux marchés internationaux
Fonds d'actions pour le secteur des technologies propres	

## **Appuyer la compétitivité et le dynamisme du climat d'affaires de l'Ontario**

L'Ontario présente un climat d'affaires dynamique et concurrentiel où les entreprises peuvent prospérer. Malgré cela, les possibilités de prendre de l'expansion sont limitées par l'accès aux gens de talent, aux marchés ainsi qu'au capital-risque. Les entreprises sont également confrontées à une évolution technologique rapide qui peut avoir un effet sur leur réussite. En outre, elles désirent évoluer dans un environnement réglementaire plus efficace.

L'Initiative pour la croissance des entreprises est la stratégie quinquennale du gouvernement visant à investir plus de 650 millions de dollars afin de relever ces défis et d'améliorer encore plus la compétitivité de l'Ontario à l'échelle mondiale, en donnant la priorité à ces trois domaines :

- favoriser l'expansion des entreprises de l'Ontario;
- créer une économie plus innovante;
- réduire les coûts des entreprises en réduisant les formalités administratives.

### **Succès précoces d'entreprises en expansion en Ontario**

Afin d'aider les entreprises à prendre de l'expansion pour devenir concurrentielles à l'échelle mondiale, l'Ontario a créé le Programme de bons pour le démarrage et l'expansion des entreprises et le Défi pour des petites entreprises innovatrices. En outre, la province a donné accès à des programmes de capital-risque, comme le Fonds d'accélération des investissements. Ces programmes contribuent à la réussite des entreprises en expansion de l'Ontario.

- BioConnect a mis au point des technologies biométriques de pointe qui permettent aux entreprises de contrôler de manière sécuritaire et commode l'accès à leurs systèmes de données qui étaient auparavant sécurisées au moyen du nom de l'utilisateur et d'un mot de passe. Le Programme de bons pour l'expansion de l'Ontario aidera l'entreprise à projeter ses activités commerciales dans les marchés internationaux.
- IDENTOS est une entreprise de haute technologie oeuvrant dans les domaines de la sécurité et du chiffrement des portables. La participation de l'entreprise au programme Défi pour des petites entreprises innovatrices lui a permis de développer ses produits existants et de faire progresser son plan d'embauche, ce qui lui a permis de doubler sa taille.

- Lending Loop, une entreprise recevant un financement par l'entremise du Fonds d'accélération des investissements MaRS, offre une plateforme de pair à pair en ligne qui permet aux contribuables canadiens de contrôler leurs investissements. En utilisant la technologie pour efficacement mettre en lien prêteurs et emprunteurs, cette entreprise ontarienne concentre ses activités sur les prêts aux petites entreprises, ciblant ainsi une collectivité qui a souvent des difficultés à financer ses projets de croissance.

## **Promotion de l'innovation par l'entremise de technologies transformationnelles**

On trouve en Ontario une main-d'oeuvre très scolarisée et des institutions de recherche de calibre mondial qui contribuent à l'invention ici même de technologies de pointe. Afin de maintenir sa position de chef de file en matière de technologie et d'innovation, la province investit dans la mise au point de technologies transformationnelles. Ces investissements placeront les entreprises ontariennes en meilleure posture pour livrer concurrence à l'échelle mondiale et demeurer à l'avant-garde de leurs industries respectives, ce qui créera des emplois et suscitera la prospérité économique partout dans la province.

### ***Les investissements de l'Ontario dans l'intelligence artificielle et l'Institut Vector***

Dans le budget de 2017, la province a annoncé un investissement de 50 millions de dollars dans l'Institut Vector pour l'intelligence artificielle afin de s'assurer que les entreprises de l'Ontario demeurent à la fine pointe de cette technologie dynamique. Grâce au développement de l'intelligence artificielle (IA), les laboratoires et les entreprises de recherche de l'Ontario créent des possibilités d'améliorer des vies en offrant des services de santé, d'éducation et de transport. Depuis son lancement, l'institut attire certains des meilleurs cerveaux en IA et encourage les scientifiques formés en Ontario à rester dans la province. De plus, l'institut a suscité plus de 85 millions de dollars en investissements de plus de 30 entreprises.

### ***Favoriser l'obtention des diplômes d'un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants très qualifiés pour les entreprises innovatrices***

Comptant l'une des mains-d'oeuvre les plus talentueuses et diversifiées au monde, l'Ontario est largement considéré comme un candidat de premier plan pour l'établissement du deuxième siège social mondial d'Amazon. Afin d'attirer cette société et de faire régner un climat où le « prochain Amazon » peut être créé, le gouvernement prévoit investir davantage dans son système d'éducation afin de constituer un bassin de gens de talent concurrentiel et très qualifié pour toutes les entreprises qui recherchent la croissance. Ces plans comprennent l'augmentation de 25 % du nombre de diplômés en sciences, en technologie, en génie et en mathématiques (STGM). De plus, la province investit 30 millions de dollars dans l'Institut Vector afin de décerner chaque année des diplômes de maîtrise en sciences appliquées à un millier d'étudiantes et d'étudiants dans les domaines liés à l'intelligence artificielle. Tout cela sera effectué au cours des cinq prochaines années. La province entend réaliser ce plan, peu importe où Amazon choisit de poursuivre sa croissance, parce qu'il aide les entreprises à créer les bons emplois de demain, ici même en Ontario.

---

#### **Transformer les soins de santé grâce à l'intelligence artificielle**

L'Ontario investira jusqu'à 10 millions de dollars pour créer un centre d'excellence en intelligence artificielle appliquée aux soins de santé dans la région de Niagara. Grâce à cet investissement, la province mettra en valeur la technologie de l'IA, profitant ainsi à l'activité économique régionale. Dans le cadre de cette initiative, ce centre d'excellence invitera ses partenaires, y compris l'Institut Vector, d'autres hôpitaux de la région et des sociétés oeuvrant dans les technologies de la santé, à utiliser l'IA afin d'améliorer les résultats de santé des patients.

---

### ***Faire progresser l'investissement de l'Ontario dans les véhicules connectés et autonomes***

Les avancées technologiques dans le domaine des véhicules connectés et autonomes (VC/A) ont le potentiel d'améliorer la sécurité routière et l'économie de carburant, de diminuer les distractions des conducteurs et de réduire la congestion routière et l'émission de gaz à effet de serre. La province investit 80 millions de dollars sur cinq ans pour lancer le Réseau ontarien d'innovation pour les véhicules automatisés (ROIVA), lequel rapprochera les milieux industriel et universitaire afin de profiter des possibilités économiques des VC/A, tout en mettant au point de nouvelles technologies et infrastructures. L'investissement de l'Ontario permettra de soutenir des projets de R-D pour les VC/A menés par l'industrie, de créer des sites pour développer, tester et valider cette nouvelle technologie, ainsi que d'attirer et de développer les talents.

Le ROIVA, créé en partenariat avec les Centres d'excellence de l'Ontario, inclut :

- une zone pilote à Stratford où les chercheurs pourront mettre au point et tester la technologie des VC/A dans une gamme étendue de scénarios de tous les jours, basés sur des conditions réelles de circulation;
- un fonds recherche et développement en partenariat afin de favoriser la collaboration chez les constructeurs automobiles, les chefs de file de la technologie ainsi que les petites et moyennes entreprises établies en Ontario dans le but de mettre au point et de commercialiser des technologies de VC/A. Les collaborations peuvent aussi mobiliser des établissements postsecondaires et des municipalités;
- un programme de perfectionnement des gens de talent, afin d'appuyer les stages et bourses pour les étudiantes et étudiants ainsi que les diplômés récents auprès d'entreprises ontariennes qui font progresser les technologies de VC/A;
- un carrefour, qui se veut une nouvelle destination en ligne ainsi qu'une équipe spécialisée. Il agira comme un point central pour mener des recherches, partager l'information, établir des liens et sensibiliser l'industrie, les instituts de recherche et d'autres parties intéressées au domaine des VC/A.

---

#### **Création de quartiers innovateurs – Quayside, Toronto**

Waterfront Toronto est un organisme financé par les trois ordres de gouvernement qui doit rendre des comptes aux gouvernements de l'Ontario, du Canada et de la ville de Toronto. En octobre 2017, Waterfront Toronto a annoncé qu'il a choisi Sidewalks Labs, une division d'Alphabet inc., comme partenaire d'innovation et de financement pour le développement du secteur riverain de l'Est de Toronto. L'entreprise investira plus de 60 millions de dollars tout au long de la phase initiale du projet afin d'entreprendre des consultations, des travaux de planification et un plan directeur pour le développement du nouveau quartier de Quayside et, potentiellement, de tout le secteur riverain est. Grâce à cet effort, les innovations en matière d'urbanisme et de technologie numérique seront utilisées au profit des citoyens, des sociétés, des entreprises en démarrage, des chercheurs et des organismes communautaires.

---

## **Réduire les frais de gestion au sein du régime de la CSPAAT**

Depuis 2016, la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) a pris des mesures pour réduire ses coûts et gérer ses primes. De plus, le gouvernement a demandé à la CSPAAT de négocier des modifications à son régime de retraite pour en améliorer la viabilité et l'abordabilité. En réponse, la CSPAAT et l'Ontario Compensation Employees Union (OCEU) ont accepté de convertir le régime existant en régime de retraite conjoint (RRC). Cette modification se traduirait par un partage à parts égales des coûts et des risques entre l'employeur et les employés ainsi qu'une gouvernance mixte, notamment sur le plan du processus décisionnel touchant la modification des prestations, tandis que les prestations déjà acquises seront protégées.

La conversion du régime de retraite en régime conjoint devra être approuvée par tous les types de participants ayant droit à des prestations aux termes du régime, ainsi que par le surintendant des services financiers. Si la conversion a lieu et que le régime nouvellement constitué présente une demande, le gouvernement entend nommer le nouveau régime dans un règlement l'exemptant des exigences de capitalisation du déficit de solvabilité, comme les autres RRC du secteur parapublic qui bénéficient d'une telle exemption. Grâce à cette modification, la CSPAAT pourrait économiser une somme estimée à 340 millions de dollars sur 25 ans, à compter de 2019.

## Soutenir les investissements qui créent des emplois

### Fonds pour l'emploi et la prospérité

Afin d'attirer et de soutenir les investissements des entreprises en Ontario, la province a lancé le Fonds pour l'emploi et la prospérité, lequel est doté de 2,7 milliards de dollars sur 10 ans. Depuis 2015, le Fonds a aidé des entreprises à créer et à maintenir 25 000 emplois, suscitant ainsi des investissements de 3,3 milliards de dollars.

**TABLEAU 2.2 Exemples d'investissements stratégiques récents dans le cadre du Fonds pour l'emploi et la prospérité**

Entreprise	Investissement	Incidence sur l'emploi	Secteur
Cyclone Manufacturing Inc. (Mississauga)	Jusqu'à 5,2 millions de dollars	686 emplois créés et préservés	Fabrication aérospatiale
Conestoga Meat Packers Itée (Breslau)	Jusqu'à 5,3 millions de dollars	170 emplois créés et préservés	Conditionnement des aliments
Legend 3D inc. (Toronto)	Jusqu'à 3,1 millions de dollars	551 emplois créés et préservés	Cinéma et télévision
Polycorp Itée (Elora)	Jusqu'à 2,5 millions de dollars	172 emplois créés et préservés	Fabrication de produits d'ingénierie en caoutchouc
Sofina Foods inc. (Mitchell/Dublin)	Jusqu'à 5,3 millions de dollars	160 emplois créés et préservés	Conditionnement des aliments

### Développement économique régional

Tandis que l'économie de l'Ontario continue de prendre de l'expansion, certaines régions ne bénéficient pas pleinement des retombées de la croissance. Les fonds régionaux de développement économique de l'Ontario aident à favoriser l'investissement et la création d'emplois à l'échelle de la province, ce qui permet aux entreprises d'embaucher de nouveaux employés, d'augmenter l'innovation et de rendre leurs opérations plus efficaces.

Depuis 2013, le Fonds de développement du Sud-Ouest de l'Ontario, le Fonds de développement de l'Est de l'Ontario, la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario et le Fonds de développement économique pour les Autochtones ont aidé à créer et à préserver plus de 63 000 emplois et à attirer des investissements de plus de 4,4 milliards de dollars.

**TABLEAU 2.3 Exemples récents d'investissements pour le développement régional**

Entreprise	Investissement	Incidence sur l'emploi	Région
<b>Avalon Advanced Materials inc.</b>	500 000 \$	14 emplois créés et préservés	Appuyer l'innovation dans le secteur minier à Kenora par l'entremise du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario.
<b>Crinan Cliff Farms</b>	200 000 \$	4 emplois directs et 60 emplois indirects créés et préservés	Favoriser le développement de l'agriculture autochtone à Dutton par l'entremise du Fonds de développement économique pour les Autochtones.
<b>Kawartha Dairy Limited</b>	311 200 \$	125 emplois créés et préservés	Apporter un soutien à de nouvelles installations de réfrigération de pointe à Bobcaygeon par l'entremise du Fonds de développement de l'Est de l'Ontario.
<b>KSR International Co.</b>	676 600 \$	647 emplois créés et préservés	Appuyer l'augmentation de la capacité de production dans le secteur des pièces d'automobile de Ridgetown par l'entremise du Fonds de développement du Sud-Ouest de l'Ontario.

## Tirer parti de la technologie financière

Les secteurs ontariens des services financiers ainsi que des technologies de l'information et des communications (TIC) sont florissants, ce qui fait de l'Ontario un carrefour mondial de la technologie financière. Cela contribue à augmenter la croissance économique et la création d'emplois dans plusieurs secteurs de la province.

Les entreprises de **technologie financière** sont des entreprises qui mettent la technologie à profit pour améliorer la prestation de services financiers et offrir de nouvelles options pour les consommateurs et les entreprises. Leurs activités touchent de nombreuses industries liées aux services financiers, notamment les plateformes bancaires, des assurances et de prêts.

Dans le classement IFZ Global FinTech de 2017, Toronto est arrivée au quatrième rang des centres les plus attrayants au monde pour l'entrepreneuriat, l'innovation et la technologie financière.

Les entreprises de technologie financière peuvent avoir des difficultés à composer avec les exigences réglementaires et à accéder à d'importantes ressources, ce qui peut nuire considérablement au développement ou à la croissance de leurs activités. Le gouvernement met au point une stratégie afin de positionner l'Ontario comme un chef de file de la technologie financière.

Cette nouvelle stratégie aidera les entreprises de ce secteur à relever les défis, s'assurant ainsi que les entrepreneurs qui cherchent à démarrer et à faire croître des entreprises de technologie financière en Ontario ont tout le soutien nécessaire pour réussir le lancement de leurs produits ou services d'une manière entièrement conforme à la réglementation de l'Ontario régissant les services financiers, laquelle présente un degré élevé de protection du consommateur.

À titre de première phase de la Stratégie en matière de technologie financière, le gouvernement met deux initiatives clés en oeuvre :

- Le super bac à sable réglementaire aidera les entreprises de technologie financière à tester des produits, services, modèles d'affaires et mécanismes de prestation novateurs dans le marché réel, avec de véritables consommateurs, sur une base limitée dans le temps à petite échelle, tout en collaborant avec de multiples organismes de réglementation.
- Le Bureau ontarien pour l'accélération de la technologie financière s'efforcera de travailler avec ses partenaires provinciaux et fédéraux pour aider les entreprises à s'orienter dans les multiples cadres réglementaires et pour fournir un soutien dans les domaines de la formation et de la croissance des entreprises.

Un **bac à sable réglementaire** est un mécanisme conçu afin d'amener plus rapidement sur le marché des produits et services financiers novateurs, tout en assurant la protection du consommateur.

GRAPHIQUE 2.1

### Bureau ontarien pour l'accélération de la technologie financière



Transfert de connaissances dans tout le domaine des technologies financières



Établissement de partenariats entre les entreprises établies et nouvelles



Aide aux entreprises pour composer avec les exigences réglementaires



Mesures s'ajoutant aux soutiens du gouvernement déjà en place pour les entreprises novatrices

## Investir dans les talents et les compétences des gens

Tandis que l'économie mondiale devient plus concurrentielle et axée sur la technologie, l'Ontario continue d'investir dans sa ressource la plus précieuse : sa population. Par l'entremise de la Stratégie de l'Ontario pour le développement d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée, la province effectuera des modifications en profondeur pour aider les Ontariennes et Ontariens à acquérir les compétences dont ils ont besoin afin de participer à l'économie d'aujourd'hui et de demain, et d'y prospérer.

### Mise en oeuvre de la Stratégie pour une main-d'oeuvre hautement qualifiée

L'Ontario met en oeuvre une stratégie intégrée, la Stratégie pour une main-d'oeuvre hautement qualifiée, laquelle vise à établir une correspondance entre les programmes d'éducation, de formation et de développement des compétences, d'une part, et la demande au sein d'une économie en évolution, d'autre part.

### Favoriser les possibilités de formation en milieu de travail

Le système d'éducation de calibre mondial de l'Ontario fournit aux étudiantes et étudiants les compétences et la formation nécessaires à leur réussite. Cependant, les diplômés ont souvent de la difficulté à obtenir un premier emploi parce qu'ils n'ont aucune expérience professionnelle.

Des études récentes ont mis en lumière la façon dont l'apprentissage expérientiel peut contribuer à préparer une carrière<sup>1</sup>. La province prend des mesures pour réduire les lacunes en matière de préparation à la carrière en mettant les étudiantes et étudiants ainsi que les diplômés récents en contact avec le marché du travail par l'entremise de la Stratégie de démarrage de carrière. La province fait des progrès pour mettre en oeuvre les principaux volets de cette stratégie, notamment :

- renouvellement du soutien de plus de 3 000 stages pour les étudiantes et étudiants postsecondaires offerts par le programme Accelerate de Mitacs ainsi que de 420 stages et bourses de recherche offerts par le programme Avantage Talent dispensé dans les Centres d'excellence de l'Ontario;
- élargissement de l'accès au programme de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) afin d'offrir à 17 000 élèves de plus la possibilité d'explorer des options de carrière tout en obtenant leur diplôme d'études secondaires au cours des trois prochaines années;

Le programme Accelerate de Mitacs est l'un des programmes de stages de recherche les plus prestigieux au Canada. Il met en lien des entreprises partenaires avec plus de 50 universités de recherche par l'entremise de diplômés et de boursiers postdoctoraux qui appliquent leur expertise spécialisée pour relever des défis d'affaires.

Près de la moitié des stagiaires d'Accelerate qui travaillent actuellement dans le secteur privé ont été embauchés par leur entreprise partenaire.

<sup>1</sup> RBC, *Programme Lancement de carrière RBC : Recommandations des candidats au programme Lancement de carrière RBC pour faciliter la transition études-travail*, 2017.

- lancement du fonds Prêt à l'emploi pour aider les établissements postsecondaires et les employeurs à offrir davantage d'occasions d'apprentissage expérientiel aux étudiantes et étudiants ainsi qu'aux nouveaux diplômés.

### ***Promotion de l'éducation permanente et de la formation professionnelle***

À mesure que l'économie et le marché du travail deviennent de plus en plus axés sur la technologie et le savoir, de nouvelles compétences sont requises. Par exemple, de 13 % à 22 % des adultes en âge de travailler en Ontario ont de la difficulté à réaliser des tâches de la vie quotidienne, comme travailler à l'ordinateur, lire des instructions ou comprendre des calculs<sup>2</sup>.

La province consent un investissement historique dans l'éducation des adultes et les compétences essentielles par l'entremise de son Plan ontarien pour l'éducation permanente et la formation professionnelle. À compter de cette année et au cours des trois prochaines années, la province donnera à 80 000 adultes supplémentaires la chance d'acquérir des compétences essentielles en littératie, en mathématiques et en informatique. Ce nouvel investissement aidera davantage de gens à obtenir la formation et les compétences dont ils ont besoin pour poursuivre leurs objectifs professionnels et scolaires dans une économie en constante évolution.

À compter de cet automne, davantage d'apprenants adultes auront également accès à des programmes de double reconnaissance de crédit, ce qui les exposera à l'environnement collégial, tout en leur permettant d'avoir un bon départ en matière d'apprentissage et de formation en vue de leur future carrière. Les apprenants adultes auront maintenant l'occasion de terminer des cours collégiaux dans une gamme de disciplines, notamment la soudure, l'art et le design, l'entrepreneuriat ainsi que la santé et le bien-être. Les crédits acquis compteront pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

### **Rendre l'éducation postsecondaire plus accessible**

Le gouvernement améliore le système d'éducation postsecondaire et de formation professionnelle pour le rendre plus accessible et mieux préparer les étudiantes et étudiants à répondre aux demandes d'une économie en pleine évolution. Il est important que tous ceux qui désirent faire des études supérieures soient en mesure de le faire de manière abordable. C'est pour cette raison que l'Ontario réduit les obstacles financiers pour les étudiantes et étudiants issus de familles à revenu faible ou moyen de sorte qu'ils puissent faire des études postsecondaires.

---

<sup>2</sup> Les compétences au Canada : Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), Statistique Canada, 2013.

### ***Déploiement d'un nouveau Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO)***

Un meilleur accès aux études postsecondaires aidera les étudiantes et étudiants à améliorer leurs perspectives d'emploi dans une économie axée sur le savoir. Cette année scolaire, 210 000 étudiantes et étudiants inscrits à un programme collégial ou universitaire n'auront pas à payer de frais de scolarité.

Depuis septembre 2017, les étudiants et étudiantes adultes ont accès à l'ensemble des mesures de soutien que le RAFEO offre aux apprenants plus jeunes. Ceux qui ont des enfants sont admissibles à un financement accru du RAFEO pour les coûts des études et de la vie, afin qu'ils puissent plus facilement conjuguer leur vie familiale et leurs études collégiales ou universitaires.

Afin d'améliorer encore davantage l'aide aux étudiantes et étudiants, le gouvernement travaillera conjointement avec les universités et les collèges pour mieux harmoniser le processus en instaurant la facturation des frais de scolarité nets, ce qui signifie que les factures indiqueront les montants que les étudiantes et étudiants devront réellement assumer une fois prise en compte l'aide reçue du RAFEO et de l'établissement d'enseignement.

### ***Fournir des manuels gratuits en ligne***

Les étudiantes et étudiants de premier cycle des établissements d'enseignement postsecondaires de l'Ontario déboursent annuellement de 750 \$ à 1 500 \$ pour les manuels scolaires. La province leur vient en aide en fournissant des manuels en ligne gratuits afin de réduire les coûts liés aux études collégiales et universitaires.

En effet, l'Ontario investit 1 million de dollars dans l'Initiative de manuels scolaires libres en partenariat avec eCampusOntario, qui créera et fournira aux étudiantes et étudiants des manuels scolaires numériques gratuits ou à coût modique. L'initiative portera sur les domaines où les économies et l'impact seront le plus ressentis par les étudiantes et étudiants, notamment les cours de première année ayant un taux d'inscription élevé.

### ***Reconnaître les instituts autochtones***

Le gouvernement prévoit déposer des mesures législatives afin de reconnaître un nouvel itinéraire d'études permettant aux apprenants autochtones d'obtenir un diplôme, un certificat ou un grade. Les mesures proposées reconnaissent que les instituts autochtones jouent un rôle unique dans le système d'éducation et de formation de l'Ontario en offrant aux apprenants autochtones des milieux d'apprentissage accessibles, adaptés à leur culture. Le projet de loi appuie également les instituts autochtones à titre de pilier complémentaire au système d'éducation postsecondaire de l'Ontario, parallèlement aux 45 collèges et universités de la province subventionnés par les deniers publics.

La reconnaissance des instituts autochtones s'inscrit dans la foulée de l'investissement historique de 56 millions de dollars dans les apprenants autochtones, que la province a annoncé dans le budget de 2017. Cet investissement constitue un volet important d'un système d'éducation postsecondaire dynamique et un pas déterminant vers la réconciliation avec les peuples autochtones en Ontario.

### ***Fonder une nouvelle université de langue française***

En Ontario, les apprenants peuvent actuellement étudier en français de la petite enfance jusqu'au palier postsecondaire. Cependant, de plus amples options d'éducation postsecondaire sont nécessaires. Le gouvernement propose de déposer un texte de loi qui créerait une nouvelle université de langue française afin d'offrir plus de possibilités de poursuivre des études postsecondaires en français.

### **Moderniser la formation en apprentissage**

Cette année, la province a entrepris un processus de participation des intervenants et des partenaires afin d'examiner des manières de moderniser le système d'apprentissage de l'Ontario. La modernisation a trois buts principaux : améliorer le taux d'achèvement de la formation des apprentis, créer des cheminements plus clairs vers des programmes d'apprentissage et augmenter les possibilités de stage d'apprentissage pour les groupes sous-représentés, notamment les femmes, les Autochtones, les francophones, les personnes handicapées, les nouveaux arrivants et les minorités visibles.

L'Ontario met au point une nouvelle stratégie de formation en apprentissage pour que des cheminements intégrés et des soutiens appropriés soient offerts aux apprentis, aux employeurs et aux agents de formation. Ces soutiens feront en sorte que tant les travailleurs que les employeurs aient les compétences et le talent nécessaires pour satisfaire à la future demande sur le marché de la main-d'œuvre, soient préparés à utiliser les technologies nouvelles et émergentes et possèdent les compétences requises pour réussir dans leur emploi.

### ***Mettre en oeuvre une Subvention progressive aux employeurs***

S'appuyant sur les discussions tenues récemment avec les parties prenantes, le gouvernement propose de transformer le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage (CIFA) en une nouvelle Subvention progressive aux employeurs pour l'apprentissage (SPEA).

Pour faire en sorte que les employeurs incitent les apprentis à terminer leur programme de formation, la SPEA leur fournirait les allocations suivantes :

- 2 500 \$ à l'achèvement du niveau un et du niveau deux, respectivement;
- 3 500 \$ à l'achèvement du niveau trois et du niveau quatre, respectivement;
- 4 700 \$ à l'obtention du certificat (certificat d'apprentissage ou de qualification, selon le cas).

Pour favoriser l'accroissement des occasions d'apprentissage pour les groupes sous-représentés, comme les femmes, les peuples autochtones, les francophones, les personnes handicapées, les nouveaux arrivants et les minorités visibles, il y aurait une prime de 500 \$ pour chaque niveau d'allocation de la SPEA décrit précédemment lorsque l'apprenti fait partie d'un de ces groupes.

La SPEA serait offerte pour les 125 métiers actuellement admissibles au CIFA, en plus des cinq autres métiers Sceau rouge du secteur des services suivants :

- Coiffeur/coiffeuse;
- Cuisinier/cuisinière;
- Technicien/technicienne en horticulture;
- Boulanger-pâtissier/boulangère-pâtissière;
- Technicien/technicienne d'entretien d'appareils ménagers.

Les employeurs ayant à leur emploi des apprentis admissibles (selon les critères décrits précédemment) et qui ont inscrit leur programme d'apprentissage auprès de l'Ordre des métiers de l'Ontario après le 14 novembre 2017 seraient admissibles à la nouvelle SPEA.

Voir la section A du chapitre V, *Imposition des entreprises*, pour de plus amples renseignements sur les changements proposés au CIFA.

## **Éliminer les obstacles à l'emploi pour les personnes handicapées**

Moins de la moitié des personnes handicapées travaillent, comparativement aux gens qui ne vivent pas avec un handicap dont le taux d'emploi atteint plus de 70 %. C'est pourquoi le gouvernement a lancé Accès aux talents : Stratégie ontarienne d'emploi pour les personnes handicapées afin d'aider à augmenter leurs possibilités d'emploi et à mettre les entreprises en contact avec elles.

En travaillant avec des organismes d'aide aux personnes handicapées, des fournisseurs de service, le secteur privé et des partenaires parapublics, le gouvernement a fait des progrès pour mettre en oeuvre la stratégie des façons suivantes :

- par l'appui de l'Ontario Disability Employment Network et la collaboration avec l'Exposition nationale canadienne pour qu'un emploi d'été sur cinq soit occupé par une personne handicapée;
- par le financement à l'Université de Waterloo afin de créer des outils et des ressources qui aident les étudiantes et étudiants handicapés à avoir une expérience de stage plus inclusive;
- par le lancement du Discover Ability Network en septembre 2017, lequel met directement en relation des personnes handicapées cherchant un emploi avec des entreprises de l'Ontario par l'entremise d'un portail en ligne.

## **Aider les nouveaux Canadiens à trouver un emploi**

Au cours de la dernière décennie, plus d'un million de nouveaux arrivants sont arrivés en Ontario. La province reconnaît qu'il est crucial de s'assurer que tout le monde est en mesure de participer pleinement à l'économie d'aujourd'hui.

Voilà pourquoi l'Ontario investit plus de 110 millions de dollars dans le soutien aux nouveaux arrivants et aux réfugiés, ce qui comprend notamment la formation linguistique ainsi que les services d'établissement et d'emploi, en plus de collaborer avec le gouvernement fédéral afin d'augmenter l'accès des entreprises aux gens compétents.

Depuis le budget de 2017, l'Ontario a entrepris de modifier le Programme ontarien des candidats à l'immigration afin qu'il soit plus facile et plus rapide pour les employeurs de recruter et de maintenir en poste des immigrants hautement qualifiés.

## Appuyer les nouveaux arrivants vulnérables

Il y a actuellement dans le monde plus de 65 millions de personnes qui ont été expulsées de leur foyer<sup>3</sup>. Ces dernières années, des collectivités de toute la province ont accueilli des réfugiés à un niveau sans précédent. L'année dernière, environ 20 000 réfugiés réinstallés de partout au monde se sont établis en Ontario. La province investit plus de 25 millions de dollars sur deux ans afin d'améliorer les services pour les réfugiés et les nouveaux arrivants vulnérables dans les collectivités de l'Ontario.

GRAPHIQUE 2.2

### Mesures prises par l'Ontario face à la crise mondiale des réfugiés



Source : ministère des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario.

<sup>3</sup> L'agence des Nations Unies pour les réfugiés, *Aperçu statistique*.  
<http://www.unhcr.org/fr/apercu-statistique.html>

## Promouvoir l'autonomisation des femmes

L'autonomisation des femmes afin qu'elles deviennent des participantes actives dans l'économie est critique pour atteindre la pleine égalité. L'Ontario prend les mesures suivantes afin d'appuyer l'augmentation de la participation au marché du travail et l'autonomisation économique des femmes :

- réduire les écarts salariaux entre les sexes grâce à la Stratégie pour l'équité salariale entre les sexes, laquelle est éclairée par un groupe de travail axé sur les questions clés comme le congé parental partagé et un examen de l'équité salariale;
- encourager la mixité des sexes au sein des conseils d'administration par l'entremise de l'initiative pour l'accès des femmes aux postes de direction ainsi que l'atteinte des objectifs de mixité pour les nominations au sein des conseils d'administration des organismes gouvernementaux et des entreprises afin qu'il y ait une plus grande représentation des femmes dans des rôles de leadership dans les secteurs public et privé;
- augmenter l'équité pour les femmes en déposant des dispositions sur les congés autorisés afin de leur offrir jusqu'à 17 semaines de congé sans crainte de perte d'emploi, lorsqu'elles-mêmes ou leurs enfants ont subi ou sont menacés de subir des mauvais traitements de nature familiale ou sexuelle (pour de plus amples renseignements sur les initiatives du gouvernement liées à la sécurité des femmes, voir le chapitre I, *Favoriser l'équité pour les familles ontariennes*);
- améliorer l'accès à des services de garderie abordables et de grande qualité, lesquels constituent un élément essentiel pour augmenter la participation des femmes au marché du travail et leur autonomisation économique;
- aider plus de 1 700 femmes à faible revenu à acquérir des compétences en entrepreneuriat et en littératie financière par l'entremise du programme de microprêts du gouvernement.

Le gouvernement met également au point une Stratégie pour l'autonomisation économique des femmes plus englobante, à la suite de discussions avec les gens de tout l'Ontario, portant sur quatre volets principaux : renforcer l'autonomie des jeunes, promouvoir les débouchés économiques, encourager le leadership et changer les attitudes sociales.

## Accroître le commerce international

Près d'un emploi sur cinq au Canada est directement lié à l'exportation<sup>4</sup>. Le commerce crée de nouveaux débouchés et revenus d'affaires sur les marchés internationaux. Des milliers d'entreprises de toute la province exportent vers ces marchés avec succès, ce qui leur permet de créer des emplois de grande qualité dans la province.

### Stratégie ontarienne pour le commerce mondial

Le 19 octobre, la province a annoncé sa Stratégie ontarienne pour le commerce mondial, *Exploiter les débouchés mondiaux*, laquelle établit les principaux domaines prioritaires du gouvernement afin d'augmenter le rendement du commerce international au cours des cinq prochaines années. Faisant fond sur les engagements du budget de 2017, cette nouvelle stratégie continuera de faire croître et de diversifier le commerce international de la province, qui profitera davantage de l'expansion de l'économie mondiale.

La stratégie stimulera la croissance économique et créera des emplois en se concentrant sur les activités suivantes :

- Tirer parti du commerce international et des actifs d'investissements de l'Ontario ainsi que diversifier les marchés, les produits et les services commerciaux. La stratégie aidera les petites et moyennes entreprises de l'Ontario à exporter et à joindre de nouveaux marchés grâce à l'organisation de missions commerciales.
- Fournir un leadership grâce à la coordination, au rassemblement et à la connexion s'appuyant sur les nouvelles technologies, comme le Portail d'affaires à l'exportation Magnet. Ce nouveau portail en ligne facilitera la tâche des entreprises en leur offrant un guichet unique donnant accès aux renseignements et aux programmes afin qu'elles puissent s'orienter dans les services gouvernementaux.
- Renforcer le mandat de l'Ontario de collaborer avec le gouvernement fédéral pour s'assurer que les accords de libre-échange et les politiques commerciales reflètent et protègent les intérêts des entreprises et des travailleurs de l'Ontario.
- Obtenir de meilleurs renseignements afin de rehausser les résultats commerciaux en utilisant des analyses de données améliorées pour éclairer la prise de décisions sur les principaux enjeux touchant le commerce et mener des analyses sectorielles et régionales en profondeur, ainsi qu'appliquer des stratégies intrinsèques au marché pour s'assurer que l'Ontario tire parti de ses forces économiques de même que de ses débouchés mondiaux.

---

<sup>4</sup> Statistique Canada et ministère du Commerce international de l'Ontario.

- Solidifier les réseaux et l'infrastructure en exploitant les technologies et l'innovation afin d'augmenter la diversification du commerce.
- Renforcer les relations internationales afin d'augmenter la présence de l'Ontario à l'étranger et favoriser les retombées économiques en Ontario en tirant parti des réseaux de talents internationaux de l'Ontario.

Afin de continuer à promouvoir l'Ontario en tant que destination pour l'investissement et le commerce et de créer de nouveaux débouchés d'affaires internationaux, le gouvernement effectue des missions commerciales visant à créer et à renforcer des partenariats et à promouvoir l'Ontario à titre de carrefour clé pour l'investissement et l'innovation. Cet automne, la première ministre dirigera une mission commerciale en Chine et au Vietnam avec des entreprises ontariennes afin de présenter leurs produits et services sur la scène internationale et d'ouvrir des débouchés menant à de nouvelles ventes et possibilités de partenariat.

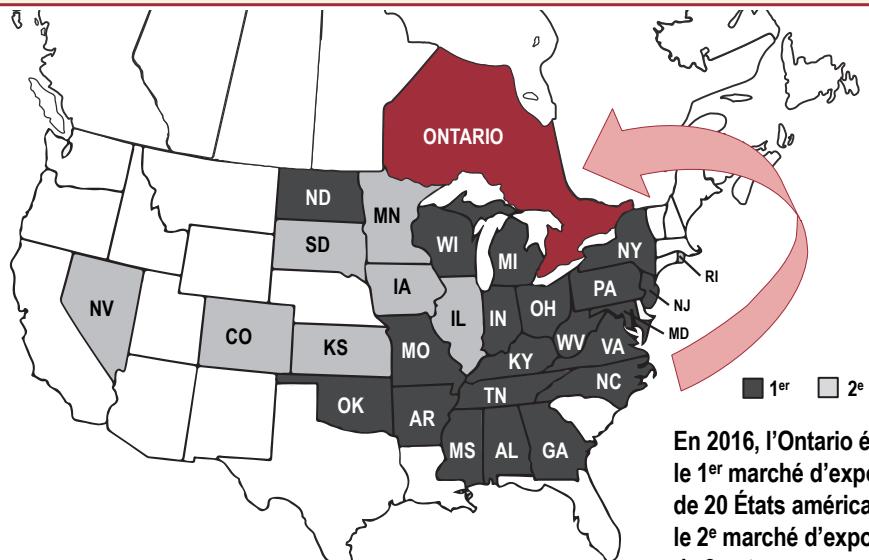
### **Renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)**

Il y a en moyenne 1 milliard de dollars de biens qui sont échangés chaque jour entre l'Ontario et les États-Unis. En 2016, l'économie de l'Ontario comptait pour plus de la moitié des échanges de biens du Canada avec les États-Unis et plus des deux tiers des échanges de biens du Canada avec le Mexique. En 2016, le commerce trilatéral entre le Canada, les États-Unis et le Mexique a atteint 1,6 mille milliards de dollars.

La grande priorité commerciale de l'Ontario consiste à créer des emplois et à faire croître l'économie afin d'assurer la prospérité soutenue de la province. Le gouvernement continuera de collaborer avec le gouvernement fédéral, les autres provinces, les entreprises locales et ses alliés aux États-Unis pour faire progresser les intérêts économiques de l'Ontario et les droits des travailleurs. La province continuera de protéger ses intérêts malgré l'incertitude actuelle. Voir le chapitre IV, *Collaborer avec nos partenaires*, pour obtenir de plus amples renseignements.

GRAPHIQUE 2.3

**L'Ontario est un marché d'exportation clé pour les États-Unis**



*Nota :* Renseignements basés sur les exportations de marchandises.  
Ces marchés comprennent tous les pays (sauf le Canada), ainsi que les provinces et territoires canadiens.  
Sources : United States Census Bureau, Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

En 2016, l'Ontario était le 1<sup>er</sup> marché d'exportation de 20 États américains et le 2<sup>e</sup> marché d'exportation de 8 autres.

## Promotion du commerce avec les États et les provinces

### Région des Grands Lacs et du Saint-Laurent

L'Ontario s'est également engagé à agir comme chef de file afin de renforcer le commerce à l'échelle infranationale au profit des travailleurs et des entreprises de l'Ontario. La région des Grands Lacs et du Saint-Laurent est un centre stratégique infranational important pour la province. L'importante circulation de biens et de services au sein de cette région en fait un puissant regroupement qui profite d'un avantage concurrentiel à l'échelle mondiale. Le commerce de marchandises de l'Ontario avec ses partenaires de cette région s'élevait à 200 milliards de dollars en 2015<sup>5</sup>. L'Ontario continuera de promouvoir la collaboration avec ses partenaires des Grands Lacs afin d'appuyer les bons emplois et la croissance ainsi que d'aider la région à devenir un carrefour de calibre mondial, profitant de ses chaînes d'approvisionnement fortement intégrées.

<sup>5</sup> Ivey Business School, Université Western Ontario, Lawrence National Centre for Policy and Management, *We Make Things Together: Potential Impact of Changes to NAFTA on the Great Lakes Region*, 2017.

Le 20 octobre, la première ministre Kathleen Wynne et le gouverneur du Michigan Rick Snyder étaient les organisateurs de la Conférence de 2017 des gouverneurs et des premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent. À la suite de cette conférence, les gouverneurs et les premiers ministres ont annoncé un train de mesures visant à faire croître l'économie de la région, notamment :

- créer une ambitieuse initiative pour faire de la région un centre mondial pour le développement et le déploiement de véhicules autonomes et connectés, y compris des navires;
- ouvrir des bureaux de promotion des exportations au Moyen-Orient, dans le Sud-Est asiatique et en Corée, ainsi que lancer trois missions mixtes pour les leaders régionaux du monde des affaires de la région.

## Bâtir aujourd’hui l’infrastructure de demain

Les investissements dans l’infrastructure publique, comprenant les routes, les ponts, les transports en commun, les hôpitaux et les écoles, sont essentiels pour assurer la mobilité de la population et des entreprises de l’Ontario ainsi qu’un accès commode aux services dont elles ont besoin. La province investit environ 190 milliards de dollars dans des projets prioritaires d’infrastructure publique. Ces investissements, prévus sur une période de 13 ans à compter de 2014-2015, devraient permettre de soutenir 125 000 emplois en moyenne chaque année pendant l’étape de construction du plan d’infrastructure du gouvernement.

Cet automne, l’Ontario publiera un plan d’infrastructure à long terme qui établira la vision de la province en la matière pour la prochaine décennie, tout en démontrant l’effet positif que les investissements stratégiques en immobilisations peuvent avoir sur la productivité, la croissance et la prestation des services à l’échelle de l’Ontario.

Voir le chapitre I, *Favoriser l’équité pour les familles ontariennes* pour de plus amples renseignements sur les investissements dans l’infrastructure de la santé et de l’éducation.

### Avantages des investissements dans l’infrastructure

Les investissements dans l’infrastructure publique sont au cœur de la croissance économique. À moyen terme, l’économie et la société bénéficieront de nouveaux hôpitaux et écoles, ainsi que de l’amélioration des routes et des transports en commun qui contribuera à accélérer la circulation des produits vers les marchés et à raccourcir la durée du navettement. À plus long terme, ces investissements rendront l’économie plus productive, stimuleront la compétitivité et attireront les talents et les investissements des entreprises nécessaires à la prospérité économique. Dans une étude du Centre for Spatial Economics, on indique qu’à long terme, le PIB réel de l’Ontario connaît une hausse pouvant atteindre 6 \$ en moyenne par dollar investi dans l’infrastructure publique.

## Fonds Trillium

Le gouvernement affectera cette année jusqu'à 400 millions de dollars du Fonds Trillium pour soutenir des investissements dans les transports en commun, le transport et d'autres projets infrastructurels prioritaires, conformément aux dépenses prévues dans le budget de 2017. Ce montant s'ajoute à l'affectation de 262 millions de dollars l'an dernier pour soutenir des investissements clés à l'échelle de la province, comme le service ferroviaire express régional GO, la ligne de transport léger sur rail Hurontario, le Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire et le Fonds des petites collectivités.

**TABLEAU 2.4 Exemples d'investissements dans l'infrastructure faits en 2016-2017 et soutenus par le Fonds Trillium**

	Projet	Montant versé en 2016-2017
	Service ferroviaire express régional GO	115 millions de dollars
	Ligne de transport léger sur rail Hurontario	8 millions de dollars
	Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire	83 millions de dollars
	Fonds des petites collectivités	21 millions de dollars
	Autres projets prioritaires	35 millions de dollars

## Accroître les options de transport en Ontario

La province gère l'engorgement routier, relie les collectivités et fournit à la population plus de choix pour ses déplacements en investissant dans le transport et les services de transport en commun régionaux et municipaux partout en Ontario. Ces investissements aident les collectivités à répondre aux besoins locaux en matière d'infrastructure, soutiennent le développement économique et contribuent à accroître les choix offerts aux navetteurs à l'échelle de la province.

### **Réduire le coût du navettage : intégration des tarifs**

L'Ontario réduit le coût du navettage pour les personnes de la région du grand Toronto et de Hamilton en offrant un rabais aux utilisateurs de la carte PRESTO qui passent du réseau GO Transit ou de l'Union Pearson Express (UP Express) au réseau de la Commission de transport de Toronto (CTT), et vice-versa.

Les adultes, les personnes âgées ainsi que les jeunes et les étudiants paieront un tarif de 1,50 \$ seulement lorsqu'ils empruntent le réseau de la CTT s'ils utilisent une carte PRESTO entre le réseau de la CTT et le réseau GO Transit ou l'UP Express. Ce rabais entrera en vigueur en janvier 2018.

Grâce à cette mesure visant l'intégration des tarifs régionaux et offrant des options plus abordables de transport en commun, les usagers qui se déplacent régulièrement en passant du réseau GO/UP Express au réseau de la CTT, et vice-versa, économiseront environ 720 \$ par année.

---

### **Accroître l'offre de transport en commun par l'entremise du service ferroviaire express régional GO**

La province progresse dans la mise en oeuvre du service ferroviaire express régional GO (SFER GO) dans la région du grand Toronto et de Hamilton, un des investissements dans les transports en commun les plus importants d'Amérique du Nord.

Le SFER GO vise à fournir un service plus rapide et plus fréquent sur le réseau ferroviaire GO, grâce à l'électrification des principaux tronçons. Le nombre de trajets hebdomadaires dans le réseau passera d'environ 1 500 à près de 6 000 d'ici 2024-2025. Le service sera fourni à des fréquences pouvant atteindre 15 minutes dans les deux directions les jours de semaine, le soir et les fins de semaine.

Les premiers travaux en appui au SFER GO et à l'amélioration du service sont en cours dans différents couloirs GO dans le cadre de la transformation du réseau GO d'un service de trains de banlieue en un réseau de transport rapide régional. Par exemple, l'Ontario rend les transports en commun plus faciles et plus commodes pour les navetteurs et les familles dans la région de Durham avec l'ouverture d'un nouveau bâtiment pour les passagers à la gare GO d'Oshawa.

---

### **Un exemple des avantages d'un service ferroviaire express régional**

En juin 2017, des trajets de train ont été ajoutés sur la ligne de Stouffville en mi-journée et en soirée. Au total, 17 trajets par jour ont été ajoutés le long de la ligne, du lundi au vendredi, faisant passer le nombre de trajets hebdomadaires de 85 à 170. Cela signifie des déplacements plus fiables et plus confortables pour les navetteurs et moins de temps passé dans la circulation.

D'ici 2025, les déplacements sur la ligne Stouffville deviendront encore plus faciles. Il y aura plus de trajets en semaine et les fins de semaine dans les deux directions, puisque des trains électrifiés circuleront toutes les 15 minutes entre la gare GO d'Unionville et la gare Union. C'est donc dire que les navetteurs pourront aussi utiliser les transports en commun pour leurs loisirs : des événements sportifs et des concerts la fin de semaine, voire pour de plus courts trajets plus près de chez eux.

Le réseau GO Transit, consolidé par l'investissement de la province dans le SFER GO, est aussi le fondement du projet SmartTrack dans la ville de Toronto.

---

### **Des progrès sont réalisés dans toute la province**

Des investissements majeurs dans les transports en commun et d'importants projets d'infrastructure dans le réseau routier sont en cours pour améliorer la mobilité et la connectivité dans toute la province.

#### **Nord de l'Ontario**

- Soutien aux Premières Nations dans la région du Cercle de feu pour la planification et l'aménagement de routes toutes saisons qui relient leurs collectivités au réseau autoroutier provincial. Cela fait partie de l'engagement du gouvernement d'investir dans l'infrastructure du Cercle de feu pour créer des emplois et améliorer la qualité de vie des habitants du Nord.
- Investissement dans le Programme des routes du Nord. Les travaux d'élargissement se poursuivent sur des segments des routes 11/17 et 69 afin d'y aménager quatre voies.

### **Est de l'Ontario**

- Investissement dans une passerelle pour piétons et cyclistes au-dessus du canal Rideau, à Ottawa. La construction a débuté cet automne.
- Investissement dans un troisième pont qui enjambera la rivière Cataraqui à Kingston afin de fournir une autre route aux navetteurs et éventuellement une piste polyvalente pour les piétons et les cyclistes.
- Soutien des étapes 1 et 2 du projet de train léger sur rail (TLR) d'Ottawa, dont une ligne secondaire à partir de la Ligne Trillium vers l'Aéroport international Macdonald-Cartier et le prolongement de la Ligne de la Confédération jusqu'au chemin Trim à Orléans.

### **Centre de l'Ontario**

- Améliorations continues au SFER GO, comme le projet de tunnel ferroviaire sous l'autoroute 401 dans le couloir Kitchener.
- Progrès dans l'aménagement de projets régionaux de transport rapide, dont le TLR Eglinton Crosstown, Mississauga Transitway, le service d'autobus rapides VIVA de York et le service de transport en commun rapide de Waterloo.
- Ouverture de la ligne de métro prolongée Toronto-York Spadina, prévue pour décembre 2017, qui fournira un service de métro traversant des limites régionales pour la première fois dans la province et facilitera le déplacement des étudiantes et des étudiants vers l'Université York.
- Lancement de la prochaine étape du travail de conception visant à améliorer l'Hanlon Expressway à Guelph pour raccourcir les temps de déplacement.
- Poursuite de la construction de la phase 2 de l'autoroute 407 vers l'est et sur certains tronçons des autoroutes 427 et 410.
- Ouverture d'un nouveau pont piétonnier pour améliorer l'accès des voyageurs qui utilisent la gare GO d'Ajax.

### **L'Ontario va de l'avant avec le TGV**

Comme on l'a annoncé le 23 octobre 2017, l'Ontario donne suite à son projet de mettre en service un train à grande vitesse (TGV) dans le couloir Toronto-Windsor en établissant le Conseil consultatif de planification du service de train à grande vitesse, qui fournira du soutien stratégique pour ce projet phare. Le service de TGV réduira considérablement le temps de déplacement, offrira une solution de transport plus rapide et plus verte, et créera de nouvelles possibilités pour les travailleurs, les entreprises et les autres personnes qui se déplacent dans cette région.

---

### **Sud-Ouest de l'Ontario**

- Les améliorations sur un tronçon de 12,4 kilomètres de la route 6 dans le canton de Southgate et la municipalité de West Grey sont maintenant terminées et faciliteront la circulation.
- Investissement dans un nouveau sentier de vélo et de randonnée pédestre hors route de 3,5 kilomètres à Tecumseh, relié aux principaux sentiers existants et facilitant les déplacements.

### **Améliorer l'accès aux espaces publics : carrefours communautaires de l'Ontario**

Les carrefours communautaires offrent un point d'accès central à une gamme de services sociaux et de santé, et comprennent des espaces culturels, récréatifs et verts. Un carrefour communautaire peut inclure une école, un centre de quartier, un centre d'apprentissage scolaire, une bibliothèque ou un centre de santé communautaire.

---

#### **Les carrefours communautaires en action**

**Unison Health and Community Services** – En partenariat avec Unison Health and Community Services, Toronto Public Health et une douzaine d'autres organismes, le carrefour Bathurst-Finch fournit une gamme étendue de services à la communauté de North York, notamment des soins de santé primaire, des renseignements sur le diabète, des services de counselling, des soins dentaires, de l'aide juridique, de l'aide en matière d'emploi, des soins aux personnes âgées et des services d'établissement des immigrants.

**Kipling Acres** – Le foyer Kipling Acres de la ville de Toronto a récemment célébré l'achèvement d'un projet de réaménagement en deux phases mené dans le cadre de la Stratégie de renouvellement des foyers de soins de longue durée. Le foyer comporte un programme de jour pour adultes, le Centre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants Kipling et le Centre pour personnes âgées West Acres, offrant des programmes de bien-être et de loisirs pour les personnes âgées de la communauté locale.

---

La possibilité d'accéder à de multiples services sous un même toit peut faciliter le quotidien des familles ontariennes. Par le biais de l'initiative des carrefours communautaires, les collectivités ont clairement manifesté l'importance de protéger les biens publics lorsqu'un besoin public manifeste existe. La province a l'intention d'aller de l'avant et d'élaborer une Stratégie des biens immobiliers à vocation sociale, qui intègre les besoins communautaires et sociaux dans le processus décisionnel du gouvernement concernant les biens excédentaires et la planification de l'infrastructure.

## **Améliorer les soutiens offerts aux collectivités rurales en matière d'énergie**

Le gouvernement reconnaît que dans certaines communautés rurales, la croissance n'a pas été aussi vigoureuse que dans d'autres régions de la province. Il offre plus de choix énergétiques en investissant 100 millions de dollars pour accroître l'accès au gaz naturel pour les régions mal desservies de la province, dont les régions rurales et le Nord de l'Ontario ainsi que les communautés autochtones.

En vertu de la *Loi de 2017 pour des frais d'électricité équitables*, les coûts d'électricité sont réduits pour les consommateurs résidentiels, les petites entreprises et les exploitations agricoles admissibles (voir le chapitre I, *Favoriser l'équité pour les familles ontariennes*). Les Ontariennes et Ontariens à faible revenu et ceux qui vivent dans les collectivités rurales ou éloignées admissibles bénéficient de réductions encore plus importantes qui pourront atteindre de 40 % à 50 %. Les consommateurs résidentiels des Premières Nations vivant dans des réserves, et qui sont clients de distributeurs autorisés, obtiennent un crédit équivalent à 100 % des frais de livraison figurant sur leur facture.

## Élargir l'accès au service à large bande à l'échelle de la province

Pour participer pleinement à l'économie numérique et y être compétitive, la population de l'Ontario a besoin d'une connectivité Internet à large bande fiable, rapide et abordable. L'expansion du service à large bande favorisera la compétitivité des entreprises et permettra aux gens d'accéder à l'information dans le confort de leur foyer. Un accès amélioré et plus rapide à Internet aura des avantages sociaux et économiques.

Depuis 2007, la province s'est engagée à octroyer près de 310 millions de dollars pour l'infrastructure à large bande dans les collectivités de tout l'Ontario. C'est donc dire que plus de collectivités pourront profiter de la connectivité Internet à grande vitesse.

**TABLEAU 2.5 Investissements dans l'infrastructure à large bande à l'échelle de l'Ontario**

Région	Description
Sud de l'Ontario	<p><b>Réseau Southwestern Integrated Fibre Technology*</b> – Offrir la couverture fibre optique à prix abordable à plus de 300 collectivités.</p> <p><b>Programme Connexions rurales pour un accès à large bande</b> – Réduire les lacunes de l'infrastructure à large bande en milieu rural dans le Sud de l'Ontario.</p>
Nord de l'Ontario	<p><b>Premières Nations de Matawa*</b> – Investissement pouvant atteindre 30 millions de dollars pour améliorer l'accès à l'enseignement à distance et à la formation professionnelle et créer de nouvelles occasions d'affaires pour cinq communautés des Premières Nations de Matawa.</p> <p><b>Extension des services à large bande dans le Nord-Ouest de l'Ontario</b> – Fournir à plus de collectivités du Nord un accès au service Internet à large bande par l'entremise du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario.</p> <p><b>Initiative d'extension du service à large bande dans le Nord-Ouest de l'Ontario*</b> – Un investissement qui a permis de fournir un réseau de fibre optique aux communautés de la nation Nishnawbe Aski.</p>
Est de l'Ontario	<p><b>Réseau à large bande de l'Est de l'Ontario*</b> – Fournir un service Internet à grande vitesse et haute capacité à quelque 95 % des résidents et des entreprises de l'Est de l'Ontario.</p>

\* De plus, le gouvernement du Canada s'est engagé à financer une partie de ces projets d'infrastructure à large bande.

L'Ontario s'est également engagé à investir 180 millions de dollars de plus dans des programmes visant à élargir les services à large bande.

## **Promouvoir une économie sobre en carbone**

Les collectivités, les ménages et les entreprises de l'Ontario font déjà face aux conséquences de phénomènes météorologiques extrêmes, notamment de violentes tempêtes, des inondations et des vagues de chaleur. L'Ontario est déterminé à relever ces défis et à jouer un rôle dans les efforts déployés à l'échelle mondiale pour réduire le plus possible les risques découlant du changement climatique. S'attaquer au changement climatique nécessite de nouvelles solutions qui conduiront à de nouveaux types d'emploi dans les secteurs sobres en carbone. Pour tirer parti de telles occasions, l'Ontario a bien amorcé son passage à une économie concurrentielle et sobre en carbone. Ce changement a favorisé la croissance économique et la création d'emplois en protégeant l'environnement contre l'évolution du changement climatique.

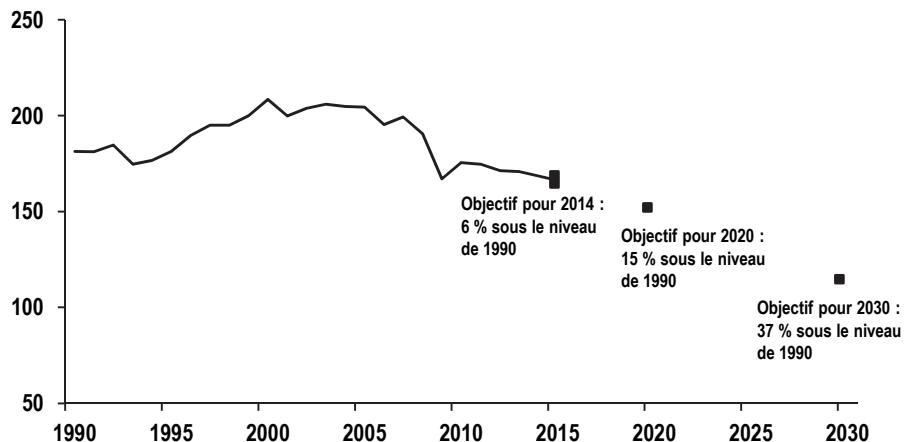
### **Concevoir le marché du carbone de l'Ontario à l'avenir**

La certitude permet aux entreprises de planifier des investissements à long terme et de protéger des emplois. En septembre 2017, l'Ontario, la Californie et le Québec ont annoncé le raccordement de leur marché du carbone. En septembre également, la province a mis en place une composante importante de la conception future de son marché du carbone en proposant le plafonnement des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour la période allant de 2021 à 2030. Ce plafonnement serait établi de manière à diminuer d'un taux annuel constant pour que l'Ontario puisse atteindre son objectif de réduction des émissions de 2030. On s'attend à ce que le taux de diminution soit plus graduel entre 2021 et 2030 que pendant la période de conformité en cours.

GRAPHIQUE 2.4

### Émissions de gaz à effet de serre et objectifs de réduction de l'Ontario

Mt d'équivalent CO2



Mt CO2 = mégatonnes d'équivalent en dioxyde de carbone, une unité utilisée couramment pour le niveau d'émissions de différents gaz à effet de serre exprimé en termes d'émissions de dioxyde de carbone.

Source : *Le rapport d'inventaire national 1990-2015 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*, Environnement et changement climatique Canada, 2017.

### Réduction des coûts de conformité

Une analyse économique indépendante a démontré qu'un système intégré de plafonnement et d'échange est le moyen le plus efficient pour l'Ontario d'atteindre ses objectifs de réduction des GES.

**TABLEAU 2.6 Scénarios pour la tarification du carbone – Retombées économiques d'ici 2020 de la réalisation des objectifs ontariens de réduction des émissions**

	Approche de l'Ontario	Taxe sur le carbone
Retombées sur les dépenses énergétiques des ménages (\$/mois; en dollars de 2016)	13 \$	50 \$
Prix du carbone (\$/tonne, en dollars de 2016)	18 \$	72 \$
Réduction nette des GES	18,42 millions de tonnes	12,7 millions de tonnes

*Nota :* Selon le rapport *Overview of Macroeconomic and Household Impacts of Ontario's Cap and Trade Program* d'EnviroEconomics, Navius Research et Dillon Consulting, l'approche de plafonnement des émissions adoptée par l'Ontario est le moyen le plus efficient de réduire les émissions.

Pour stabiliser davantage le marché et améliorer l'accès à des occasions supplémentaires de réduction des émissions à plus bas coût, la province :

- a signé un accord avec le Québec et la Californie visant à former le marché du carbone le plus important d'Amérique du Nord, permettant aux entreprises d'acheter des quotas d'émissions à plus faible coût. On s'attend à ce que les trois territoires de compétence tiennent leur première vente aux enchères conjointe au début de 2018;
- a commencé à collaborer avec les partenaires, les parties prenantes et les communautés autochtones pour mettre au point des contreparties de la fixation du carbone. La disponibilité de contreparties conçues conjointement avec le Québec donnera aux émetteurs plus de souplesse pour atteindre leurs obligations de conformité.

Le programme relatif au marché du carbone de l'Ontario satisfait aux critères du modèle national de tarification du carbone puisque la province obtient de plus grandes réductions de GES à un coût plus bas pour les ménages et les entreprises.

## **Investir dans une économie sobre en carbone**

Le programme de l'Ontario relatif au marché du carbone connaît un franc succès depuis son lancement, suscitant un vif intérêt de la part des participants inscrits. Les trois premières ventes aux enchères de l'Ontario cette année ont généré des produits de plus de 1,5 milliard de dollars, qui sont investis de façon responsable et transparente dans de nouveaux programmes conformément au Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique échelonné sur cinq ans.

### ***Les produits du marché du carbone aident les familles et les entreprises***

Le produit des ventes aux enchères est investi dans les programmes qui aideront les familles, les entreprises et les collectivités à réduire les émissions de GES et à économiser. Outre celles annoncées dans le budget de 2017, les autres initiatives visant à soutenir les familles et les entreprises comprennent ce qui suit :

- Lancement du Fonds pour un Ontario vert, dans le cadre duquel on a commencé à fournir des programmes et des remises pour aider à réduire les coûts d'énergie dans les foyers et les entreprises.
- Amélioration des conditions de vie des locataires à faible revenu et vulnérables grâce à des travaux de rénovation des logements sociaux comme l'installation de nouveaux systèmes de chauffage écoénergétiques, une meilleure isolation et de nouvelles fenêtres.
- Acquisition de nouveaux autobus scolaires électriques, dans le cadre d'un projet pilote, conçus pour donner aux élèves un moyen de transport sûr et propre entre la maison et l'école.

- Construction de casiers à vélo sécurisés dans les gares du réseau GO et les stationnements de covoiturage pour que les cyclistes puissent se déplacer plus facilement entre la maison et le travail ou l'école.
- Investissement dans les travaux de rénovation pour rendre les écoles plus écoénergétiques.
- Aide aux syndicats, aux collèges et aux universités pour l'acquisition de nouveau matériel et l'augmentation de leur capacité à donner une formation aux employés actuels et futurs sur les immeubles sobres en carbone.
- Soutien pour les installations municipales comme les stades et pour la modernisation d'usines d'eau potable et de traitement des eaux usées pour les rendre écoénergétiques, afin de réduire la pollution de façon efficiente et à long terme.
- Mesures visant à permettre aux chercheurs, aux entrepreneurs et aux sociétés de créer et de commercialiser de nouvelles technologies sobres en carbone qui sont concurrentielles sur les marchés mondiaux.
- Soutien pour l'adoption de technologies sobres en carbone novatrices et pour le développement de technologies de pointe visant la réduction des émissions de GES par les émetteurs industriels.

Aider les propriétaires d'habitations et les entreprises à réduire leur empreinte carbone et à économiser fait partie du plan de l'Ontario visant à créer des emplois, à stimuler l'économie et à améliorer la vie quotidienne de la population.

---

« L'investissement de l'Ontario dans le projet de mine aurifère Borden permettra de déployer des technologies propres dans l'exploitation minière et stimulera la croissance économique dans le Nord de l'Ontario. Ce tout premier projet de mine souterraine entièrement électrique créera plus de 200 emplois pour des travailleurs qualifiés tout en réduisant de 70 % les émissions de GES et en améliorant la qualité de l'air pour nos travailleurs. »

Brent Bergeron, vice-président exécutif, Affaires corporatives et développement durable,  
Goldcorp inc.

---



# CHAPITRE III



**VIGUEUR ÉCONOMIQUE ET  
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO**



## **Section A : Aperçu économique et financier**

### **Introduction**

L'Ontario respecte son engagement de rétablir l'équilibre budgétaire d'une manière équitable et responsable, grâce au plan qu'il a d'abord présenté dans le budget de 2010.

Les investissements stratégiques ont aidé à stimuler l'économie de l'Ontario, qui a poursuivi sa croissance malgré une conjoncture mondiale incertaine. Ainsi, au cours des trois dernières années, le rythme de croissance de l'économie ontarienne a été plus rapide que celui du reste du Canada et de tous les autres pays du G7. Les exportations augmentent, les entreprises embauchent plus de travailleurs et les revenus des ménages progressent. De fait, le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario est maintenant de 21,3 % supérieur au taux le plus bas affiché durant la récession. En outre, le taux de chômage de la province est en baisse constante depuis lors, s'établissant à 5,9 % en octobre 2017. Il se trouve au-dessous de la moyenne nationale pour le 31<sup>e</sup> mois de suite.

Le renforcement de l'économie s'est traduit par une augmentation des revenus de la province, ce qui est essentiel au maintien de l'équilibre budgétaire. Parallèlement, le gouvernement a géré la croissance des dépenses de programmes, ce qui a permis à l'Ontario de demeurer la province dont les charges par habitant sont les moins élevées. Par ailleurs, le gouvernement a accru l'efficacité et l'efficience de la prestation des services publics, ramenant le ratio des charges de programmes au PIB au niveau d'avant la récession.

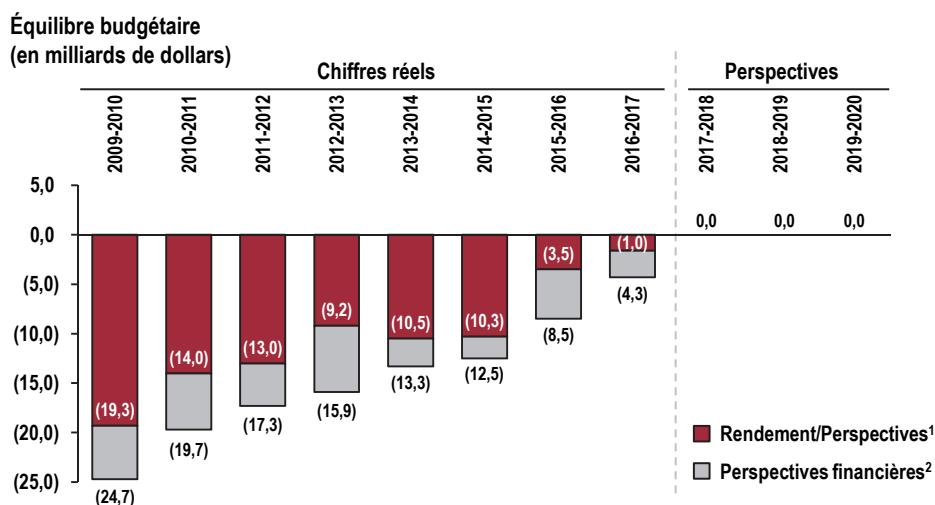
Conjuguée à un budget équilibré, l'économie florissante de la province présente des possibilités accrues pour les contribuables et les entreprises de l'Ontario de tirer parti du regain économique de la province.

### **Budget équilibré de l'Ontario**

Le gouvernement continue de prévoir un budget équilibré en 2017-2018, puis en 2018-2019 ainsi qu'en 2019-2020, ce qui correspond aux prévisions du budget de 2017.

Selon les *Comptes publics de l'Ontario de 2016-2017*, le déficit pour cette période se chiffrait à 1,0 milliard de dollars. Ce résultat est de 3,3 milliards de dollars inférieur au montant indiqué dans le budget de 2016 et marque la huitième année de suite où l'Ontario a dépassé ses objectifs de réduction du déficit.

**GRAPHIQUE 3.1 Retour de l'Ontario à l'équilibre budgétaire**



<sup>1</sup> Représente les perspectives du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2017* pour la période allant de 2017-2018 à 2019-2020. Pour la période allant de 2009-2010 à 2016-2017, les chiffres réels sont présentés.

<sup>2</sup> Les perspectives de 2009-2010 reposent sur le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2009*; celles de la période 2010-2011 à 2013-2014 reposent sur le budget de 2010; celles de 2014-2015, sur le budget de 2014; celles de 2015-2016, sur le budget de 2015; et celles de 2016-2017, sur le budget de 2016.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Le retour à l'équilibre budgétaire stabilise les finances de l'Ontario; il permet au gouvernement de mieux relever les défis démographiques et de faire face aux chocs économiques mondiaux qui pourraient survenir dans les prochaines années.

Conjugués à la gestion de la dette efficiente, les taux d'intérêt historiquement bas ont également aidé le gouvernement à dépasser ses objectifs budgétaires, année après année, et l'ont soutenu dans les efforts qu'il a déployés pour équilibrer le budget. Par ailleurs, grâce aux mesures prises pour stimuler l'économie, réorganiser les services publics et gérer les dépenses de façon responsable, le gouvernement provincial est en mesure d'étoffer les investissements qu'il fait pour appuyer les soins de santé, l'équité pour les personnes âgées, l'éducation publique et l'infrastructure moderne, et pour aider les petites entreprises à prospérer et à prendre de l'expansion.

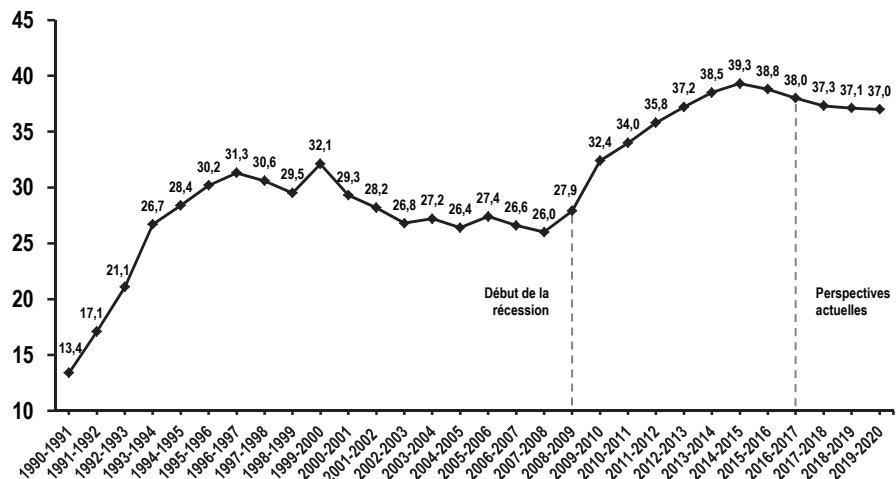
## Ratio de la dette nette au PIB à la baisse

En 2008-2009, pendant que les conséquences de la récession mondiale se faisaient sentir partout dans le monde, le gouvernement a refusé de mettre en jeu les services publics essentiels. Il a plutôt choisi d'atténuer les incidences de la récession sur les familles ontariennes au moyen d'investissements de stimulation à court terme qui ont permis de conserver et de créer des emplois, et contribué à la croissance économique. Ce faisant, l'Ontario a affiché un déficit, comme ce fut le cas ailleurs au Canada et dans le monde. Par conséquent, le ratio de la dette nette au PIB s'est accru.

Depuis le sommet de 39,3 % atteint en 2014-2015, le ratio de la dette nette au PIB est en baisse grâce à la croissance économique de l'Ontario et aux progrès réalisés par le gouvernement pour rétablir l'équilibre budgétaire en 2017-2018. On prévoit que ce ratio sera de 37,3 % pour cette période, ce qui est inférieur au pourcentage de 37,5 % prévu dans le budget de 2017.

**GRAPHIQUE 3.2 Ratio de la dette nette au PIB**

En pourcentage

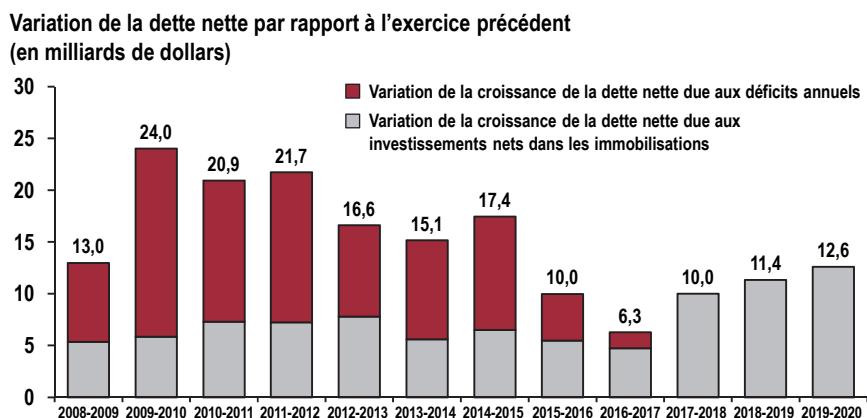


*Nota :* À compter de 2005-2006, la dette nette a été redressée pour y inclure la dette nette du secteur parapublic.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

La baisse du ratio de la dette nette au PIB et les faibles frais d'intérêt sur la dette, en pourcentage des revenus, assurent la viabilité de la province à long terme et lui permettent d'affecter une plus grande proportion de ses dépenses aux programmes et aux services, ce dont bénéficie l'ensemble de la population.

### GRAPHIQUE 3.3 Facteurs de croissance de la dette nette



Source : Office ontarien de financement.

Environ 62 % de l'augmentation de la dette nette affichée entre 2008-2009 et 2016-2017 était attribuable au déficit. Le reste de l'accroissement s'explique par les investissements dans les immobilisations. Les budgets équilibrés à partir de 2017-2018 feront en sorte que les hausses de la dette nette découleront uniquement des investissements nets dans les immobilisations, comme les routes, les ponts, les hôpitaux et les écoles.

Les investissements du gouvernement dans les immobilisations corporelles stimuleront la croissance économique et contribueront à faire augmenter le PIB plus rapidement que la dette, ce qui l'aidera à atteindre les cibles de ratio de la dette nette au PIB qu'il s'est fixées.

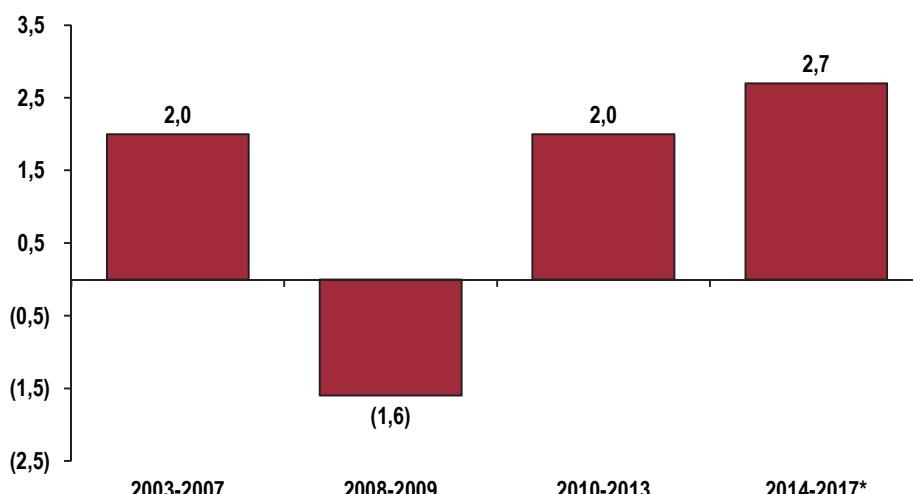
## Résultats et perspectives économiques de l'Ontario

L'essor de l'économie ontarienne se poursuit, et des emplois sont créés à un rythme soutenu. Depuis 2014, la progression du PIB réel de l'Ontario s'est raffermie, plaçant la province au premier rang sur le plan de la croissance tant au Canada que dans les pays du G7. En fait, pour la période allant de 2014 à 2017, la croissance du PIB réel de l'Ontario devrait dépasser celle de tous les pays du G7.

GRAPHIQUE 3.4

### Une croissance plus robuste pour l'Ontario au cours des dernières années

Variation en pourcentage du PIB réel



\*Projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario pour 2017.

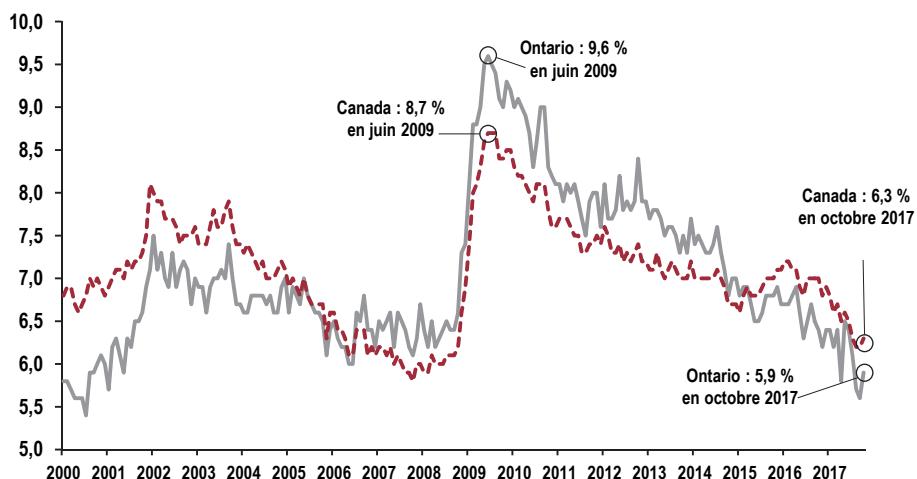
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

L'économie continue de générer des emplois de grande qualité. Depuis la récession mondiale, 800 000 nouveaux emplois nets ont été créés en Ontario, la majorité d'entre eux pour des postes à temps plein dans le secteur privé et des industries payant des salaires supérieurs à la moyenne. Le taux de chômage recule constamment. Ainsi, en octobre 2017, il était de 5,9 %; il se trouve au-dessous de la moyenne nationale pour le 31<sup>e</sup> mois de suite.

GRAPHIQUE 3.5

**Maintien du taux de chômage de l'Ontario sous la moyenne nationale pendant 31 mois consécutifs**

Taux de chômage  
en pourcentage



Source : Statistique Canada.

L'économie ontarienne devrait poursuivre sa croissance au cours de deux prochaines années. Le ministère des Finances prévoit que le PIB réel de l'Ontario augmentera de 2,8 % en 2017 alors que le budget de 2017 formulait l'hypothèse d'une hausse de 2,3 %. Pour la période de 2017 à 2020, on prévoit désormais que la croissance du PIB réel sera en moyenne de 2,2 % comparativement à 2,0 % prévu dans le budget de 2017.

Comme on s'attend à ce que la croissance économique de la province se poursuive et que les budgets soient équilibrés pendant la période de prévision, l'Ontario se trouve de nouveau dans une situation financière et économique solide qui lui permettra d'édifier une province plus juste et plus inclusive.

## Section B : Perspectives économiques

### Perspectives de croissance économique en Ontario

Le ministère des Finances prévoit qu'entre 2017 et 2020, la croissance annuelle moyenne du PIB réel de l'Ontario s'établira à 2,2 %. Par souci de prudence dans la planification financière, ces projections de croissance sont quelque peu inférieures à la moyenne des prévisions du secteur privé.

**TABLEAU 3.1 Perspectives économiques de l'Ontario  
(en pourcentage)**

	2014	2015	2016	2017p	2018p	2019p	2020p
Croissance du PIB réel	2,7	2,9	2,6	2,8	2,1	2,0	2,0
Croissance du PIB nominal	4,4	5,0	4,3	5,3	4,1	4,1	4,2
Croissance de l'emploi	0,8	0,7	1,1	1,4	1,1	1,1	1,0
Inflation de l'IPC	2,4	1,2	1,8	1,7	2,0	2,0	2,0

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

On prévoit que l'économie ontarienne poursuivra sa croissance à un rythme soutenu. Elle devrait avoir pour moteur une économie mondiale et américaine en progression, tandis que la faiblesse des prix du pétrole et la compétitivité du dollar canadien continueront ensemble à stimuler la croissance économique en Ontario. D'ici 2020, on s'attend à ce que l'Ontario ait créé plus de 300 000 nouveaux emplois nets par rapport à ceux qui existaient en 2016, ce qui aidera le taux de chômage à demeurer faible.

Au cours de la période de prévision, la hausse des taux d'intérêt devrait avoir une incidence à la baisse sur la croissance des secteurs sensibles aux taux d'intérêt, comme la consommation des ménages et le logement, lesquels ont dominé l'activité économique ces dernières années. Le commerce devrait contribuer de façon significative à la croissance puisqu'on prévoit que les exportations de l'Ontario augmenteront en moyenne de 1,8 % par année entre 2017 et 2020. De solides projections quant à la demande continueront aussi d'encourager les entreprises à investir pendant la période de prévision, les sociétés adoptant de nouvelles technologies, produisant des biens et des services plus novateurs, et pénétrant de nouveaux marchés.

## Contexte économique externe

Le tableau 3.2 résume les principaux facteurs externes. Le ministère des Finances se sert de ces facteurs pour faire ses prévisions concernant la croissance économique de la province.

**TABLEAU 3.2 Prévisions liées aux facteurs externes**

	2014	2015	2016	2017p	2018p	2019p	2020p
Croissance du PIB réel mondial (en pourcentage)	3,6	3,4	3,2	3,6	3,7	3,7	3,7
Croissance du PIB réel des É.-U. (en pourcentage)	2,6	2,9	1,5	2,2	2,4	2,1	2,1
Pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) (en \$ US le baril)	93	49	43	50	52	56	60
Dollar canadien (en cents américains)	90,5	78,2	75,4	77,5	81,0	81,1	81,1
Taux des bons du Trésor de trois mois <sup>1</sup> (en pourcentage)	0,9	0,5	0,5	0,7	1,5	2,2	2,5
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement <sup>1</sup> (en pourcentage)	2,2	1,5	1,3	1,8	2,5	3,2	3,6

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des prévisions de sources externes.

<sup>1</sup> Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : Perspectives de l'économie mondiale du FMI (octobre 2017), U.S. Bureau of Economic Analysis, *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2017), U.S. Energy Information Administration, Banque du Canada, enquête du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes (octobre 2017) et ministère des Finances de l'Ontario.

On s'attend à ce que les facteurs externes soutiennent la croissance économique de l'Ontario, mais cela à un degré moindre à moyen terme. La croissance mondiale, notamment celle des États-Unis, principal partenaire commercial de la province, devrait s'améliorer. Cependant, il est prévu que les taux d'intérêt, le dollar canadien et les prix du pétrole augmenteront aussi.

## **Marché du logement de l'Ontario**

Le marché des reventes de logements en Ontario a progressé rapidement en 2015 et 2016 ainsi qu'au début de 2017, favorisé par de faibles taux d'emprunt, un taux d'emploi à la hausse, l'augmentation des revenus et la croissance du nombre de ménages. Cependant, l'abordabilité des logements en Ontario a diminué au cours de cette période car les hausses de prix ont dépassé les revenus, ce qui a exacerbé l'accumulation de dettes hypothécaires.

Dans le cadre du Plan de l'Ontario pour le logement équitable, on a instauré un vaste train de mesures pour aider plus de gens à trouver des logements abordables, améliorer l'offre, protéger tant les acheteurs que les locataires et stabiliser le marché immobilier.

L'activité du marché du logement a ralenti par suite de l'instauration du Plan pour le logement équitable. Après avoir atteint un sommet en mars, les reventes de logements en Ontario et le prix moyen de revente ont diminué au cours des mois suivants, puis se sont stabilisés. En septembre, le nombre de reventes et le prix moyen de revente ont augmenté de 2,5 % et de 1,0 % respectivement, par rapport au mois précédent. On prévoit que l'activité du marché du logement restera modérée, car la hausse des taux d'intérêt ainsi que le niveau historiquement élevé des évaluations et des dettes hypothécaires freineront la demande.

## **Risques pesant sur les perspectives économiques de l'Ontario**

Même si l'économie mondiale devrait s'améliorer au cours de la période de prévision, certains risques pourraient porter atteinte à la croissance. Les principaux risques externes pouvant affecter les perspectives économiques de l'Ontario ont trait à l'incertitude entourant la politique économique des États-Unis, notamment en ce qui concerne le commerce, l'imposition et la migration. L'évolution dans ces domaines présente à la fois des occasions et des risques qui pourraient avoir de vastes répercussions sur l'économie de l'Ontario. Des relations commerciales plus modernes avec les États-Unis et plus de clarté sur la politique d'immigration pourraient améliorer les perspectives. Les risques de détérioration comprennent notamment des modifications démesurément restrictives à la politique américaine sur le commerce et l'immigration, ainsi que la possibilité de réformes du régime fiscal des États-Unis. Le gouvernement continuera d'explorer les possibilités commerciales sur le plan international, tout en défendant les intérêts de l'Ontario. Le 19 octobre, la province a annoncé une stratégie d'expansion commerciale qui définit les secteurs prioritaires clés du gouvernement afin d'accroître la performance en matière de commerce international au cours des cinq prochaines années (pour en savoir davantage, se reporter au chapitre II, *Créer des débouchés pour tous*).

Au pays, le fort niveau d'endettement des ménages expose davantage les ménages ontariens à la hausse des taux d'intérêt. Par ailleurs, le marché du logement de l'Ontario se rééquilibre après une période d'appréciation marquée des prix. Pendant cette transition, on court le risque que des hausses de taux d'intérêt plus rapides que prévu n'entraînent un ralentissement plus prononcé des dépenses de consommation et de l'activité sur le marché du logement.

Le cours des actions à l'échelle mondiale demeure à un niveau quasi record malgré les risques géopolitiques plus élevés. Cela augmente la probabilité d'une correction importante du marché advenant que les risques se matérialisent, ce qui freinerait la croissance et minerait la confiance à l'échelle mondiale.

Le tableau 3.3 présente les estimations actuelles des répercussions des variations des principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel de l'Ontario, en supposant que les autres facteurs externes restent inchangés. L'écart relativement important entre les répercussions estimées est attribuable au degré d'incertitude entourant les réactions de l'économie à ces variations des conditions externes.

**TABLEAU 3.3 Répercussions des variations soutenues des principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel de l'Ontario (variation en points de pourcentage)**

	Première année	Deuxième année
Dépréciation du dollar canadien de 0,05 \$ US	+0,1 à +0,7	+0,2 à +0,8
Baisse du prix du pétrole brut de 10 \$ US le baril	+0,1 à +0,3	+0,1 à +0,3
Augmentation de la croissance du PIB réel des É.-U. de 1 point de pourcentage	+0,2 à +0,6	+0,3 à +0,7
Hausse des taux d'intérêt canadiens de 1 point de pourcentage	-0,1 à -0,5	-0,2 à -0,6

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

## **Transformation des statistiques pour soutenir l'élaboration de politiques**

Des statistiques de qualité sont essentielles pour soutenir un processus de prise de décisions et d'élaboration de politiques fondé sur des données probantes, pour améliorer le résultat social et pour favoriser un climat d'affaires innovateur et dynamique. L'Ontario établit un programme officiel en matière de statistiques pour la province qui sera connu sous le nom de Bureau ontarien de la statistique. Ce bureau publiera des données statistiques officielles fiables à l'intention du gouvernement, des entreprises et de la collectivité, et recueillera des données pertinentes qui soutiendront les efforts visant la création d'emplois et la croissance économique. En guise de prochaine étape, la province propose d'actualiser ses mesures législatives sur la statistique.

## Détails des perspectives économiques de l'Ontario

Le tableau 3.4 fournit des précisions sur les perspectives économiques du ministère des Finances pour la période de 2017 à 2020.

**TABLEAU 3.4 Économie de l'Ontario, de 2015 à 2020**  
(variation en pourcentage)

	Chiffres réels		Projection			
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Produit intérieur brut réel</b>	<b>2,9</b>	<b>2,6</b>	<b>2,8</b>	<b>2,1</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>
Consommation des ménages	2,8	3,0	3,4	2,3	2,3	2,3
Construction résidentielle	7,7	7,5	8,4	(0,8)	2,4	2,5
Construction non résidentielle	7,7	(10,1)	(1,3)	3,0	6,5	3,1
Machines et matériel	7,3	(7,8)	3,5	4,3	6,2	3,9
Exportations	3,3	2,5	0,8	2,4	1,9	1,9
Importations	3,2	0,0	2,1	1,9	2,5	2,0
<b>Produit intérieur brut nominal</b>	<b>5,0</b>	<b>4,3</b>	<b>5,3</b>	<b>4,1</b>	<b>4,1</b>	<b>4,2</b>
Revenu primaire des ménages	4,7	3,1	4,2	4,4	4,5	4,2
Rémunération des employés	4,6	3,4	4,3	4,7	4,8	4,4
Excédent net d'exploitation – sociétés	7,1	7,3	16,1	2,9	2,8	3,7
<b>Autres indicateurs économiques</b>						
Ventes au détail	5,5	7,1	6,2	3,8	3,6	3,5
Mises en chantier de logements (en milliers)	70,2	75,0	77,5	71,0	71,0	72,0
Reventes de logements	9,5	9,5	(8,1)	2,8	3,2	3,4
Prix de revente des logements	7,8	15,4	7,4	5,4	5,2	5,0
Indice des prix à la consommation	1,2	1,8	1,7	2,0	2,0	2,0
Emploi	0,7	1,1	1,4	1,1	1,1	1,0
Création d'emplois (en milliers)	45	76	99	78	79	73
Taux de chômage (en pourcentage)	6,8	6,5	6,2	6,2	6,1	6,1
<b>Principaux facteurs externes</b>						
Produit intérieur brut réel américain	2,9	1,5	2,2	2,4	2,1	2,1
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	49	43	50	52	56	60
Dollar canadien (en cents américains)	78,2	75,4	77,5	81,0	81,1	81,1
Taux des bons du Trésor de trois mois <sup>1</sup>	0,5	0,5	0,7	1,5	2,2	2,5
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement <sup>1</sup>	1,5	1,3	1,8	2,5	3,2	3,6

<sup>1</sup> Taux d'intérêt du gouvernement du Canada (en pourcentage).

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immeuble, Banque du Canada, U.S. Bureau of Economic Analysis, *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2017), U.S. Energy Information Administration et ministère des Finances de l'Ontario.

## Prévisions du secteur privé

Le ministère des Finances consulte régulièrement les économistes du secteur privé et suit constamment leurs prévisions afin de poser les hypothèses de planification du gouvernement. Avant la publication du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2017*, le ministre des Finances a rencontré des économistes du secteur privé pour discuter de leur point de vue sur l'économie et leur demander des suggestions pour stimuler encore davantage la croissance.

Les économistes du secteur privé envisagent une croissance continue pour l'Ontario au cours de la période de prévision. Ils s'attendent, en moyenne, à un taux de croissance du PIB réel de 2,9 % en 2017, de 2,2 % en 2018 ainsi que de 2,1 % en 2019 et en 2020. Le ministère des Finances, soucieux de faire preuve de prudence dans sa planification financière, prévoit une croissance du PIB réel légèrement inférieure à la moyenne projetée par les économistes du secteur privé.

**TABLEAU 3.5 Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario  
(en pourcentage)**

	2017	2018	2019	2020
BMO Marchés des capitaux (octobre)	3,0	2,3	2,0	–
Central 1 Credit Union (septembre)	3,3	2,6	2,4	2,3
Centre for Spatial Economics (octobre)	3,1	2,0	2,5	2,4
Marchés mondiaux CIBC (septembre)	3,0	2,3	1,7	–
Le Conference Board du Canada (juillet)	2,6	2,1	1,9	1,9
Mouvement Desjardins (octobre)	3,0	2,3	2,0	1,5
IHS Global Insight (juillet)	2,8	2,4	2,4	2,1
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (août)	2,8	2,2	2,0	–
Banque Nationale du Canada (septembre)	2,8	2,6	–	–
RBC Groupe financier (septembre)	2,9	2,2	–	–
Groupe Banque Scotia (octobre)	3,1	2,2	1,7	–
Groupe financier Banque TD (septembre)	3,0	1,8	1,7	–
Université de Toronto (août)	2,5	2,1	2,3	2,3
<b>Moyenne selon l'enquête sur les prévisions du secteur privé</b>	<b>2,9</b>	<b>2,2</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>
<b>Hypothèse de planification de l'Ontario</b>	<b>2,8</b>	<b>2,1</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>

Source : enquête du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes (24 octobre 2017).

## **Comparaison avec le budget de 2017**

Selon les perspectives moyennes du secteur privé, la croissance du PIB réel de l'Ontario se situe à 2,9 % en 2017, une hausse par rapport au taux de 2,4 % prévu lors de la publication du budget de 2017. Les perspectives améliorées découlent de la croissance économique relativement forte enregistrée en Ontario au cours de la deuxième moitié de 2016 et au début de 2017. De plus, les perspectives pour la période allant de 2017 à 2020 se sont légèrement améliorées comparativement aux projections du budget de 2017.

Voici les principaux changements survenus depuis le budget de 2017 :

- croissance plus marquée du PIB réel en 2017, avec une croissance moyenne légèrement supérieure pour la période de prévision;
- croissance plus marquée du PIB nominal en 2017;
- dollar canadien plus élevé et taux d'intérêt à court terme plus élevés au cours de la période de prévision.

**TABLEAU 3.6 Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2017 et l'énoncé économique d'automne (ÉÉA) de 2017 (variation en pourcentage)**

	2017p		2018p		2019p		2020p	
	Budget 2017	ÉÉA 2017						
Produit intérieur brut réel	2,3	2,8	2,1	2,1	2,0	2,0	1,7	2,0
Produit intérieur brut nominal	4,3	5,3	4,1	4,1	4,2	4,1	3,9	4,2
Ventes au détail	3,9	6,2	3,7	3,8	3,8	3,6	3,3	3,5
Mises en chantier de logements (en milliers)	72,0	77,5	68,5	71,0	71,0	71,0	72,0	72,0
Revenu primaire des ménages	3,9	4,2	4,0	4,4	4,1	4,5	3,9	4,2
Rémunération des employés	4,1	4,3	4,5	4,7	4,6	4,8	4,2	4,4
Excédent net d'exploitation – sociétés	6,8	16,1	7,1	2,9	5,4	2,8	4,0	3,7
Emploi	1,3	1,4	1,2	1,1	1,1	1,1	0,9	1,0
Création d'emplois (en milliers)	94	99	89	78	82	79	66	73
Indice des prix à la consommation	2,0	1,7	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
<b>Principaux facteurs externes</b>								
Produit intérieur brut réel américain	2,3	2,2	2,4	2,4	2,1	2,1	2,0	2,1
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	54	50	59	52	62	56	64	60
Dollar canadien (en cents américains)	74,5	77,5	75,5	81,0	78,5	81,1	80,0	81,1
Taux des bons du Trésor de trois mois <sup>1</sup> (en pourcentage)	0,5	0,7	0,8	1,5	1,5	2,2	1,9	2,5
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement <sup>1</sup> (en pourcentage)	1,9	1,8	2,4	2,5	3,0	3,2	3,2	3,6

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario.

<sup>1</sup> Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Banque du Canada, U.S. Energy Information Administration, U.S. Bureau of Economic Analysis, *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2017) et ministère des Finances de l'Ontario.



## Section C : Perspectives financières

### Perspectives financières

Le gouvernement prévoit un budget équilibré en 2017-2018, en 2018-2019 et en 2019-2020, conformément aux prévisions du budget de 2017.

**TABLEAU 3.7 Perspectives financières de l'Ontario<sup>1</sup>**  
(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2016-2017	Persp. actuelles 2017-2018	Perspectives à moyen terme	
			2018-2019	2019-2020
<b>Revenus</b>				
Revenus fiscaux	94,3	99,9	105,1	110,0
Gouvernement du Canada	24,5	26,2	26,0	25,4
Revenus tirés des entreprises publiques	5,6	5,1	5,9	6,2
Autres revenus non fiscaux	16,3	19,0	16,5	16,6
<b>Total des revenus</b>	<b>140,7</b>	<b>150,1</b>	<b>153,6</b>	<b>158,2</b>
<b>Charges</b>				
Programmes	130,0	137,4	140,4	144,2
Intérêt sur la dette	11,7	12,2	12,7	13,3
<b>Total des charges</b>	<b>141,7</b>	<b>149,6</b>	<b>153,1</b>	<b>157,4</b>
<b>Excédent/(Déficit) avant la réserve</b>	<b>(1,0)</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>
Réserve	–	0,5	0,5	0,8
<b>Excédent/(Déficit)</b>	<b>(1,0)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Dette nette en pourcentage du PIB	38,0	37,3	37,1	37,0
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	24,3	23,1	22,2	21,3

<sup>1</sup> Les chiffres tiennent compte d'une modification de la présentation pour les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges.

Les revenus tiers de ces organismes, qui étaient déduits des charges des secteurs, sont maintenant classés en tant que revenus. Cela n'a pas d'incidence sur l'excédent ou le déficit annuel de la province, sur sa dette nette ni sur son déficit accumulé. Pour plus d'information, se reporter à la section *Transparence accrue de la communication de l'information financière* plus loin dans le chapitre.

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

## Revenus

On prévoit que les revenus passeront de 140,7 milliards de dollars en 2016-2017 à 158,2 milliards de dollars en 2019-2020. Cela représente un taux de croissance annuelle moyen de 4,0 %.

Les perspectives de **revenus fiscaux** à moyen terme tiennent compte des données actuelles sur les revenus et des prévisions relatives à l'économie de l'Ontario. Selon les projections, ces revenus augmenteront de 15,6 milliards de dollars entre 2016-2017 et 2019-2020, soit à un taux annuel moyen de 5,2 %.

Les prévisions concernant les transferts du **gouvernement du Canada** sont fondées sur les ententes de financement fédérales-provinciales en vigueur. On prévoit que les transferts globaux du gouvernement du Canada augmenteront de 0,9 milliard de dollars entre 2016-2017 et 2019-2020, soit à un taux annuel moyen de 1,2 %, ce qui s'explique principalement par la croissance prévue des grands programmes fédéraux de transfert et les nouveaux fonds alloués pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, ainsi que pour les soins à domicile et la santé mentale.

Les perspectives de **revenus tirés des entreprises publiques** reposent sur les estimations du ministère des Finances pour Hydro One Ltd. et sur les projections fournies par Ontario Power Generation (OPG), la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) et la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG). Selon les prévisions, les revenus tirés des entreprises publiques progresseront de 0,7 milliard de dollars entre 2016-2017 et 2019-2020, soit à un taux moyen de 3,7 % par année, grâce à une hausse globale des revenus nets tirés de toutes les entreprises publiques.

Les prévisions quant aux **autres revenus non fiscaux** reposent sur les projections fournies par les ministères et les organismes provinciaux. Les autres revenus non fiscaux devraient augmenter de 0,4 milliard de dollars entre 2016-2017 et 2019-2020, soit à un taux annuel moyen de 0,7 %. Cette augmentation découle principalement des revenus neutres sur le plan financier du produit tiré des quotas d'émission à compter de 2017-2018, des droits, des dons et d'autres revenus pour le secteur parapublic et des revenus générés par les droits relatifs aux permis de conduire et à l'immatriculation des véhicules, qui ont été partiellement contrebalancés par les revenus moins élevés découlant de l'élimination de la redevance de liquidation de la dette pour les consommateurs commerciaux et industriels, et pour tous les autres consommateurs d'électricité en 2018-2019, ainsi que l'impact net prévu de la stratégie d'optimisation des actifs que la province planifie de mettre en oeuvre.

## Charges

Selon les projections, les charges de programmes passeront de 130,0 milliards de dollars en 2016-2017 à 144,2 milliards de dollars en 2019-2020, ce qui représente un taux d'augmentation annuel moyen de 3,5 %. L'augmentation des charges de programmes à moyen terme est attribuable aux investissements faits pour faciliter la vie quotidienne des Ontariennes et des Ontariens, notamment dans les soins de santé, l'équité pour les personnes âgées, l'établissement de l'Assurance-santé Plus : Assurance-médicaments pour les enfants et les jeunes ainsi que les programmes d'allégement des coûts de l'électricité en vertu du Plan pour des frais d'électricité équitables.

Selon les projections, les charges liées à l'intérêt sur la dette augmenteront pour passer de 11,7 milliards de dollars en 2016-2017 à 13,3 milliards de dollars en 2019-2020. Cela représente un taux de croissance annuel moyen de 4,2 %. On prévoit que l'intérêt sur la dette augmentera en raison des emprunts pour les dépenses en immobilisations et les taux d'intérêt qui, selon les prévisions, devraient augmenter.

Par conséquent, selon les projections, les charges totales augmenteront pour passer de 141,7 milliards de dollars en 2016-2017 à 157,4 milliards de dollars en 2019-2020. Cela représente un taux de croissance annuel moyen de 3,6 %.

## Prudence

Conformément à la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, le plan financier de l'Ontario se fonde sur une approche prudente qui se caractérise par une réserve visant à prémunir les perspectives financières contre les variations défavorables imprévues relatives aux revenus et aux charges de la province. Les perspectives financières actuelles comportent une réserve de 0,5 milliard de dollars en 2017-2018, de 0,5 milliard de dollars en 2018-2019 et de 0,8 milliard de dollars en 2019-2020.

Les perspectives actuelles s'appuient aussi sur le maintien de fonds de prévoyance qui visent à atténuer les risques liés aux charges qui pourraient sinon avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'Ontario, surtout dans des cas où la santé et la sécurité ou les services aux personnes les plus vulnérables pourraient être en péril, ou encore en cas de catastrophe naturelle.

## Principales variations des perspectives budgétaires à moyen terme depuis la publication du budget de 2017

**TABLEAU 3.8 Sommaire de l'évolution des perspectives budgétaires depuis la publication du budget de 2017**  
(en milliards de dollars)

	Perspectives actuelles 2017-2018	Perspectives à moyen terme	
		2018-2019	2019-2020
<b>Excédent/(Déficit) indiqué dans le budget de 2017</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Variations des revenus</b>			
Plus forte croissance économique	0,9	0,8	0,7
Déclarations de revenus de 2016 traitées	(0,8)	(0,6)	(0,6)
Marché du logement plus calme	(0,3)	(0,4)	(0,3)
Soutien pour les petites entreprises : allégement du taux d'impôt sur le revenu des sociétés	(0,0)	(0,1)	(0,2)
Transferts fédéraux pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants	0,1	0,1	0,1
Revenus tirés des entreprises publiques	0,2	0,2	0,2
<b>Total des variations de revenus</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>
<b>Variations des charges</b>			
Variations nettes des charges de programmes (voir tableau 3.9)	0,2	0,2	0,1
Intérêt sur la dette	–	–	–
<b>Total des variations des charges</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>
Variations de la réserve	(0,1)	(0,1)	(0,1)
<b>Amélioration/(Déterioration) financière</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Excédent/(Déficit) indiqué dans <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2017</i></b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

## Revenus

On s'attend à ce que les révisions à la hausse des perspectives de croissance économique de l'Ontario pour 2017 entraînent l'augmentation des revenus à moyen terme.

Le traitement en 2017 des déclarations de revenu des particuliers et des sociétés de 2016 a révélé une baisse des revenus générés par l'impôt sur le revenu des particuliers par rapport aux prévisions, baisse partiellement compensée par la hausse des revenus tirés de l'impôt des sociétés, ce qui se traduit par une diminution nette de 0,8 milliard de dollars à compter de 2017-2018.

Les perspectives des revenus découlant des droits de cession immobilière ont été rajustées à la baisse de 0,3 milliard de dollars à partir de 2017-2018 pour tenir compte du ralentissement des activités sur le marché de la revente de logements depuis le printemps.

La baisse du taux de l'IRS applicable aux petites entreprises, décrite à la section A du chapitre V, *Imposition des entreprises*, a pour effet de réduire les revenus de 0,3 milliard de dollars pour la période de prévision.

Les prévisions relatives aux transferts du gouvernement du Canada demeurent les mêmes que dans le budget de 2017, sauf pour l'intégration d'un nouveau financement fédéral de 145 millions de dollars par année dans le cadre de l'accord bilatéral sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants conclu par l'Ontario et le gouvernement fédéral.

La variation des perspectives à moyen terme pour les revenus tirés des entreprises publiques découle des meilleurs résultats affichés par ces entreprises en 2016-2017 et jusqu'ici en 2017-2018.

## Charges

**TABLEAU 3.9 Sommaire des variations des charges de programmes depuis la publication du budget de 2017**  
 (en millions de dollars)

	Persp. actuelles 2017-2018	Perspectives à moyen terme	
		2018-2019	2019-2020
<b>Impact pluriannuel des nouveaux investissements</b>			
Accord bilatéral sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants	145	145	145
Soutien des petites entreprises	57	94	94
Équité pour les personnes âgées	12	67	75
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario	1	5	5
<b>Impact pluriannuel total des nouveaux investissements</b>	<b>216</b>	<b>311</b>	<b>319</b>
<b>Variations des charges en cours d'exercice (voir tableau 3.11)</b>	<b>534</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Total des variations des charges de programmes</b>	<b>750</b>	<b>311</b>	<b>319</b>
<i>Moins : fonds compris dans le cadre financier<sup>1</sup></i>	(536)	(151)	(219)
<b>Variations nettes des charges de programmes depuis le budget de 2017</b>	<b>215</b>	<b>160</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> Englobe les fonds de prévoyance ainsi que d'autres ressources des ministères.

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Par rapport aux projections du budget de 2017, les charges de programmes devraient être supérieures de 215 millions de dollars en 2017-2018, de 160 millions de dollars en 2018-2019 et de 100 millions de dollars en 2019-2020. Les perspectives relatives aux charges de programmes à moyen terme sont plus élevées en raison surtout de ce qui suit :

- Un financement annuel de 145 millions de dollars en vertu de l'accord bilatéral sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants afin d'augmenter l'accessibilité et l'abordabilité des places en garderies agréées de qualité et les possibilités d'apprentissage pour les jeunes enfants, ce qui est contrebalancé par une augmentation des revenus fédéraux.
- Des investissements de 245 millions de dollars sur trois ans pour réduire les coûts pour les petites entreprises, créer des possibilités de croissance et simplifier l'interaction de ces entreprises avec le gouvernement dans le cadre des nouvelles initiatives dotées de plus de 500 millions de dollars en vue d'appuyer les petites entreprises. Les initiatives à moyen terme englobent un programme de soutien sur deux ans qui aiderait les cultivateurs de fruits et de légumes à s'adapter au climat d'affaires en évolution, ainsi que des subventions pour inciter les entreprises à embaucher des jeunes et à les garder en poste.
- Des investissements de 155 millions de dollars sur trois ans pour aider les personnes âgées à rester autonomes, à garder le contact, à s'investir et à vivre en santé et en sécurité.
- Une augmentation de 1 million de dollars en 2017-2018 et de 5 millions de dollars en 2018-2019 et par la suite pour octroyer un financement supplémentaire au titre de la subvention aux collectivités du Nord du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario.

Selon les projections, les charges liées à l'intérêt sur la dette seront conformes aux prévisions du budget de 2017 pour 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020.

Les perspectives des charges totales sont supérieures chaque année par rapport aux prévisions du budget de 2017.

## **Prudence**

Le budget de 2017 prévoyait une réserve de 0,6 milliard de dollars en 2017-2018, de 0,6 milliard de dollars en 2018-2019 et de 0,9 milliard de dollars en 2019-2020 visant à prémunir les perspectives financières contre les variations défavorables imprévues des revenus et des charges. La réserve a été ramenée à 0,5 milliard de dollars en 2017-2018, à 0,5 milliard de dollars en 2018-2019 et à 0,8 milliard de dollars en 2019-2020 en raison de la confiance suscitée par le renforcement de l'économie qui permet à la province d'investir dans les secteurs auxquels la population de l'Ontario accorde la plus grande priorité.

## Principales variations en 2017-2018 depuis la publication du budget de 2017

### Revenus

Les perspectives de revenus de la province en 2017-2018 se chiffrent à 150,1 milliards de dollars, ce qui est de 115 millions de dollars supérieur aux prévisions budgétaires de 2017.

**TABLEAU 3.10 Sommaire des variations des revenus pour 2017-2018 depuis la publication du budget de 2017**  
(en millions de dollars)

	2017-2018
<b>Variations des revenus fiscaux</b>	
Impôt sur le revenu des particuliers et Contribution-santé de l'Ontario	(1 832)
Impôt des sociétés	1 579
Droits de cession immobilière	(270)
Tous les autres impôts et taxes	293
<b>Total des variations des revenus fiscaux</b>	<b>(230)</b>
<b>Transferts du gouvernement du Canada</b>	<b>145</b>
<b>Revenus tirés des entreprises publiques</b>	<b>200</b>
<b>Total des variations des revenus depuis la publication du budget de 2017</b>	<b>115</b>

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

### **Détails des variations des revenus en cours d'exercice pour 2017-2018**

Les principales variations des projections de revenus depuis la publication du budget de 2017 comprennent les suivantes :

- Les revenus combinés tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers** et de la **Contribution-santé de l'Ontario** ont diminué de 1 832 millions de dollars, en raison surtout des revenus moins élevés indiqués dans les déclarations de revenus de 2016. Cette baisse est partiellement neutralisée par la prévision de croissance légèrement plus faible de la rémunération des employés en 2017.
- Les revenus générés par l'**impôt des sociétés** ont augmenté de 1 579 millions de dollars, grâce aux revenus plus élevés provenant des déclarations de revenus de 2016 et à la plus forte croissance des bénéfices des sociétés en 2017.
- Les revenus tirés des **droits de cession immobilière** sont de 270 millions de dollars inférieurs, en raison du volume de logements revendus.
- Les revenus tirés de **tous les autres impôts et taxes** sont de 293 millions de dollars supérieurs, en raison surtout des revenus plus élevés générés par la taxe de vente harmonisée découlant de la plus forte croissance des dépenses des ménages.
- Les **transferts du gouvernement du Canada** sont de 145 millions de dollars plus élevés en raison des nouveaux fonds octroyés pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants dans le cadre de l'accord bilatéral conclu par l'Ontario et le gouvernement fédéral, conformément à ce qui a été déclaré auparavant dans *Finances du premier trimestre de 2017-2018*. Cette augmentation des revenus est neutralisée par la même hausse des charges.
- Les **revenus des entreprises publiques** sont de 200 millions de dollars supérieurs, une hausse attribuable aux meilleurs résultats que prévu affichés jusqu'ici en 2017-2018 par la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG).

## Charges

Les perspectives de charges totales pour 2017-2018 sont de 149,6 milliards de dollars, ce qui est supérieur de 215 millions de dollars aux prévisions du budget de 2017.

**TABLEAU 3.11 Sommaire des variations des charges pour 2017-2018 depuis la publication du budget de 2017**  
(en millions de dollars)

	2017-2018
<b>Incidence en 2017-2018 des investissements pluriannuels</b>	<b>216</b>
<b>Variations des charges en cours d'exercice</b>	
Hôpitaux et soins à domicile	140
Assainissement du réseau hydrographique English-Wabigoon	85
Parc urbain national de la Rouge	47
Stratégie pour prévenir la dépendance et les surdoses relatives aux opioïdes	42
Mesures urgentes de lutte contre les incendies de forêt	30
Bois d'oeuvre/Routes forestières	20
Règlement de la demande relative à l'inondation au Lac des Mille Lacs	15
Atteindre l'excellence pour l'élève dans son ensemble	13
Soutien pour la garde d'enfants	13
Éducation en milieu rural	13
Autres variations des charges en 2017-2018 depuis le budget de 2017	117
<b>Total des variations des charges en cours d'exercice</b>	<b>534</b>
<b>Total des variations des charges de programmes</b>	<b>750</b>
<i>Moins : fonds compris dans le cadre financier<sup>1</sup></i>	(536)
<b>Variations nettes des charges de programmes depuis le budget de 2017</b>	<b>215</b>
Intérêt sur la dette	–
<b>Total des variations des charges depuis le budget de 2017</b>	<b>215</b>

<sup>1</sup> Englobe les fonds de prévoyance ainsi que d'autres ressources des ministères.

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

### **Détails des variations des charges au cours de l'exercice 2017-2018**

Les principales variations des charges de programmes suivantes se sont produites depuis la publication du budget de 2017 :

- Un investissement de 140 millions de dollars en 2017-2018 pour augmenter de plus de 1 200 le nombre de lits d'hôpitaux et pour rehausser les services à domicile. Cet investissement englobe 100 millions de dollars pour les hôpitaux afin de répondre à la demande accrue de soins et 40 millions de dollars pour que soient dispensés à domicile des soins préventifs et nécessaires à la suite d'une hospitalisation.
- Une augmentation des charges de 85 millions de dollars pour financer la décontamination du réseau hydrographique English-Wabigoon.
- Une augmentation des charges de 47 millions de dollars pour le transfert de terres au gouvernement fédéral qui feront partie du parc urbain national de la Rouge.
- Une somme de 42 millions de dollars en 2017-2018 pour accorder un secours d'urgence aux personnes touchées par la crise des opioïdes, notamment en augmentant le nombre d'intervenants de première ligne en réduction des méfaits, en élargissant l'approvisionnement en naloxone et en créant de nouvelles cliniques d'accès rapide pour le traitement des dépendances dans toutes les régions de la province.
- Une augmentation de 30 millions de dollars pour appuyer les mesures d'urgence de lutte contre les incendies de forêt jusqu'à la fin de la saison des incendies 2017.
- Une somme supplémentaire de 20 millions de dollars en 2017-2018 pour appuyer le Programme provincial de financement des routes forestières en vue de la construction et de l'entretien des routes forestières.
- Une augmentation de 15 millions de dollars pour le règlement de la demande de compensation pour l'inondation des terres de réserve de la Première Nation du Lac des Mille Lacs.
- Un financement supplémentaire de 13 millions de dollars pour aider les élèves à atteindre l'excellence et donner suite aux priorités du système d'éducation.
- Des fonds supplémentaires de 13 millions de dollars pour soutenir les salaires des personnes qui travaillent dans des garderies agréées et pour rendre les services de garde plus abordables pour les familles.
- Un investissement de 13 millions de dollars en 2017-2018 pour renforcer la qualité de l'enseignement dispensé dans les collectivités rurales et du Nord.

- D'autres investissements de 117 millions de dollars visant notamment ce qui suit : établir une nouvelle organisation ayant comme mandat de faire progresser la science en ce qui a trait aux impacts du changement climatique, de mieux comprendre les risques liés au climat et de sensibiliser le public à cette question; soutenir l'aide humanitaire apportée au peuple Rohingya au Myanmar, ainsi que l'aide et les efforts de rétablissement au Mexique et dans les Caraïbes; appuyer un nouveau programme de subventions communautaires pour les francophones et fournir un soutien accru au bureau de l'Ontario à Washington.

Les charges liées à l'intérêt sur la dette sont de 12,2 milliards de dollars, ce qui est conforme aux prévisions du budget de 2017.

## Transparence accrue de la communication de l'information financière

En vue d'accroître la transparence des renseignements financiers, les revenus tiers générés par les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges sont inclus dans les revenus provinciaux. Les revenus tiers de ces organismes, tels que les frais de scolarité, les subventions de recherche, les transferts du gouvernement du Canada et les dons, ne sont plus déduits des charges des secteurs respectifs, comme c'était le cas auparavant. Il en a résulté une augmentation des charges déclarées des secteurs de la santé, de l'éducation, de l'éducation postsecondaire et de la formation. En outre, les frais liés à l'intérêt sur la dette de ces secteurs, qui étaient jusqu'ici classés dans les charges des secteurs respectifs, sont maintenant inclus dans l'intérêt sur la dette. Toutes ces modifications ont entraîné une hausse des charges totales équivalente à celle des revenus totaux.

Ce changement de la communication de l'information financière n'a pas d'effet sur l'excédent ou le déficit annuel, la dette nette ni le déficit accumulé de la province. Il est conforme aux Normes comptables pour le secteur public et il améliorera l'uniformité avec l'information présentée par les autres gouvernements du Canada. Cette modification a une incidence sur toutes les années présentées dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2017*.

À des fins de référence, le tableau 3.12 illustre la façon dont le plan budgétaire de 2017 a été retraité.

**TABLEAU 3.12 Incidence de la modification de la présentation provinciale  
(en milliards de dollars)**

	Budget de 2017			Reclassement			Budget de 2017 reclassé		
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2017-2018	2018-2019	2019-2020
<b>Revenus</b>									
Revenus fiscaux	100,1	105,4	110,3	—	—	—	100,1	105,4	110,3
Gouvernement du Canada	25,7	25,4	24,9	0,4	0,4	0,4	26,1	25,8	25,3
Entreprises publiques	4,9	5,7	6,0	—	—	—	4,9	5,7	6,0
Autres revenus non fiscaux	11,0	8,3	8,1	8,0	8,2	8,5	19,0	16,5	16,6
<b>Total des revenus</b>	<b>141,7</b>	<b>144,9</b>	<b>149,3</b>	<b>8,4</b>	<b>8,6</b>	<b>8,9</b>	<b>150,0</b>	<b>153,5</b>	<b>158,2</b>
<b>Charges</b>									
Secteur de la santé	53,8	56,3	58,1	4,2	4,3	4,3	57,9	60,5	62,4
Secteur de l'éducation	26,5	27,4	28,0	1,0	1,0	1,1	27,5	28,4	29,0
Secteur de l'éducation postsecondaire et de la formation	8,4	8,3	8,4	2,5	2,7	2,9	10,9	11,0	11,3
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux	16,9	17,2	17,4	—	—	—	16,9	17,2	17,4
Secteur de la justice	4,7	4,7	4,8	—	—	—	4,7	4,7	4,8
Autres programmes	19,2	18,4	19,2	—	—	—	19,2	18,4	19,2
<b>Charges de programmes</b>	<b>129,5</b>	<b>132,3</b>	<b>135,8</b>	<b>7,7</b>	<b>8,0</b>	<b>8,3</b>	<b>137,2</b>	<b>140,3</b>	<b>144,1</b>
Intérêt sur la dette	11,6	12,0	12,6	0,7	0,6	0,6	12,2	12,7	13,3
<b>Total des charges</b>	<b>141,1</b>	<b>144,3</b>	<b>148,4</b>	<b>8,4</b>	<b>8,6</b>	<b>8,9</b>	<b>149,4</b>	<b>152,9</b>	<b>157,3</b>
Réserve	0,6	0,6	0,9	—	—	—	0,6	0,6	0,9
<b>Excédent/(Déficit)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

## Détails des finances de l'Ontario

**TABLEAU 3.13 Revenus**  
(en millions de dollars)

	2014-2015	2015-2016	Chiffres réels 2016-2017	Perspectives actuelles 2017-2018
<b>Revenus fiscaux</b>				
Impôt sur le revenu des particuliers	29 313	31 141	30 671	33 289
Taxe de vente <sup>1</sup>	21 689	23 455	24 750	26 308
Impôt des sociétés	9 557	11 428	14 872	15 396
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires <sup>2</sup>	5 561	5 839	5 868	5 970
Impôt-santé des employeurs	5 415	5 649	5 908	6 174
Contribution-santé de l'Ontario	3 366	3 453	3 575	3 700
Taxe sur l'essence	2 447	2 459	2 626	2 693
Droits de cession immobilière	1 778	2 118	2 728	2 869
Taxe sur le tabac	1 163	1 226	1 230	1 230
Taxe sur les carburants	739	751	742	755
Taxe sur la bière et le vin	560	582	589	606
Paiements tenant lieu d'impôts (électricité)	180	3 247	334	405
Autres impôts et taxes	507	470	453	472
	<b>82 275</b>	<b>91 818</b>	<b>94 346</b>	<b>99 867</b>
<b>Gouvernement du Canada</b>				
Transfert canadien en matière de santé	12 408	13 089	13 910	14 340
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	4 847	4 984	5 146	5 307
Péréquation	1 988	2 363	2 304	1 424
Programmes d'infrastructure	137	146	732	2 328
Programmes du marché du travail	896	927	965	977
Logement social	465	455	441	412
Autres paiements fédéraux	874	893	761	1 038
Transferts directs aux organismes du secteur parapublic	308	284	285	399
	<b>21 923</b>	<b>23 141</b>	<b>24 544</b>	<b>26 225</b>
<b>Revenus tirés des entreprises publiques</b>				
Société des loteries et des jeux de l'Ontario	1 995	2 234	2 358	2 334
Régie des alcools de l'Ontario	1 831	1 956	2 349	2 137
Ontario Power Generation Inc./Hydro One Ltd. <sup>3</sup>	1 789	719	860	617
	<b>5 615</b>	<b>4 909</b>	<b>5 567</b>	<b>5 088</b>

suite...

**TABLEAU 3.13 Revenus (suite)**  
**(en millions de dollars)**

	2014-2015	2015-2016	Chiffres réels 2016-2017	Perspectives actuelles 2017-2018
<b>Autres revenus non fiscaux</b>				
Remboursements	985	991	988	984
Droits – Permis de conduire et immatric. des véhicules	1 433	1 565	1 727	1 934
Redevance de liquidation de la dette (électricité)	956	859	621	623
Recouvrements – Contrats d'approv. en électricité	950	875	838	292
Ventes et locations	2 336	2 102	1 999	3 006
Produit tiré des quotas d'émission	–	–	–	1 778
Autres droits, permis et licences	693	964	763	984
Réduction nette du passif – Conventions d'achat d'électricité	217	172	129	74
Redevances	275	274	272	265
Droits, dons et autres revenus provenant d'hôpitaux, de conseils scolaires et de collèges	7 308	7 493	7 957	7 975
Divers – Autres revenus non fiscaux	1 186	985	983	1 039
	<b>16 339</b>	<b>16 280</b>	<b>16 277</b>	<b>18 954</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>126 152</b>	<b>136 148</b>	<b>140 734</b>	<b>150 134</b>

<sup>1</sup> Les revenus provenant de la taxe de vente ne comprennent pas le crédit de taxe de vente de l'Ontario ni le volet énergie du crédit d'impôt de l'Ontario pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers.

<sup>2</sup> Les revenus tirés des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires ne comprennent pas le volet impôts fonciers du crédit d'impôt de l'Ontario pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers ni la Subvention aux personnes âgées propriétaires pour l'impôt foncier.

<sup>3</sup> Inclut les revenus de Brampton Distribution Holdco Inc. de 2015-2016 à 2016-2017 générés par sa participation dans Hydro One Brampton Networks Inc. Le 28 février 2017, la province a mis fin à sa participation dans Hydro One Brampton Networks Inc., qui ne fait plus partie des entreprises publiques.

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

**TABLEAU 3.14 Total des charges**  
(en millions de dollars)

	2014-2015	2015-2016	Chiffres réels	Perspectives actuelles
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Charges des ministères</b>				
<b>Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario (Total)</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>20,2</b>
<b>Enseignement supérieur et Formation professionnelle (Total)</b>	<b>9 776</b>	<b>9 901</b>	<b>10 131</b>	<b>10 933,7</b>
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Base)	805	883	1 031	989,3
Aide provisoire	7	—	—	—
Investissements de durée limitée dans l'infrastructure	36	47	—	77,4
<b>Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Total)</b>	<b>847</b>	<b>929</b>	<b>1 031</b>	<b>1 066,7</b>
<b>Procureur général (Total)</b>	<b>1 782</b>	<b>1 859</b>	<b>1 937</b>	<b>1 937,6</b>
<b>Commission de régie interne (Total)</b>	<b>264</b>	<b>205</b>	<b>219</b>	<b>225,8</b>
<b>Services à l'enfance et à la jeunesse (Total)</b>	<b>4 166</b>	<b>4 297</b>	<b>4 434</b>	<b>4 445,4</b>
<b>Affaires civiques et Immigration (Total)</b>	<b>103</b>	<b>102</b>	<b>105</b>	<b>112,3</b>
Services sociaux et communautaires (Base)	10 550	11 298	11 639	12 389,3
Investissements de durée limitée dans les logements abordables et les logements avec services de soutien	—	—	—	9,3
<b>Services sociaux et communautaires (Total)</b>	<b>10 550</b>	<b>11 298</b>	<b>11 639</b>	<b>12 398,6</b>
Sécurité communautaire et Services correctionnels (Base)	2 523	2 565	2 681	2 776,8
Soutien de durée limitée pour la sécurité des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015	44	122	—	—
<b>Sécurité communautaire et Services correctionnels (Total)</b>	<b>2 567</b>	<b>2 687</b>	<b>2 681</b>	<b>2 776,8</b>
<b>Développement économique et Croissance/Recherche, Innovation et Sciences (Total)</b>	<b>834</b>	<b>908</b>	<b>1 053</b>	<b>978,9</b>
Éducation (Base)	25 505	25 967	26 580	27 691,1
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario <sup>1</sup>	564	110	(377)	(531,0)
<b>Éducation (Total)</b>	<b>26 069</b>	<b>26 077</b>	<b>26 204</b>	<b>27 160,1</b>
Énergie (Base)	326	328	456	511,9
Programmes d'allégement du coût de l'électricité	—	—	400	1 435,8
Prestation ontarienne pour l'énergie propre	1 078	860	21	—
Gestion des actifs et réorganisation stratégique relatives à Hydro One	—	44	43	100,0
<b>Énergie (Total)</b>	<b>1 404</b>	<b>1 232</b>	<b>920</b>	<b>2 047,7</b>
<b>Environnement et Action en matière de changement climatique (Total)</b>	<b>486</b>	<b>503</b>	<b>523</b>	<b>1 114,6</b>
Bureaux du corps exécutif (Base)	36	35	48	58,5
Aide provisoire	—	—	—	4,0
<b>Bureaux du corps exécutif (Total)</b>	<b>36</b>	<b>35</b>	<b>48</b>	<b>62,5</b>
Finances (Base)	930	1 048	860	930,3
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario	542	513	505	506,3
Coûts des contrats d'approvisionnement en électricité	950	875	838	292,0
<b>Finances (Total)</b>	<b>2 422</b>	<b>2 436</b>	<b>2 203</b>	<b>1 728,6</b>

suite...

**TABLEAU 3.14 Total des charges (suite)**  
(en millions de dollars)

	2014-2015	2015-2016	Chiffres réels		Perspectives actuelles 2017-2018
			2016-2017	2017-2018	
<b>Charges des ministères</b>					
<b>Affaires francophones (Total)</b>	5	8	5	6,8	
<b>Services gouvernementaux et Services aux consommateurs (Total)</b>	567	602	595	593,3	
<b>Santé et Soins de longue durée (Total)</b>	54 035	54 945	55 969	57 952,8	
Relations avec les Autochtones et Réconciliation (Base)	67	75	128	87,0	
Investissements ponctuels – y compris les règlements	3	5	–	21,6	
<b>Relations avec les Autochtones et Réconciliation (Total)</b>	71	79	128	108,6	
Infrastructure (Base)	229	213	161	216,7	
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux	–	–	8	684,4	
<b>Infrastructure (Total)</b>	229	213	169	901,1	
<b>Commerce international (Total)</b>	17	21	29	62,2	
<b>Travail (Total)</b>	305	305	308	316,5	
Affaires municipales/Logement (Base)	889	923	994	956,2	
Investissements de durée limitée	7	1	6	10,0	
Investissements de durée limitée dans les logements sociaux et abordables des municipalités	153	165	544	297,0	
<b>Affaires municipales/Logement (Total)</b>	1 050	1 088	1 544	1 263,3	
Richesses naturelles et forêts (Base)	713	723	751	775,0	
Mesures urgentes de lutte contre les incendies de forêt	78	95	107	99,8	
<b>Richesses naturelles et forêts (Total)</b>	791	818	858	874,8	
<b>Développement du Nord et Mines (Total)</b>	804	701	814	777,9	
<b>Affaires des personnes âgées (Total)</b>	17	20	19	35,9	
<b>Condition féminine (Total)</b>	20	26	23	25,8	
Tourisme, Culture et Sport (Base)	1 246	1 431	1 540	1 388,9	
Investissements de durée limitée pour appuyer les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015	405	839	–	–	
<b>Tourisme, Culture et Sport (Total)</b>	1 650	2 270	1 540	1 388,9	
Transports (Base)	2 941	3 284	3 636	4 216,9	
Investissements de durée limitée dans l'infrastructure	–	–	–	1 112,6	
<b>Transports (Total)</b>	2 941	3 284	3 636	5 329,5	
Secrétariat du Conseil du Trésor (Base)	237	221	234	335,7	
Avantages sociaux et prestations de retraite	1 186	987	1 002	1 208,0	
Fonds de prévoyance pour le fonctionnement	–	–	–	344,1	
Fonds de prévoyance pour les immobilisations	–	–	–	53,1	
<b>Secrétariat du Conseil du Trésor (Total)</b>	1 423	1 208	1 236	1 940,9	
Intérêt sur la dette <sup>2</sup>	11 221	11 589	11 709	12 245,6	
Économies de fin d'exercice <sup>3</sup>	–	–	–	(1 200,0)	
<b>Total des charges</b>	136 467	139 663	141 725	149 633,5	

<sup>1</sup> Les chiffres tiennent compte des charges/recouvrements de retraite calculés selon les normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public.

<sup>2</sup> L'intérêt sur la dette ne comprend pas les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 202 millions de dollars en 2014-2015, à 165 millions de dollars en 2015-2016, à 158 millions de dollars en 2016-2017 et à 292 millions de dollars en 2017-2018.

<sup>3</sup> Comme par les années passées, les économies de fin d'année découlent de gains d'efficacité réalisés par la gestion des dépenses en cours d'exercice et la sous-utilisation de fonds causée par des facteurs tels que la gestion des programmes, le report des dates de démarrage et des modifications aux plans de mise en oeuvre.

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

**TABLEAU 3.15 Dépenses liées à l'infrastructure en 2017-2018**  
 (en millions de dollars)

Secteur	Total Dépenses liées à l'infrastructure – chiffres réels 2016-2017 <sup>1</sup>	Perspectives actuelles 2017-2018		
		Investiss. dans les immobil. <sup>2</sup>	Transferts et autres dépenses – Infrastructure <sup>3</sup>	Dépenses totales liées à l'infrastruct. <sup>4</sup>
<b>Transports</b>				
Transports en commun	3 354	5 440	1 736	7 176
Routes provinciales	2 213	2 900	120	3 020
Autres – Transports, biens et planification	427	172	183	355
<b>Santé</b>				
Hôpitaux	2 419	2 588	295	2 883
Autres – Santé	252	81	261	342
<b>Éducation</b>	1 632	2 636	53	2 689
<b>Postsecondaire</b>				
Collèges et autres	567	977	13	990
Universités	332	–	399	399
<b>Services sociaux</b>	740	20	454	474
<b>Justice</b>	211	107	227	334
<b>Autres secteurs<sup>5</sup></b>	760	651	967	1 618
<b>Total des dépenses liées à l'infrastructure</b>	<b>12 907</b>	<b>15 572</b>	<b>4 708</b>	<b>20 280</b>

<sup>1</sup> Comprend 10 milliards de dollars d'investissements provinciaux en immobilisations.

<sup>2</sup> Comprend 292 millions de dollars d'intérêt capitalisé durant la construction.

<sup>3</sup> Comprend les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes provinciaux dont les résultats ne sont pas consolidés.

<sup>4</sup> Comprend les investissements de tiers dans les hôpitaux, les collèges et les écoles, et les contributions fédérales provisoires aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

<sup>5</sup> Comprend l'administration du gouvernement, les ressources naturelles et les secteurs de la culture et du tourisme.

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

**TABLEAU 3.16 Principales statistiques financières et économiques établies sur dix exercices<sup>1,2</sup>**

(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010 <sup>3</sup>	2010-2011
<b>Revenus</b>	<b>103 416</b>	<b>102 553</b>	<b>113 594</b>
<b>Charges</b>			
Programmes	100 876	112 696	117 600
Intérêt sur la dette <sup>4</sup>	8 949	9 119	10 005
<b>Total des charges</b>	<b>109 825</b>	<b>121 815</b>	<b>127 605</b>
Réserve	–	–	–
<b>Excédent/(Déficit)</b>	<b>(6 409)</b>	<b>(19 262)</b>	<b>(14 011)</b>
Dette nette <sup>5</sup>	169 585	193 589	214 511
Déficit accumulé	113 238	130 957	144 573
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	608 446	597 876	630 983
Revenu primaire des ménages	414 724	412 847	424 251
Population – Juillet (en milliers)	12 883	12 998	13 135
Dette nette par habitant (en dollars)	13 164	14 894	16 331
Revenu des ménages par habitant (en dollars)	32 193	31 763	32 299
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	8,7 %	8,9 %	8,8 %
Dette nette exprimée en pourcentage du PIB	27,9 %	32,4 %	34,0 %
Déficit accumulé exprimé en pourcentage du PIB	18,6 %	21,9 %	22,9 %

<sup>1</sup> Les chiffres tiennent compte d'une modification de la présentation pour les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges. Les revenus tiers de ces organismes, qui étaient déduits des charges des secteurs, sont maintenant classés en tant que revenus. Cela n'a pas d'incidence sur l'excédent ou le déficit annuel de la province, sur sa dette nette ni sur son déficit accumulé. Pour plus d'information, se reporter à la section *Transparence accrue de la communication de l'information financière*, plus tôt dans le chapitre.

<sup>2</sup> Les revenus et les charges ont été redressés pour tenir compte d'une modification comptable, neutre sur le plan financier, découlant de la présentation révisée des impôts fonciers prélevés aux fins scolaires, conformément aux explications présentées dans le budget de l'Ontario de 2010, d'une modification comptable, neutre sur le plan financier, découlant de la reclassification d'organismes du gouvernement, qui est décrite dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2011* et de la reclassification, neutre sur le plan financier, d'un certain nombre de mesures fiscales, notamment des transferts ou des subventions, qui est décrite dans le budget de l'Ontario de 2012.

<sup>3</sup> Depuis 2009-2010, les investissements dans les immobilisations corporelles moins importantes appartenant à la province sont inscrits à l'actif et amortis dans les charges. Sont comptabilisées selon la même méthode toutes les immobilisations appartenant à des organismes dont les résultats sont consolidés.

<sup>4</sup> L'intérêt sur la dette ne comprend pas les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 202 millions de dollars en 2014-2015, à 165 millions de dollars en 2015-2016, à 158 millions de dollars en 2016-2017 et à 292 millions de dollars en 2017-2018.

<sup>5</sup> Depuis 2009-2010, la dette nette comprend la dette nette des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges, conformément aux normes du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. À des fins de comparaison, la dette nette a été redressée pour 2008-2009 en vue de se conformer à cette nouvelle présentation.

*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

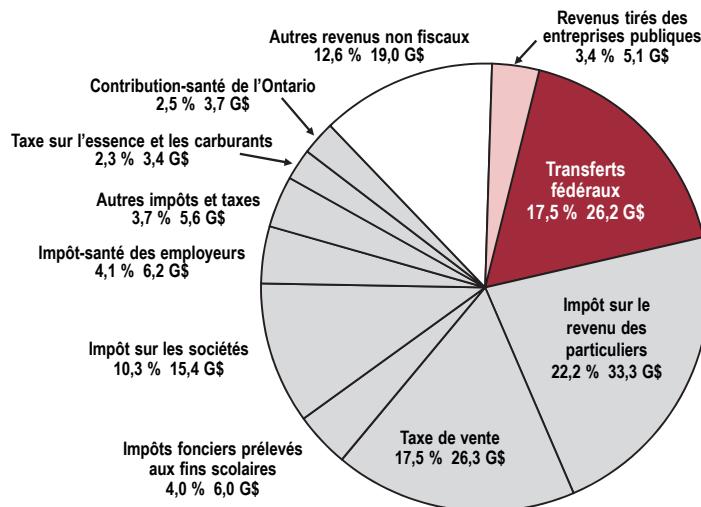
Sources : Statistique Canada, ministère des Finances de l'Ontario et Secrétariat du Conseil du Trésor.

Section C : Perspectives financières

2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Chiffres réels 2016-2017	Perspectives actuelles 2017-2018
116 401	120 319	122 955	126 152	136 148	140 734	150 134
118 783	118 661	122 253	125 246	128 074	130 016	137 388
10 587	10 878	11 155	11 221	11 589	11 709	12 246
<b>129 370</b>	<b>129 539</b>	<b>133 408</b>	<b>136 467</b>	<b>139 663</b>	<b>141 725</b>	<b>149 634</b>
–	–	–	–	–	–	500
<b>(12 969)</b>	<b>(9 220)</b>	<b>(10 453)</b>	<b>(10 315)</b>	<b>(3 515)</b>	<b>(991)</b>	<b>0</b>
236 230	252 823	267 968	285 403	295 372	301 648	311 653
158 410	167 132	176 634	187 511	192 029	193 510	193 510
659 740	680 086	695 354	726 053	762 029	794 835	836 644
444 076	459 111	472 921	489 436	512 566	528 419	550 810
13 264	13 414	13 556	13 680	13 790	13 976	14 193
17 810	18 848	19 767	20 863	21 419	21 583	21 958
33 481	34 227	34 887	35 776	37 170	37 808	38 809
9,1 %	9,0 %	9,1 %	8,9 %	8,5 %	8,3 %	8,2 %
35,8 %	37,2 %	38,5 %	39,3 %	38,8 %	38,0 %	37,3 %
24,0 %	24,6 %	25,4 %	25,8 %	25,2 %	24,3 %	23,1 %

### GRAPHIQUE 3.6 Composition des revenus, 2017-2018

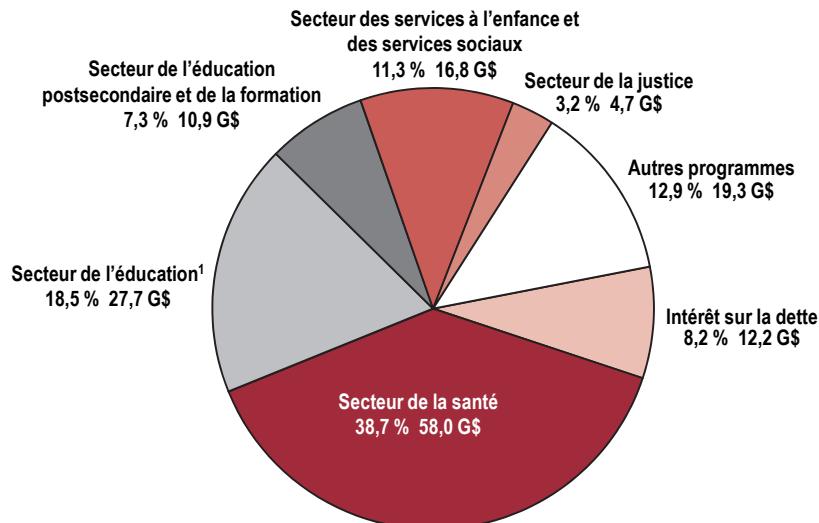
Total des revenus en 2017-2018 : 150,1 milliards de dollars



*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

### GRAPHIQUE 3.7 Composition des charges totales, 2017-2018

Total des charges en 2017-2018 : 149,6 milliards de dollars



<sup>1</sup> À l'exclusion des charges relatives au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, incluses dans « Autres programmes ».  
*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

## Section D : Emprunts et gestion de la dette

### Emprunts à long terme sur les marchés publics

Le gouvernement continue de prévoir un budget équilibré en 2017-2018, ce qui correspond aux prévisions du budget de 2017.

Les emprunts à long terme contractés par la province en 2017-2018 devraient totaliser 25,8 milliards de dollars, soit 0,6 milliard de dollars de moins que ce qui était prévu pour 2017-2018 dans le budget de 2017, en raison surtout du fait que le déficit de 2016-2017 a été de 0,5 milliard de dollars inférieur aux prévisions budgétaires de 2017.

**TABLEAU 3.17 Programme d'emprunt et perspectives à moyen terme**  
(en milliards de dollars)

	2017-2018			2018-2019	2019-2020
	Budget 2017	Persp. actuelles	Variation en cours d'exerc.		
Déficit/(Excédent)	0,0	0,0	–	0,0	0,0
Investissement dans les immobilisations corporelles	13,1	13,1	–	15,4	17,1
Redressements sans effet sur la trésorerie	(6,7)	(6,7)	–	(6,9)	(7,1)
Prêts à Infrastructure Ontario	0,4	0,4	–	0,5	0,6
Autres prêts/investissements nets	(0,8)	(0,7)	0,0	1,4	0,6
Dette arrivant à échéance	17,5	17,4	(0,1)	21,8	27,4
Remboursement d'emprunts	0,1	0,1	–	0,1	0,1
<b>Total des besoins en matière de financement</b>	<b>23,7</b>	<b>23,6</b>	<b>(0,1)</b>	<b>32,3</b>	<b>38,7</b>
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	–	–	–	–	(0,9)
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	–	–	–	–	–
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6,0	6,0	–	–	–
Emprunts anticipés de 2016-2017	(3,2)	(3,8)	(0,5)	–	–
<b>Total des emprunts à long terme sur les marchés publics</b>	<b>26,4</b>	<b>25,8</b>	<b>(0,6)</b>	<b>32,2</b>	<b>37,8</b>

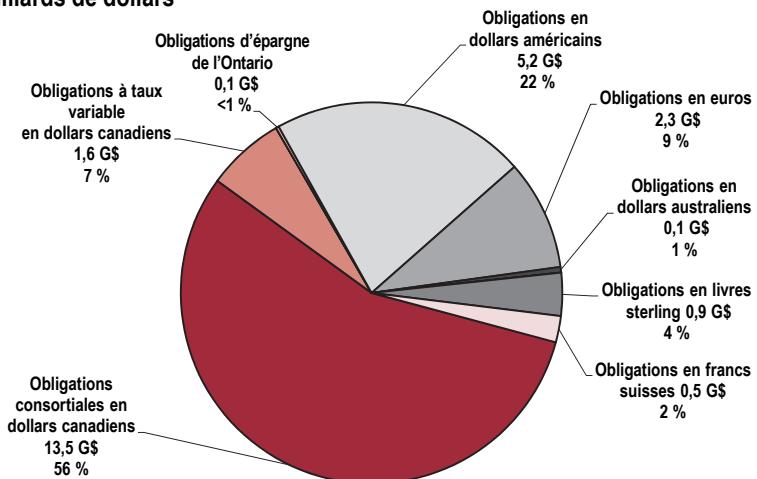
*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

La province estime que les risques géopolitiques sont élevés à l'heure actuelle. Elle a donc l'intention de combler ses besoins d'emprunt pour 2017-2018 d'ici la fin du troisième trimestre et de commencer à faire des emprunts anticipés pour 2018-2019. Au 31 octobre 2017, l'Ontario avait emprunté 24,2 milliards de dollars à long terme sur les marchés publics, comblant ainsi 94 % des besoins de cette année.

Lorsque la province est sortie de la crise financière de 2008-2009, le gouvernement a augmenté les niveaux de réserves de liquidités. Ces réserves se chiffrent actuellement à plus de 30 milliards de dollars, comparativement à la moyenne de 7,3 milliards de dollars enregistrée avant la crise en 2007. La province vise un niveau de plus de 25 milliards de dollars à la fin de l'exercice. Cette accumulation des réserves de liquidités permettra à la province de faire face aux événements imprévus sur le plan économique, y compris aux bouleversements pouvant survenir sur les marchés, et d'être en mesure de répondre à la demande qui découlera du grand nombre de titres de créance qui arriveront à échéance le même jour en 2018-2019 et en 2019-2020. Pour les investisseurs et les agences de notation, le fait que la province conserve en permanence d'importantes réserves de liquidités démontre qu'elle pourra respecter ses engagements financiers, et ce facteur est pris en compte lors de l'évaluation de la solvabilité de la province.

### GRAPHIQUE 3.8 Emprunts 2017-2018

**Émissions :**  
**24,2 milliards de dollars**



*Nota :* Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.  
Source : Office ontarien de financement.

Jusqu'ici cette année, environ 63 % des emprunts ont été contractés en dollars canadiens, principalement par l'entremise d'obligations consortiales.

Environ 37 % des emprunts, soit quelque 9 milliards de dollars, ont été contractés en devises étrangères. La province a modifié sa cible d'emprunts en dollars canadiens, qui était de 75 %, pour la ramener à environ deux tiers des emprunts totaux, étant donné la forte demande d'obligations de l'Ontario en devises étrangères. La province continuera d'évaluer cette cible et la modifiera de nouveau si les conditions du marché le dictent. Les marchés du dollar américain et de l'euro sont demeurés d'importantes sources de financement pour l'Ontario cette année, la plupart des emprunts en devises de la province ayant été contractés jusqu'ici en dollars américains et en euros. Le reste des emprunts contractés en devises l'a été en livres sterling, en francs suisses et en dollars australiens.

La province tire régulièrement parti des occasions d'emprunter dans des devises autres que le dollar canadien pour continuer à diversifier son bassin d'investisseurs. Cela aide à réduire les coûts globaux d'emprunt de l'Ontario et permet à la province d'avoir accès à du capital lorsque les conditions du marché sont moins favorables.

## **Chef de file sur le marché des obligations vertes en dollars canadiens**

Le 27 janvier 2017, l'Ontario a procédé avec succès à sa troisième émission d'obligations vertes en dollars canadiens, d'une valeur de 800 millions de dollars. La province prévoit émettre sa quatrième série d'obligations vertes plus tard au cours de l'exercice.

Les obligations vertes sont un outil important qui aide l'Ontario à financer des projets de transport en commun et d'autres projets écologiques aux quatre coins de la province. Douze projets admissibles, qui mettent l'accent sur les moyens de transport propres ainsi que sur la conservation et l'efficacité énergétiques, ont été choisis pour recevoir des fonds générés par la troisième émission d'obligations vertes.

---

Service ferroviaire express régional (GO)	Centre de soins de santé St-Joseph de Hamilton
Ligne de transport léger sur rail Eglinton Crosstown	Centre de soins de santé St-Joseph – London et St. Thomas
Expansion du service d'autobus rapides Viva de York	Hôpital général de Woodstock
Ligne de transport léger sur rail Finch Ouest	Centre de soins de santé mentale Waypoint
Ligne de transport léger sur rail Hurontario	Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH)
Ligne de transport léger sur rail de Hamilton	ErinoakKids Centre for Treatment and Development

---

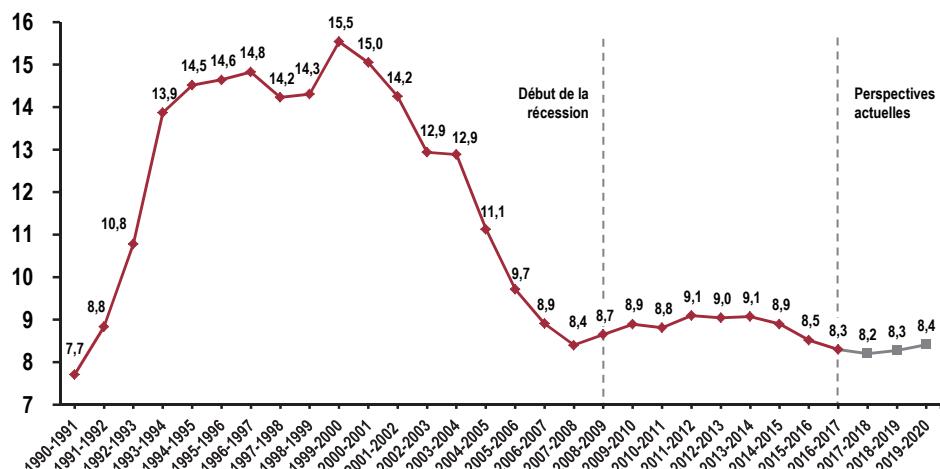
Jusqu'à présent, le financement découlant des obligations vertes totalise 2,05 milliards de dollars, jusqu'à 1,77 milliard de dollars étant attribués à Metrolinx pour des projets de transport propre. Les trois émissions d'obligations vertes ont contribué au financement du projet Eglinton Crosstown à Toronto, l'une des plus vastes expansions des transports en commun de l'histoire de la province.

## Économies au titre de l'intérêt sur la dette et abordabilité

Le graphique 3.9 illustre la façon dont les économies au titre de l'intérêt sur la dette ont amélioré le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus, une mesure clé de l'abordabilité de la dette. Le budget de 2010 prévoyait que, d'ici 2017-2018, la province allait devoir consacrer au paiement de l'intérêt 11,3 cents de chaque dollar perçu. Or, les prévisions actuelles sont inférieures de 3,1 cents, soit 8,2 cents en frais d'intérêt pour chaque dollar de revenus. Ce ratio est inférieur à ce qu'il était au cours des années 1990 et 2000, et cette tendance devrait se poursuivre durant la période de prévision jusqu'en 2019-2020.

**GRAPHIQUE 3.9 Ratio de l'intérêt sur la dette au revenu**

Pourcentage



*Nota :* Les chiffres des exercices 2005-2006 à 2019-2020 ont été redressés aux fins de la présentation des résultats par intégration proportionnelle dans le secteur parapublic.

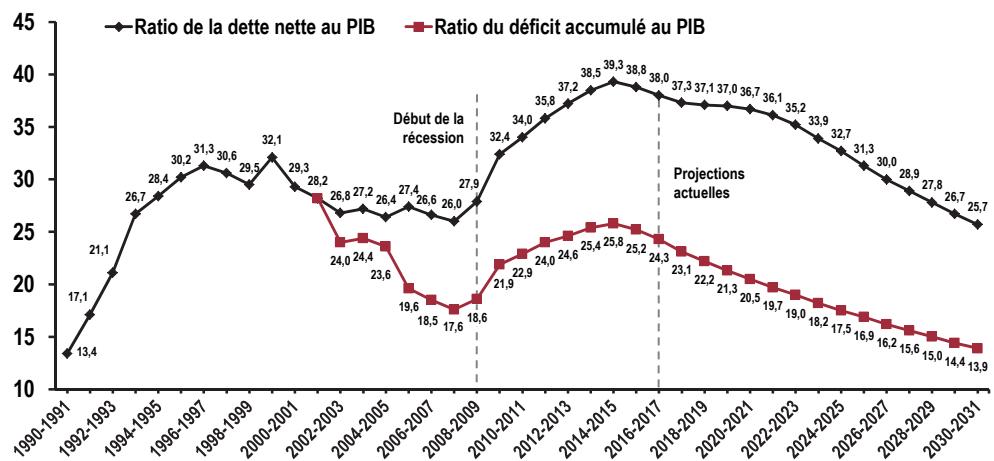
Source : Office ontarien de financement.

## Ratio de la dette nette au PIB

En 2017-2018, le ratio de la dette nette au PIB sera de 37,3 %, soit 0,2 % inférieur aux prévisions du budget de 2017. Dans ce budget, le gouvernement a établi une cible provisoire de 35 % pour ce ratio d'ici 2023-2024, et il est toujours désireux de le réduire pour le ramener au niveau de 27 % enregistré avant la récession. Selon les projections actuelles, cela devrait se produire d'ici 2029-2030.

**GRAPHIQUE 3.10 Ratio de la dette nette au PIB et ratio du déficit accumulé au PIB**

Pourcentage



*Nota :* La dette nette a été redressée pour y inclure la dette nette du secteur parapublic à compter de 2005-2006.

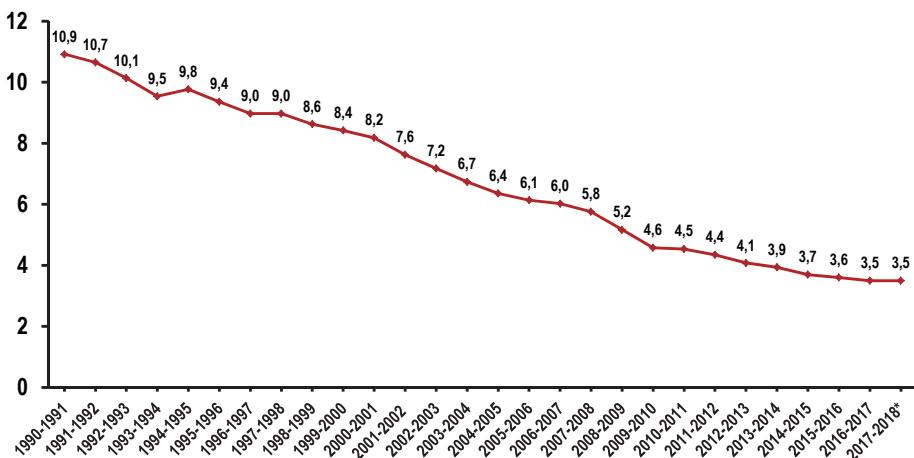
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

## Coût de la dette

La baisse générale des taux d'intérêt des 25 dernières années ne peut durer indéfiniment. Afin de protéger la province contre une hausse de ces taux, le gouvernement a continué à prolonger l'échéance de sa dette. Au début de l'exercice 2010-2011, l'Ontario a émis des obligations d'une valeur de 68,6 milliards de dollars dont l'échéance dépasse 30 ans pour tirer parti des faibles taux d'intérêt. Ainsi, la moyenne pondérée de l'échéance de la dette provinciale à long terme contractée a été prolongée considérablement, étant passée de 8,6 ans en 2008-2009 à 13,9 ans en 2016-2017 et à 12,8 ans pour 2017-2018 au 31 octobre 2017. Comme les taux d'intérêt ont commencé à augmenter, la province évaluera s'il est toujours efficient à long terme de continuer à prolonger l'échéance de sa dette.

**GRAPHIQUE 3.11 Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) de la dette totale**

Pourcentage



\* Au 30 septembre 2017.

Sources : Comptes publics de l'Ontario (1991-2017) et Office ontarien de financement.

## **Réduction de la dette insurmontable du secteur de l'électricité de l'Ontario**

Les états financiers annuels de 2017 de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO) indiquent que les revenus sont de 1,2 milliard de dollars supérieurs aux charges, ce qui réduit la dette non provisionnée de la SFIEO (ou « dette insurmontable »), pour la faire passer de 4,4 milliards de dollars au 31 mars 2016 à 3,2 milliards de dollars au 31 mars 2017, la 13<sup>e</sup> année de suite où la dette insurmontable a diminué.

# CHAPITRE IV





## Introduction

L'Ontario continue de préconiser une démarche fondée sur la collaboration avec ses partenaires de l'ensemble du pays pour relever les défis complexes auxquels se butent la province ainsi que le Canada, notamment le changement climatique, les changements démographiques et l'incertitude entourant la croissance économique mondiale.

La province est résolue à travailler avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec les administrations municipales et ses partenaires autochtones afin d'améliorer la vie de la population de l'Ontario.

## Travailler de concert avec les municipalités

La province a largement démontré qu'elle appuie les municipalités et sait travailler avec elles afin qu'elles puissent fournir les services dont leurs communautés ont besoin.

En 2017, le soutien financier accordé par la province aux municipalités totalise plus de 4 milliards de dollars. Ce soutien devrait passer à environ 4,2 milliards de dollars d'ici 2018, ce qui représente un financement près de quatre fois plus grand par rapport au niveau de 2003. Les municipalités auront ainsi une plus grande marge de manœuvre pour investir dans les priorités locales comme les routes, les transports en commun et le développement économique.

Ce soutien accru a contribué à conférer une plus grande viabilité financière aux municipalités. Dorénavant, le gouvernement se concentrera sur les investissements dans l'infrastructure, ce qui bénéficiera à l'ensemble des collectivités de l'Ontario.

Voici un aperçu du soutien qu'offre la province aux municipalités :

- Financement versé aux petites municipalités et aux municipalités rurales et du Nord par l'entremise du Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire (FOIC). Ce financement augmentera pour atteindre 300 millions de dollars par année d'ici 2018-2019 afin de soutenir la construction et le renouvellement des infrastructures essentielles que sont les routes, les ponts et les installations d'eau potable et de traitement des eaux usées.
- Financement inconditionnel dans le cadre du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO). À compter de 2018, la province fournira 5 millions de dollars supplémentaires au titre de la subvention aux collectivités du Nord, portant l'enveloppe totale du FPMO à 510 millions de dollars.

- Source de financement prévisible provenant de la taxe provinciale sur l'essence pour les municipalités afin d'améliorer et d'accroître les services de transport en commun. L'Ontario augmentera graduellement la part des revenus de cette taxe perçue par les municipalités, qui passera de 334 millions de dollars en 2016-2017 à un montant estimé à 642 millions de dollars d'ici 2021-2022. Cette part, qui représente 2 cents le litre, sera ainsi doublée pour atteindre 4 cents le litre en 2021-2022.
- Retrait de coûts de plus de 2 milliards de dollars de l'assiette de l'impôt foncier résultant de la prise en charge des coûts liés aux prestations d'aide sociale, à la sécurité des tribunaux et au transport des prisonniers.
- Habilitation des municipalités à prélever une taxe hôtelière.
- Nouveaux outils permettant aux municipalités d'accroître l'offre de logements, notamment un impôt foncier sur les logements vacants pour encourager les propriétaires à vendre ou à louer les logements inoccupés.
- Marge de manoeuvre accrue accordée aux municipalités pour gérer plus efficacement l'impôt foncier applicable aux entreprises.
- Investissement de jusqu'à 100 millions de dollars du produit du marché du carbone de la province dans un nouveau Fonds d'incitation à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour les municipalités en 2017-2018.

## Partenariat avec les communautés autochtones

L'Ontario travaille avec ses partenaires autochtones et le gouvernement fédéral afin de fournir des programmes et de prendre des mesures pour s'attaquer aux défis auxquels se heurtent les peuples autochtones dans la province, y compris ceux qui sont l'héritage des pensionnats indiens du Canada et d'autres formes de racisme institutionnalisé. Dans le cadre de cette collaboration, l'Ontario cherche à améliorer les débouchés et les résultats pour les Autochtones. Il pose des gestes concrets en concertation avec les communautés autochtones et ses autres partenaires pour appuyer les enfants et les jeunes, accroître l'équité dans la province et faire progresser les partenariats sur le tabac et l'essence, l'emploi et les débouchés économiques.

Le rapport *Cheminier ensemble : L'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones*, rendu public en 2016, prévoyait des investissements de 250 millions de dollars sur trois ans pour combler les lacunes sur le plan du soutien accordé aux peuples autochtones.

À l'été 2017, un bilan sur les progrès réalisés suivant *Cheminier ensemble* mentionnait les réalisations de l'Ontario au cours de l'année écoulée, notamment : l'accroissement de la participation des Autochtones dans la prise des décisions qui touchent leurs communautés et organismes; le soutien de services adaptés à la culture au sein et à l'extérieur des réserves, plus particulièrement en ce qui a trait aux programmes à l'enfance et à la famille; l'avancement de l'élaboration d'une stratégie de lutte contre le racisme axé sur les Autochtones et d'un plan de participation avec les Autochtones; l'adaptation du système de justice afin qu'il réponde mieux aux besoins des peuples autochtones; le soutien des programmes communautaires afin de favoriser une meilleure compréhension des connaissances et des langues traditionnelles chez les jeunes autochtones ainsi que l'acquisition de compétences en leadership.

### Travailler en partenariat pour soutenir la jeunesse autochtone

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 18 % de la population autochtone en Ontario. Il faut donc travailler étroitement avec la collectivité pour s'assurer que ces jeunes obtiennent le soutien dont ils ont besoin, plus particulièrement lorsqu'ils sont en détresse. Au cours des derniers mois, l'Ontario s'est employé à renforcer ce partenariat des façons suivantes :

- **Mise en oeuvre d'un protocole provisoire d'intervention en cas d'urgence sociale :** Conjointement avec ses partenaires autochtones et fédéraux, l'Ontario s'emploie à réagir plus rapidement et efficacement à la crise des suicides chez les jeunes dans de nombreuses collectivités des Premières Nations du Nord de la province ainsi qu'aux récents décès de jeunes Autochtones vivant dans certaines régions urbaines du Nord.

- **Établissement du Secrétariat du mieux-être des jeunes et des communautés autochtones** : Annoncé en juillet 2017, le secrétariat a été mis sur pied dans le but de mieux coordonner la réponse du gouvernement aux besoins des jeunes et des collectivités des Premières Nations.
- **Soutien de la santé et de la sécurité des jeunes des Premières Nations** : En août 2017, la province s'est engagée à verser 5,5 millions de dollars durant l'année scolaire 2017-2018 pour appuyer les élèves de la Nation Nishnawbe-aski afin qu'ils aient immédiatement la possibilité de faire des choix scolaires sécuritaires et sains dans un milieu d'apprentissage approprié et pertinent sur le plan culturel.
- **Accroissement de la capacité des établissements autochtones** : En 2017, l'Ontario a annoncé l'octroi de 56 millions de dollars sur trois ans pour aider les établissements autochtones à accroître leur capacité et à offrir aux apprenants autochtones un itinéraire d'études leur permettant de poursuivre leurs objectifs scolaires et professionnels dans des milieux d'apprentissage culturellement appropriés et sécuritaires.
- **Soutien de la prochaine génération de leaders autochtones** : La province investit 4,5 millions de dollars sur deux ans dans des camps communautaires et de formation de leaders, en collaboration avec le conseil du sport et du mieux-être autochtone de l'Ontario et d'autres organismes autochtones, dans le but de préparer les jeunes Autochtones de partout en Ontario à devenir des leaders dans leur communauté.

## **Renforcer les communautés autochtones**

- **Assainissement du réseau hydrographique de la rivière English-Wabigoon** : La province s'est engagée à verser 85 millions de dollars pour financer l'assainissement du réseau hydrographique de la rivière English-Wabigoon. Sous réserve de l'adoption du projet de loi, une fiducie sera établie dans le cadre d'une collaboration entre les communautés des Premières Nations et la province.
- **Promotion des occasions d'affaires par l'entremise du Programme de garanties d'emprunt pour les Autochtones (PGEA)** : Par l'entremise de ce programme, le gouvernement soutient les investissements des communautés autochtones dans des infrastructures axées sur l'énergie verte renouvelable, ce qui a permis d'ajouter plus de 680 mégawatts (MW) d'électricité renouvelable propre jusqu'ici. En avril 2017, le gouvernement a approuvé une neuvième garantie d'emprunt.

➤ **Branchement des collectivités éloignées du Nord au réseau électrique :**

La société Wataynikaneyap Power LP (Watay), détenue majoritairement par 22 communautés des Premières Nations, dirige un projet visant à raccorder 16 communautés éloignées des Premières Nations au réseau électrique de la province. Cela permettrait d'assurer aux résidents un approvisionnement en électricité fiable et propre. Watay Power a déjà entrepris des démarches afin de raccorder une première communauté, soit la Première Nation de Pikangikum, d'ici la fin de 2018. L'Ontario poursuit les discussions avec le gouvernement fédéral afin d'obtenir de sa part un engagement de contribution financière équitable pour couvrir les coûts d'immobilisations du projet.

➤ **Éventuelle réglementation du tabac à l'échelle communautaire :** La province

continue à collaborer avec les Premières Nations sur la question de l'autoréglementation du tabac et du partage des revenus, et a conclu une entente de principe historique avec la Première Nation chippewa de la Thames. De manière à soutenir la réglementation du tabac à l'échelle communautaire, le gouvernement entend modifier la *Loi de la taxe sur le tabac* pour faciliter la mise en oeuvre des ententes avec les Premières Nations concernant la vente, la fabrication et le transport des produits du tabac.

➤ **Modernisation du programme des cartes d'essence de l'Ontario :** S'appuyant

sur les informations recueillies auprès des Premières Nations, la province proposera de modifier la réglementation afin de remplacer la carte d'essence de l'Ontario en 2018 pour faciliter et accélérer les remboursements aux détaillants d'essence autorisés des Premières Nations.

## Comptes rendus sur les partenariats fédéraux-provinciaux

L'Ontario est résolu à faire en sorte que tous et toutes bénéficient de la croissance économique. Pour ce faire, il travaille activement avec le gouvernement fédéral afin de conclure un certain nombre d'ententes de financement bilatérales.

La démarche collaborative adoptée par l'Ontario porte ses fruits. Pour répondre de façon efficace aux besoins de la population de l'Ontario et du Canada tout en tenant compte des particularités locales, le partenariat de financement avec le gouvernement fédéral doit être adéquat, viable et suffisamment souple, et tirer profit de l'expertise des gouvernements provinciaux en matière de prestation de services à leurs citoyens. Le directeur parlementaire du budget (DPB) a établi de façon soutenue que le gouvernement fédéral jouira à long terme d'une meilleure situation budgétaire que les provinces et territoires. Par conséquent, les décisions fédérales sur le plan des politiques et de la fiscalité devraient tenir compte de cette réalité et ne devraient pas obliger indûment les provinces à engager des dépenses.

### Collaboration en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

La province continue d'investir dans les programmes et services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui améliorent la vie des familles ontariennes. Depuis 2013, le financement des services de garde a augmenté de 49 % pour s'élever à environ 1,4 milliard de dollars par année. Voir le chapitre I, *Favoriser l'équité pour les familles ontariennes*, pour de plus amples renseignements.

La province fait fond sur ces investissements et collabore avec le gouvernement fédéral et d'autres territoires de compétence dans le but de faire avancer ce dossier, comme en témoignent les initiatives suivantes :

- L'annonce en juin, par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, de l'entente sur le Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, qui énonce les principes pour améliorer la qualité, l'accessibilité, l'abordabilité, la flexibilité et l'inclusivité des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.
- La conclusion d'un accord bilatéral de 435 millions de dollars avec le gouvernement fédéral en vue d'accroître l'accessibilité et l'abordabilité des services de garde et des occasions d'apprentissage de grande qualité pour les jeunes enfants au cours des trois prochaines années.

## **Renforcer les soins de santé**

L'accès à des soins de santé de grande qualité financés par les deniers publics pour tous les Ontariens et Ontariennes, où et quand ils en ont besoin, constitue une composante clé du plan de la province axé d'abord et avant tout sur les patients. La province s'est engagée à renforcer le système de santé afin de mieux servir les patients d'aujourd'hui et de demain. Voir le chapitre I, *Favoriser l'équité pour les familles ontariennes*, pour de plus amples renseignements.

L'entente de financement sur 10 ans conclue par l'Ontario et le gouvernement fédéral pour les soins de santé communautaires et à domicile ainsi que les services de santé mentale et de traitement des dépendances prévoit l'octroi de 116 millions de dollars à la province en 2017-2018. Cet argent permettra de soutenir les investissements considérables que la province fait déjà dans ces secteurs prioritaires de la santé et qui totalisent près de 9 milliards de dollars par année. Il servira également à financer les secours d'urgence que la province offre aux personnes touchées par la crise des opioïdes.

Alors que les discussions entre l'Ontario et le gouvernement fédéral se poursuivent en vue de finaliser les détails de l'entente, la province insiste sur l'importance de l'adéquation et du maintien de la flexibilité de ce partenariat de financement afin de pouvoir répondre aux besoins changeants de la population ontarienne.

## **Vers l'instauration d'un régime d'assurance-médicaments national**

S'appuyant sur l'établissement de l'Assurance-santé Plus (voir le chapitre 1, *Favoriser l'équité pour les familles ontariennes*, pour de plus amples renseignements), l'Ontario continue de collaborer avec les provinces et territoires afin d'accroître l'abordabilité, l'accessibilité et l'utilisation appropriée des médicaments sur ordonnance. L'Alliance panafricaine pharmaceutique continue d'améliorer l'accès à des traitements médicamenteux efficaces à coût moindre, ce qui s'est traduit par des économies annuelles globales de 1,28 milliard de dollars. L'Ontario poursuivra son dialogue avec le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires dans le but d'instaurer un régime d'assurance-médicaments national pour que tous les Canadiens et Canadiennes puissent obtenir les médicaments leur permettant de rester en santé.

## **Se préparer à la légalisation du cannabis**

La *Loi sur le cannabis* du gouvernement fédéral, si elle est adoptée, légaliserait la production, la vente et la consommation du cannabis à des fins récréatives au Canada à compter de juillet 2018.

L'Ontario a élaboré un cadre pour régir la consommation sécuritaire, réglementée et contrôlée du cannabis à des fins récréatives chez les adultes, ce qui inclut la réglementation de la vente au détail, dans le but d'enrayer le marché illégal et de protéger les jeunes. L'Ontario tient à poursuivre sa collaboration avec le gouvernement fédéral, les communautés autochtones, les provinces et les territoires, ainsi que les municipalités et les parties prenantes, à mesure que nous nous rapprochons de juillet 2018.

Le gouvernement fédéral a proposé un cadre fédéral-provincial-territorial coordonné en matière de taxation du cannabis qui prévoit le partage de revenus à parts égales entre les ordres de gouvernement. La formule proposée est inadéquate, car elle ne tient pas compte du fait que les provinces, territoires et municipalités devront assumer une importante partie des coûts de la réglementation et de l'application de la loi pour soutenir la décision du gouvernement fédéral de légaliser le cannabis.

L'Ontario appuie un cadre qui est équitable et maintient l'autorité et la flexibilité des provinces et des territoires sur le plan de l'établissement des taux et de la majoration de la taxe. La province continuera à travailler avec le gouvernement fédéral en vue d'une éventuelle coordination tripartite, tout en réclamant une formule plus équitable pour les provinces et territoires.

## **Améliorer les transferts visant le marché du travail**

La province s'emploie à ce que, quel que soit le stade de leur vie, les Ontariennes et Ontariens puissent avoir accès à une formation de qualité et à des mesures de soutien de la main-d'oeuvre qui leur permettront de se préparer à occuper les emplois d'aujourd'hui et de demain. Voir le chapitre II, *Créer des débouchés pour tous*, pour de plus amples renseignements.

La province demande depuis longtemps des transferts visant le marché du travail qui sont flexibles et adéquats, et qui répondent aux besoins des travailleurs de l'Ontario ainsi qu'à la dynamique changeante du marché du travail. C'est pourquoi l'Ontario accueille favorablement l'engagement du gouvernement fédéral d'améliorer les ententes de financement visant le marché du travail au Canada.

L'approche collaborative de l'Ontario avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux produit des résultats tangibles. Pendant de nombreuses années, la majorité des Ontariennes et Ontariens sans emploi n'étaient pas admissibles à la formation financée par le gouvernement fédéral. Les nouvelles ententes proposées sur le perfectionnement de la main-d'oeuvre ainsi que les modifications proposées à la *Loi sur l'assurance-emploi* contribueront à s'attaquer à ce problème en élargissant la portée des services de soutien à la main-d'oeuvre ainsi que les critères d'admissibilité aux programmes et services dans le cadre des nouvelles ententes sur les transferts visant le marché du travail.

Le gouvernement de l'Ontario continuera de collaborer avec le gouvernement fédéral pour finaliser le renouvellement des transferts visant le marché du travail et veiller à ce qu'ils répondent aux besoins de la population dès maintenant et dans l'avenir.

### **Investir dans l'infrastructure**

L'Ontario fait le plus important investissement infrastructurel de son histoire dans les écoles, les hôpitaux, les transports en commun, les routes et les ponts de la province. Le plan d'infrastructure à long terme de l'Ontario prévoit des investissements d'environ 190 milliards de dollars sur une période de 13 ans qui a commencé en 2014-2015. Il est primordial que les nouveaux investissements fédéraux respectent les priorités provinciales. Voir le chapitre II, *Créer des débouchés pour tous*, pour de plus amples renseignements.

Lors de la rencontre des premiers ministres du pays en juillet, les provinces et les territoires ont convenu que le nouveau financement fédéral ne devait pas entraîner une augmentation des pressions budgétaires exercées sur les administrations provinciales, territoriales et municipales.

Pour maximiser les avantages des investissements fédéraux proposés, il importe que les ententes offrent la marge de manœuvre nécessaire pour soutenir un éventail de projets et faire en sorte que le financement soit acheminé vers les secteurs où les besoins d'infrastructure sont les plus grands, en conformité avec les priorités et les engagements provinciaux. Qui plus est, les ententes devraient prévoir des exigences appropriées et simplifiées en matière de rapports qui reconnaissent les mécanismes exhaustifs déjà mis en place dans les provinces et territoires.

### ***Protection des terrains portuaires contre les inondations***

L'Ontario collabore avec le gouvernement fédéral dans le cadre d'autres initiatives liées à l'infrastructure, telles que le projet de protection des terrains portuaires contre les inondations de Toronto. Ensemble, l'Ontario, le Canada et la ville de Toronto versent 1,25 milliard de dollars pour protéger ce secteur industriel sous-utilisé contre les inondations et le transformer en un quartier du centre-ville dynamique et résilient.

### ***Stratégie à long terme de logement abordable***

L'Ontario s'est engagé à travailler avec le gouvernement fédéral et ses autres partenaires provinciaux et territoriaux à l'élaboration d'une Stratégie nationale en matière de logement qui appuie la Stratégie à long terme de logement abordable de la province. En outre, il se réjouit des engagements du gouvernement fédéral quant au maintien du financement de base des ententes sur les logements sociaux venant à échéance.

### ***S'attaquer au changement climatique***

L'Ontario effectue la transition vers une économie concurrentielle et sobre en carbone pour faire en sorte que les futures générations puissent bénéficier d'un environnement sain. Il a signé une entente pour se joindre au marché du carbone Québec-Californie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il s'agira du plus important marché de quotas d'émission en Amérique du Nord. Voir le chapitre II, *Créer des débouchés pour tous*, pour de plus amples renseignements.

À l'appui des mesures qu'elle prend pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et bâtir une économie prospère et sobre en carbone, la province collabore avec le gouvernement fédéral dans le but de cerner les possibilités d'investissement en Ontario dans le cadre du nouveau Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, un programme fédéral doté de 2 milliards de dollars. Il importe que ce nouveau programme soit conçu de façon à s'aligner sur les priorités établies dans le cadre du Plan d'action de l'Ontario contre le changement climatique; il devra aussi prévoir des exigences simplifiées et appropriées en matière d'admissibilité et de rapports pour faire en sorte que ce nouveau financement soit acheminé de façon efficace.

## **Renégocier l'ALENA**

L'environnement économique changeant est à la fois une source de possibilités extraordinaires et de difficultés accrues pour les entreprises de l'Ontario. Le 16 août, se sont amorcés les pourparlers en vue de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entre les États-Unis, le Canada et le Mexique. En octobre, les premiers ministres du pays ont tenu des discussions sur ces négociations visant à moderniser l'ALENA. Les premiers ministres provinciaux et territoriaux ont affirmé que le commerce libre et ouvert dans le cadre de l'ALENA avait été très bénéfique pour les entreprises, les travailleurs et les collectivités du Canada, du Mexique et des États-Unis.

L'Ontario est déterminé à poursuivre son engagement et ses efforts de sensibilisation auprès de décideurs américains à l'échelle nationale et des États, ainsi qu'auprès des industries et des entreprises américaines, pour démontrer l'intégration des économies américaine et ontarienne et faire valoir l'importance d'accroître la libre circulation des biens entre la frontière du Canada et des États-Unis. L'objectif de l'Ontario est de moderniser l'ALENA tout en maintenant les avantages que le commerce procure aux travailleurs et aux entreprises de l'Ontario. La province travaille activement avec le gouvernement fédéral, les autres provinces et les territoires ainsi que les entreprises et les travailleurs ontariens pour faire en sorte que les intérêts économiques soient bien représentés durant les négociations.

## **Établir un régime coopératif de réglementation des marchés des capitaux**

Un régime coopératif de réglementation des marchés des capitaux (RCRMC) constitue un pas important en vue de consolider la réglementation dans ce secteur sous l'égide de la nouvelle Autorité de réglementation des marchés des capitaux (ARMC). Une fois mis en oeuvre, un tel régime rehausserait le profil et la compétitivité du Canada sur les marchés des capitaux mondiaux. À l'heure actuelle, le Canada est le seul pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et du G7 qui n'est pas doté d'un organe national de réglementation des valeurs mobilières. Le RCRMC encouragerait aussi une réglementation et des mesures d'exécution plus efficaces.

En prévision du RCRMC, le gouvernement entend proposer des modifications aux objets de la *Loi sur les valeurs mobilières* et de la *Loi sur les contrats à terme sur marchandises* afin d'y inclure la contribution à la stabilité du système financier et la réduction du risque systémique. Les modifications élargiraient également le pouvoir de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) de recueillir de l'information aux fins de la surveillance du risque systémique.

Le gouvernement prévoit aussi déposer des modifications pour mettre à jour les lois sur les valeurs mobilières et ainsi : fournir une cause d'action civile dans le cas où des dénonciateurs font l'objet de représailles, contrairement aux dispositions des lois sur les valeurs mobilières et les contrats à terme de marchandises; conférer à la CVMO un plus large éventail d'outils pour assurer la mise en place de mécanismes de vote par procuration précis, fiables et transparents; autoriser la CVMO à proroger une ordonnance conservatoire temporaire liée à l'inscription ou à la levée d'exemptions.

# CHAPITRE V





## Introduction

L'Ontario continue de faire des progrès pour assurer l'équité et l'efficacité de son régime fiscal, notamment en proposant des mesures pour réduire le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés (IRS) applicable aux petites entreprises, transformer le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage (CIFA), améliorer le régime d'évaluation et d'imposition foncières, et s'attaquer à l'économie souterraine.

## Section A : Imposition des entreprises

### Réduction du taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable aux petites entreprises

Le gouvernement demeure déterminé à maintenir la déduction de l'Ontario accordée aux petites entreprises, qui réduit le taux général de l'IRS de l'Ontario pour les petites sociétés privées sous contrôle canadien pour la première tranche de 500 000 \$ du revenu provenant d'une entreprise exploitée activement.

Pour accroître le soutien aux petites entreprises et les aider à devenir plus compétitives, le gouvernement propose de réduire le taux de l'IRS applicable aux petites entreprises de 22 % pour le faire passer de 4,5 % à 3,5 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La réduction du taux de l'impôt serait établie au prorata pour les années d'imposition chevauchant le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Parallèlement à cette mesure, le taux du crédit d'impôt pour dividendes non déterminés de l'Ontario serait réduit de un point de pourcentage et passerait à 3,2863 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le gouvernement fédéral a également proposé de réduire son taux de l'IRS applicable aux petites entreprises pour le faire passer de 10,5 % actuellement à 10,0 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, puis à 9,0 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Une fois ajouté aux modifications fédérales proposées, le taux de l'IRS combiné applicable aux petites entreprises passerait de 15,0 % actuellement à 12,5 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

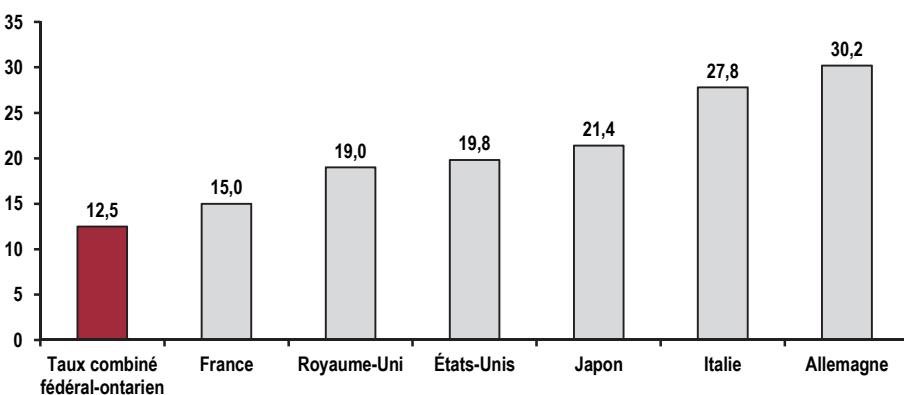
L'effet combiné des réductions provinciales et fédérales représente un avantage fiscal considérable pour les petites entreprises de l'Ontario.

À l'échelle internationale, le taux combiné fédéral-ontarien de l'IRS applicable aux petites entreprises serait le plus faible parmi les pays membres du G7. Le taux d'imposition préférentiel dont jouissent les petites entreprises leur permet de conserver une plus grande part de leurs gains, qu'elles peuvent réinvestir pour stimuler la croissance et la création d'emplois.

**GRAPHIQUE 5.1 Taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable aux petites entreprises – Ontario et pays membres du G7**

---

En pourcentage



*Nota :* Le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés (IRS) combiné fédéral-ontarien applicable aux petites entreprises repose sur les taux de l'IRS du gouvernement fédéral et de l'Ontario prévus par la loi qui s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le Royaume-Uni, l'Italie et l'Allemagne n'ont pas de taux de l'IRS préférentiel distinct applicable aux petites entreprises.

*Sources :* Énoncé économique de l'automne 2017 du gouvernement fédéral, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et ministère des Finances de l'Ontario, au 1<sup>er</sup> novembre 2017.

---

De plus amples renseignements concernant le soutien de l'Ontario aux petites entreprises se trouvent au chapitre II, *Créer des débouchés pour tous*.

## **Moderniser le soutien offert aux employeurs pour la formation en apprentissage**

Le CIFA est un crédit d'impôt remboursable offert aux entreprises qui engagent et forment des apprentis admissibles dans des métiers désignés des secteurs suivants : construction, industrie, force motrice et services. Le CIFA est de 5 000 \$ au maximum par apprenti qualifié par année et est applicable pendant les 36 premiers mois d'un programme d'apprentissage.

Avec l'annonce de la nouvelle Subvention progressive aux employeurs pour l'apprentissage (SPEA), qui est décrite au chapitre II, *Créer des débouchés pour tous*, le gouvernement propose d'éliminer le CIFA dans le cas des employeurs ayant des apprentis qui seront inscrits à un programme d'apprentissage après le 14 novembre 2017. Les employeurs ayant des apprentis déjà inscrits à un programme d'apprentissage admissible le 14 novembre 2017 ou avant cette date continueraient d'avoir droit au CIFA pour une période pouvant atteindre 36 mois.

## **Droits de cession immobilière dans le cas des aliénations non enregistrées**

Cet été, les parties prenantes ont donné leur avis sur une variété de sujets liés aux droits de cession immobilière dans le cas des aliénations non enregistrées d'un intérêt à titre bénéficiaire dans un bien-fonds, notamment en ce qui concerne des échéanciers de paiement et de déclaration mieux adaptés aux besoins des entreprises.

On propose une modification à la *Loi sur les droits de cession immobilière* afin d'autoriser la prise de règlements prévoyant une plus grande souplesse quant au délai de paiement des droits de cession immobilière, qui est actuellement de 30 jours suivant la date de l'aliénation non enregistrée d'un bien-fonds. Par exemple, les contribuables admissibles pourraient être autorisés à déposer une déclaration trimestrielle sans devoir payer d'intérêts. De plus amples détails seront donnés à une date ultérieure.

D'autres questions soulevées lors de la consultation de l'été dernier sont à l'étude.

## Sommaire des mesures

**TABLEAU 5.1 Mesures fiscales de 2017**

(En millions de dollars)

	2017-2018	2018-2019	2019-2020
<b>Mesures destinées aux entreprises</b>			
Réduction du taux de l'IRS applicable aux petites entreprises <sup>1</sup> (baisse des revenus du gouvernement)	(30)	(90)	(150)
Élimination graduelle du crédit d'impôt pour la formation en apprentissage (CIFA) <sup>2</sup> (baisse des dépenses du gouvernement)	15	60	95

<sup>1</sup> Compte non tenu de l'incidence de l'impôt sur le revenu des particuliers selon le crédit d'impôt pour dividendes et les variations des taux.

<sup>2</sup> L'élimination graduelle du CIFA s'inscrit dans la démarche visant à créer la nouvelle SPEA. Pour un complément d'information, voir le chapitre II, *Créer des débouchés pour tous*.

*Nota* : Les nombres sont arrondis à 5 millions de dollars près.

---

## **Section B : Renforcer le régime ontarien d'évaluation et d'imposition foncières**

La province collabore avec les municipalités, la Société d'évaluation foncière des municipalités (MPAC) et les contribuables pour rendre le régime d'évaluation et d'imposition foncières de l'Ontario plus équitable et efficace, ce qui est essentiel pour soutenir les services locaux et financer les écoles de l'Ontario.

### **Assurer une plus grande uniformité dans les programmes de réductions pour locaux commerciaux inoccupés**

Comme on l'a annoncé dans le budget de 2016, la province a mis en place un cadre législatif pour donner aux municipalités une souplesse générale leur permettant de bonifier leurs programmes de réductions pour locaux commerciaux inoccupés. Cette plus grande souplesse permettra aux municipalités de tenir compte davantage de la situation locale et de donner suite aux préoccupations concernant le bien-fondé des niveaux d'imposition plus bas appliqués dans le cadre de ces programmes et les répercussions inattendues que cela pourrait avoir sur les économies locales.

Quatre-vingts pour cent des municipalités qui ont décidé de modifier leurs programmes de réductions pour locaux commerciaux inoccupés auront graduellement abandonné la composante municipale d'ici 2020. Par conséquent, le gouvernement reverra son approche concernant la composante de ces programmes liée à l'impôt foncier prélevé aux fins scolaires après avoir consulté les municipalités et le milieu des affaires. Il s'agira d'aligner l'approche de la province sur celle des municipalités, tout en assurant une plus grande uniformité à l'échelle de la province.

### **Achever la réforme de l'impôt foncier provincial**

En réponse aux préoccupations des résidents du Nord concernant les iniquités dans l'imposition et le financement des services dans le Nord, le gouvernement a annoncé un examen de l'impôt foncier provincial (IFP) en 2013.

Malgré les progrès importants réalisés en ce qui concerne l'établissement d'un système d'IFP équitable et moderne, le gouvernement prend des mesures supplémentaires pour régler les iniquités qui subsistent. Il prévoit notamment s'attaquer aux différences de l'IFP entre les territoires situés à l'intérieur et à l'extérieur du district d'un conseil scolaire.

Une fois la réforme entièrement mise en oeuvre, un taux de l'IFP unique de 250 \$ par tranche de 100 000 \$ de la valeur imposable s'appliquerait à tous les biens résidentiels, qu'ils soient situés à l'intérieur ou à l'extérieur du district d'un conseil scolaire. Les entreprises situées dans les territoires non érigés en municipalité continueraient de verser une contribution proportionnelle aux modifications apportées à l'IFP.

Pour s'assurer que les propriétaires fonciers pourront absorber les rajustements au taux de l'IFP, ces modifications seraient apportées graduellement sur quatre ans.

Les rajustements faits au taux de l'IFP résidentiel chaque année sont présentés au tableau 5.2.

**TABLEAU 5.2 Changements annuels au taux d'impôt foncier provincial résidentiel  
(Par tranche de 100 000 \$ de la valeur imposable)**

Catégorie de bien	Modification au taux de 2018	Modification au taux de 2019	Modification au taux de 2020	Modification au taux de 2021
Bien résidentiel à l'intérieur du district d'un conseil scolaire	5 \$	5 \$	5 \$	3 \$
Bien résidentiel à l'extérieur du district d'un conseil scolaire	40 \$	40 \$	40 \$	15 \$

## **Encourager les activités agro-alimentaires à petite échelle dans les exploitations agricoles**

À compter de 2018, le gouvernement soutiendra l'expansion des activités agro-alimentaires à petite échelle dans les exploitations agricoles en permettant la mise en oeuvre au palier local de modifications à l'impôt foncier. Cette initiative donnerait en outre aux municipalités la souplesse nécessaire pour imposer la première tranche de 50 000 \$ de la valeur imposable des activités à valeur ajoutée et commerciales admissibles dans des exploitations agricoles à un taux qui serait de 75 % inférieur au taux d'imposition commercial ou industriel qui s'appliquerait autrement. Afin de favoriser des règles du jeu équitables pour les grands transformateurs et les entreprises extra-agricoles, ce traitement s'appliquera uniquement aux installations de transformation et commerciales situées dans les exploitations agricoles et dont la valeur imposable totale est inférieure à 1 million de dollars. Cette approche s'inscrit dans le plan de l'Ontario visant à favoriser la croissance de l'emploi dans le secteur agricole et à soutenir les économies rurales.

## **Section C : S'attaquer à l'économie souterraine et au problème du tabac non réglementé**

La participation à l'économie souterraine crée un avantage injuste et illégal pour les entreprises qui ne respectent pas les règles. Assurer l'intégrité du régime fiscal permet au gouvernement de disposer des ressources nécessaires pour financer les services publics cruciaux et améliorer la vie des Ontariennes et des Ontariens.

### **Économie souterraine**

Le gouvernement continue de faire des progrès dans sa lutte contre les activités liées à l'économie souterraine dans la province grâce aux mesures suivantes :

- accroissement continu des mesures axées sur l'observation de la loi qui ont généré plus de 1,4 milliard de dollars pour l'Ontario depuis 2013-2014, soit une hausse de 165 millions de dollars par rapport au montant indiqué dans le budget de 2017;
- lancement d'une campagne à grande échelle dans les médias sociaux pour informer le public des conséquences néfastes que la participation à l'économie souterraine peut avoir sur la population de l'Ontario;
- établissement d'ententes d'échange de renseignements à l'appui de l'analytique, de manière à faciliter la prise de meilleures décisions et à cibler le travail d'application de la loi sur les activités à risque élevé.

S'appuyant sur ces mesures, le gouvernement propose de modifier la *Loi sur le ministère du Revenu* pour permettre l'échange de renseignements avec les entités qui administrent la loi ou les règlements au nom du gouvernement et rendre publiques les déclarations de culpabilité en vertu des lois fiscales afin de sensibiliser la population et de favoriser l'observation des lois et règlements.

L'Ontario continuera de cibler efficacement les secteurs à risque élevé afin de s'attaquer directement à l'économie souterraine par l'entremise d'une nouvelle entente de services, plus étoffée, avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) visant à renforcer l'intégrité des revenus et à accroître l'équité fiscale.

## Tabac non réglementé

Pour réduire la disponibilité du tabac non réglementé et assurer l'observation des lois sur le tabac en Ontario, le gouvernement ira de l'avant et prendra les mesures suivantes :

- réglementer les composantes de filtres de cigarettes, comme le boudin de filasse, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018;
- renforcer les partenariats avec l'Équipe de lutte contre la contrebande de tabac au sein de la Police provinciale de l'Ontario et les services de police locaux;
- proposer des modifications prévoyant des motifs supplémentaires de délivrance, de suspension et de révocation des certificats d'inscription en vertu de la *Loi de la taxe sur le tabac*.

Le gouvernement continuera de collaborer avec les collectivités et les organismes d'application de la loi pour s'attaquer au problème du tabac non réglementé, qui sape les objectifs de la province en matière de santé et menace la sécurité publique en raison des liens avec le crime organisé.



# ONTARIO 150

**ISSN** 1483-5983 (IMPRIMÉ)  
**ISSN** 1496-2837 (PDF/HTML)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017

